Parc *naturel régional* Livradois-Forez

2018

ANNUAIRE
des communes du Livradois-Forez

Mise à jour électronique du 1er octobre 2018

Parc naturel régional Livradois-Forez

l'Auvergne, **côté soleil levant**

Symbole

Un peu d'histoire...

La route nationale 106 qui, à l'origine, reliait Nîmes à Saint-Gérand-le-Puy dans l'Allier passait par Mayres au lieu-dit *Le Procureur*. Le tronçon *Saint-Paulien (43) Thiers (63)* a été déclassé en 1972 pour devenir la D906. Aujourd'hui la route principale est déviée un peu plus à l'est pour monter depuis Arlanc vers La Chaise-Dieu. Seule la plaque ci-contre rappelle cette histoire.

La ligne ferroviaire de *Saint-Germain-des-Fossés Vichy* à *Darsac Le Puy-en-Velay* traverse le Livradois-Forez, parallèlement à la route départementale 906 et à la rivière Dore, du nord au sud. Elle fut mise en service par sections :

- de Pont-de-Dore (Peschadoires) à Giroux le 9 juin 1883,
- de Giroux à Ambert le 5 mai 1885,
- d'Ambert à Arlanc le 9 juin 1893.

L'ouverture complète de cette ligne intervint avec la mise en service du tronçon *Arlanc Darsac* le 15 septembre 1902.

© Parc Livradois-Forez

Longue de 140 km, la rivière Dore prend sa source dans les monts du Livradois et se jette dans l'allier au *Bec de Dore*, à quelques centaines de mètres après son entrée dans le département du même nom. La Dore est l'un des trois principaux affluents de l'Allier (avec la Sioule et l'Alagnon).

La route, la voie ferrée et, dans une moindre mesure la rivière, constituent la colonne vertébrale du Livradois-Forez, son axe principal et naturel de communication.

Le mot du Président

La plupart des communes du Livradois-Forez sont membres du **syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez** qui a pour objet principal l'aménagement et la gestion du Parc, à travers la mise en œuvre de sa Charte 2011-2023 approuvée par décret ministériel.

Le syndicat mixte du Parc a également pour objet ou compétence :

- la mise en œuvre du **Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) de la Dore** ;
- l'exercice des missions qui étaient antérieurement celles de l'association **« Pays Vallée de la Dore »** ;
- l'élaboration du **Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Livradois-Forez**.

Le périmètre d'intervention du syndicat mixte varie selon qu'il s'agit de la mise en œuvre de l'un ou l'autre de ses objets et des compétences transférées, toutes les collectivités membres n'adhérant pas obligatoirement à la totalité de ces objets et compétences.

Par ailleurs, la loi du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages modifie plusieurs dispositions du code de l'environnement sur les Parcs naturels régionaux. Elle prévoit que des communes n'ayant pas approuvé la Charte d'un Parc naturel régional lors de la procédure d'élaboration ou de révision de celle-ci peuvent être classées ultérieurement. Elle fait de ces collectivités des communes dites « potentielles » du Parc naturel régional.

Le document que vous avez en main concerne l'ensemble de ces communes.

Il est composé de deux volets :

- une partie introductive dans laquelle ont été synthétisées des données cartographiques et chiffrées et rassemblés quelques éléments de réflexion sur l'origine des communes et leurs perspectives d'avenir ;
- un annuaire comprenant une fiche par commune, classées par département puis par ordre alphabétique. Chaque fiche est faite de rubriques qui dressent un état des lieux de la commune (démographique, géographique, politique, financier…) et une liste des actions en cours. Les actions des municipalités les plus couramment conduites entre 2014 et 2017 concernent par ordre de priorité : 1° la mise en accessibilité des bâtiments publics ; 2° les travaux d'amélioration de l'assainissement collectif ; 3° les travaux de voirie ; 4° l'entretien du réseau d'eau potable. Ces actions ne sont pas systématiquement citées dans les fiches, qui par ailleurs ne prétendent pas à l'exhaustivité.

L'objectif de ce document est de fournir une description des communes du Livradois-Forez à mi-mandat municipal et à mi-parcours de la Charte du Parc naturel régional Livradois-Forez.

Tony BERNARD,
maire de Châteldon,
président du Parc naturel régional Livradois-Forez.

La carte du Livradois-Forez

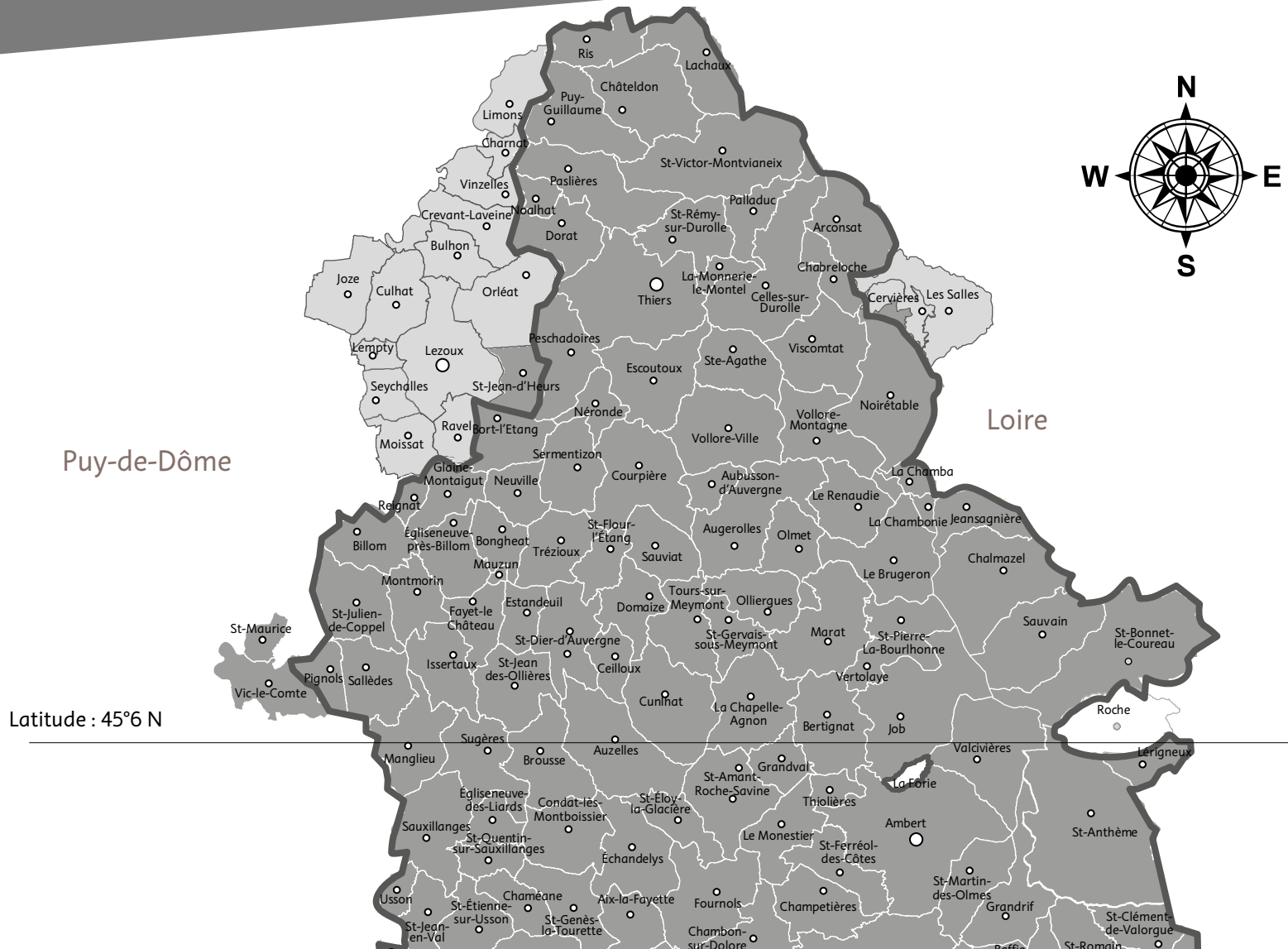

Latitude : 45°6 N

Périmètre des communes classées « Parc naturel régional Livradois-Forez » et en attente de classement

Communes classées « Parc naturel régional Livradois-Forez », en attente de classement et associées

Communes potentielles du Parc Livradois-Forez

Autres communes (SCoT Livradois-Forez, Pays « Vallée de la Dore », SAGE Dore)

Sources : BDCarto®©IGN98, PNRLF
© Parc Livradois Forez 04/2011

Panorama des communes du Livradois-Forez :

Les chiffres suivants portent sur 182 communes soit :

- 158 communes classées « Parc naturel régional » qui ont approuvé la Charte du Parc en 2010 et sont classées par décret ministériel depuis juillet 2011 (dont une commune nouvelle classée pour une partie de son territoire et en attente de classement pour le reste de son territoire) ;
- 6 communes qui ont récemment approuvé la Charte du Parc et qui sont en attente de classement ;
- 4 communes dites « associées », c'est-à-dire ayant approuvé la Charte en 2010 et qui sont membres du syndicat mixte du Parc, mais qui ne sont pas classées « Parc naturel régional » ;
- 14 communes dites « potentielles », c'est-à-dire incluses dans le périmètre d'étude lors de la révision de la Charte en 2008 mais qui, à ce jour, n'ont pas approuvé ce document. Elles ont la possibilité de le faire et de demander leur classement qui sera examiné conformément au décret d'application de la loi n° 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages.

Le Livradois-Forez s'étend sur :

- 3 départements (Loire, Haute-Loire, Puy-de-Dôme) ;
- 11 établissements publics de coopération intercommunale, à savoir les communautés de communes des Rives du Haut-Allier, Brioude Sud-Auvergne, Thiers Dore et Montagne, Entre Dore et Allier, Billom Communauté, Mond'Arverne Communauté, Auzon Communauté, Ambert Livradois-Forez et les communautés d'agglomération du Pays d'Issoire, du Puy-en-Velay, Loire-Forez.

Ce territoire compte :

- 24 communes de moins de 99 habitants ;
- 102 communes de 100 à 499 habitants ;
- 35 communes de 500 à 999 habitants ;
- 13 communes de 1 000 à 1 999 habitants ;
- 5 communes de 2 000 à 4 999 habitants ;
- 3 communes de plus de 5 000 habitants.

Communes les moins peuplées :

- Varennes-Saint-Honorat (43) = 27 habitants
- Sainte-Marguerite (43) = 44 habitants
- Vals-le-Chastel (43) = 46 habitants

Communes les plus peuplées :

- Thiers (63) = 12 191 habitants
- Ambert (63) = 7 102 habitants
- Vic-le-Comte (63) = 5 135 habitants

Moyenne par commune : 611 habitants

Population totale :
100 134 (communes classées « Parc » et en attente de classement) + 6 876 (communes associées) + 4 195 (communes potentielles) = 111 205 habitants[1]

Superficie totale :
282 576 ha (périmètre classé « Parc ») + 5 216 ha (communes associées) + 24 648 ha (périmètre en attente de classement) + 23 303 ha (périmètre potentiel) = 335 743 ha

Densité de population : 32,34 habitants/km^2

Communes les plus petites :

- Mauzun (63) = 99 ha
- La Forie (63) = 281 ha
- Reignat (63) = 410 ha

Communes les plus grandes :

- Saint-Anthème (63) = 6 889 ha
- Chalmazel-Jeansagnière (42) = 5 339 ha
- Saint-Bonnet-le-Courreau (42) = 5 018 ha

Moyenne par commune : 1 889 ha

Commune du Livradois-Forez dont :

- l'altitude maximum est la plus haute (point culminant du Parc) : Job (1 631 m)
- l'altitude minimum est la plus basse (point le plus bas du Parc) : Ris (259 m)
- l'amplitude altitudinale est la plus grande : Job (de 492 à 1 631 m) soit 1 139 m d'amplitude altitudinale ;
- l'amplitude altitudinale est la plus réduite : Noalhat (de 275 à 356 m) soit 81 m d'amplitude altitudinale.

Au 1er janvier 2018, le Livradois-Forez comptait 2 136 élus communaux :

- 92 élus dans la Loire ;
- 446 en Haute-Loire ;
- 1 598 dans le Puy-de-Dôme.

Ils étaient âgés de 22 à 88 ans.

Parmi les 182 maires des communes du Livradois-Forez :

- 82 ont pris leurs fonctions en 2014 ou après ;
- 41 en 2008 (ou entre 2008 et 2014) ;
- 49 avant 2008 (dont un en 1971 et quatre en 1982/83).

Dix communes n'ont pas fourni cette information.

Profession des maires :

- 84 sont retraités ;
- 25 sont fonctionnaires et/ou enseignants-formateurs ;
- 23 sont agriculteurs.

Les autres sont artisans-commerçants, chefs d'entreprise, employés-salariés, sans profession ou exercent une profession libérale...

Les éléments budgétaires moyens des communes en 2016 sont les suivants :

Produits de fonctionnement = 624 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 125 000 €

Produits de fonctionnement total des communes du Livradois-Forez en 2016 (= cumul des produits de fonctionnement de 182 communes) :

113 millions d'euros, soit 4 fois plus que la ville du Puy-en-Velay et 2 fois plus que la ville de Vichy ; par comparaison ils s'élèvent environ à 200 millions d'euros à Clermont-Ferrand.

Capacité d'autofinancement totale des communes du Livradois-Forez (= cumul des capacités de fonctionnement de toutes les communes) :

22 millions d'euros.

Actions représentatives du mandat municipal en cours : entre 2014 et 2017, 95% des communes ont sollicité l'accompagnement du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez pour conduire une ou plusieurs actions.

(1) Les populations légales millésimées 2015 entrent en vigueur le 1er janvier 2018. Elles sont authentifiées par le décret n°2017-1873 du 29 décembre 2017. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population. Source : www.insee.fr

Périmètre du Pays « Vallée de la Dore » et du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Livradois-Forez

Périmètre du Pays « Vallée de la Dore » et du SCoT (102 communes)

Périmètre du territoire labellisé « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Communes adhérentes à l'une des trois communautés de communes porteuses du Pays et du SCoT.

Autres communes du Livradois-Forez

Communes du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Dore

Périmètre du Pays « Vallée de la Dore » et du SCoT (102 communes)

Périmètre du territoire labellisé « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Communes du SAGE Dore (104)

Autres communes du Livradois-Forez

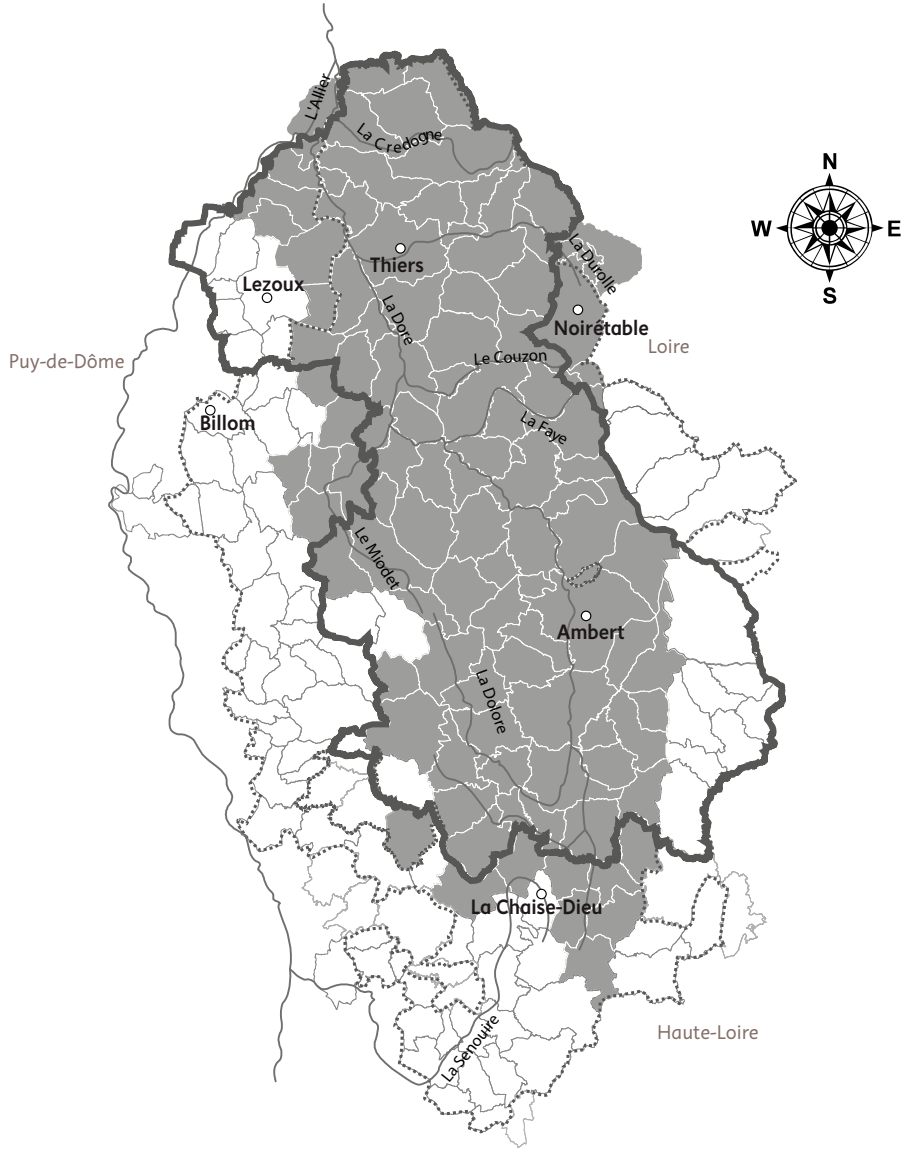

La France des communes

Au Moyen Âge

À l'époque médiévale, les villes tenaient leur statut d'autonomie du roi, du comte ou du duc. Elles obtinrent leur émancipation du pouvoir féodal à partir du 12e siècle. Elles se dotèrent alors de structures municipales et d'une administration, ce qui leur donna une ressemblance avec les communes instituées par la Révolution. Il y avait toutefois une différence fondamentale : la municipalité n'était pas élue démocratiquement et était généralement dirigée par de riches familles bourgeoises, parfois anoblies. Il n'y avait pas de maire au sens actuel. Les administrateurs étaient tous égaux et décidaient de manière collégiale. Sur certains sujets, l'un d'entre eux pouvait prendre le pas et devenait une sorte de maire sans avoir l'autorité et les pouvoirs exécutifs du premier magistrat d'aujourd'hui. Il était appelé « prévôt des marchands » à Paris et à Lyon, « maire » à Marseille, Bordeaux, Rouen, Orléans, Bayonne et dans beaucoup d'autres villes. On parlait du « mayeur » à Lille, du « premier capitoul » à Toulouse, du « viguier » à Montpellier, du « premier consul » dans nombre de villes du sud, de l'« ammeister » (francisé en « ammestre ») à Strasbourg, du « maître échevin » à Metz, du « maire royal » à Nancy, du « prévôt » à Valenciennes, du « vicomte-mayeur » à Dijon et Dole et du « vierg » à Autun.

Dans les campagnes, il existait plusieurs circonscriptions administratives :

- la paroisse ecclésiastique qui concernait le domaine religieux. Elle servait de base à l'administration du culte et à la levée de la dîme. Regroupant une communauté de fidèles autour d'un curé, d'une église et d'un cimetière, elle était investie d'une forte identité symbolique ;
- la seigneurie qui était la circonscription judiciaire et fiscale pour les impôts seigneuriaux ;
- la communauté, ou paroisse fiscale, ou collecte, ou taillable qui avait été créée à la fin du Moyen Âge pour la levée de la taille, impôt royal.

Dans certaines provinces, les limites de cette dernière avaient été calquées sur celles de la paroisse ecclésiastique, mais dans d'autres, elles le furent sur les seigneuries.

À la Révolution

À la prise de la Bastille, Jacques de Flesselles, le prévôt des marchands de Paris fut tué sur les marches de l'Hôtel de ville. Après cet évènement une « Commune de Paris » fut immédiatement mise en place pour remplacer l'ancienne organisation datant du Moyen Âge. Pour protéger la ville de toute manœuvre contre-révolutionnaire on créa une garde municipale. Plusieurs autres villes suivirent rapidement cet exemple.

Le 11 novembre 1789, l'Assemblée nationale constituante décréta qu'*« il y aur[ait] une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne ».* Le 14 décembre 1789, sur une proposition de Mirabeau, la Constituante vota la loi créant la municipalité, désignée comme la plus petite division administrative en France. Ainsi naquirent les communes françaises proches de celles qui existent encore aujourd'hui. Cette décision de l'Assemblée nationale érigea en communes presque toutes les anciennes communautés ou paroisses.

Localement, les habitants purent choisir entre ces deux ressorts préexistants pour définir les contours de la commune :

- dans l'Ouest normand, dans le Nord et dans plusieurs départements de l'Est, les paroisses fiscales obtinrent bien souvent

l'érection en municipalité. Résultat : en 1790, le nombre des municipalités créées fut en moyenne de 800 par département (jusqu'à 1036 dans la Seine-Inférieure, actuelle Seine-Maritime) ;

- ailleurs, les paroisses ecclésiastiques servirent de modèle aux nouvelles municipalités plutôt que les paroisses fiscales, jugées trop émiettées.

Toutes les communes reçurent le même statut, avec un conseil municipal élu par les habitants et un maire. Une maison commune, la mairie, due être construite pour accueillir les réunions du conseil et l'administration municipale.

Le 20 septembre 1792, le mariage civil fut institué et célébré dans les mairies. Le registre des naissances, des mariages et des décès tenu par le curé de la paroisse passa sous la responsabilité d'un officier public élu.

Le terme « commune », au sens de l'administration territoriale actuelle, fut imposé par le décret de la Convention nationale du 10 brumaire an II (31 octobre 1793) :

« La Convention nationale, sur la proposition d'un membre, décrète que toutes les dénominations de ville, bourg ou village sont supprimées et que celle de commune leur est substituée ».

Sous le Directoire

Napoléon Bonaparte stabilisa les structures administratives, en réussissant notamment à faire accepter la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800). Celle-ci institua que chaque commune devait disposer d'un maire et d'un adjoint. À partir de 5 000 habitants, la commune bénéficiait d'un commissaire de police. Au-delà de 10 000 habitants, le nombre d'adjoints et de commissaires augmentait graduellement et il y avait un commissaire général, sous le commandement direct du préfet. Le conseil municipal comptait de dix à trente membres suivant la population de la commune.

Aujourd'hui

Au nombre de 35 296, les communes françaises sont des collectivités territoriales dont l'existence est garantie par la Constitution de la V^e^ république. Elles sont administrées par un conseil municipal dont les membres sont élus au suffrage universel direct pour six ans selon deux types de scrutins :

- un scrutin majoritaire plurinominal à deux tours, avec possibilité de créer une liste qui peut subir un panachage, pour les communes de moins de 1 000 habitants ;
- un scrutin de liste proportionnel bloqué avec une prime majoritaire de 50 % à deux tours, pour les communes de plus de 1 000 habitants.

Le conseil élit en son sein un maire chargé de préparer et d'appliquer les décisions et qui dispose de compétences propres. Il est assisté d'un ou de plusieurs adjoints, qui peuvent recevoir des délégations. Le nombre de conseillers municipaux est fonction de la population de la commune. Il y a en France environ 500 000 élus communaux.

Population de la commune :	Nombre d'élus municipaux :
moins de 100 habitants	7
de 100 à 499 habitants	11
de 500 à 1 499 habitants	15
de 1 500 à 2 499 habitants	19
de 2 500 à 3 499 habitants	23
de 3 500 à 4 999 habitants	27
de 5 000 à 9 999 habitants	29
de 10 000 à 19 999 habitants	33

Perspectives

Les statuts du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Livradois-Forez prévoient une réunion annuelle de l'Assemblée générale des délégués des communes. En 2017, cette réunion a été marquée par un temps de réflexion et d'échange consacré à la place et à l'avenir des communes au regard de l'évolution de l'organisation territoriale et des compétences des autres collectivités (région, département, métropole, établissements publics de coopération intercommunale) en lien avec l'action du syndicat mixte du Parc. Ce débat animé par Tony BERNARD, président du syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, maire de Châteldon, s'est déroulé en présence de Claude DEVÈS, professeur émérite de droit public à l'université d'Auvergne. Quelques extraits sont retranscrits ci-dessous.

Tony BERNARD – Trois éléments de contraste sont à prendre en compte pour appréhender la réalité des territoires :

- la densité de population ;
- l'altitude, facteur de difficultés ;
- l'activité économique, étant entendu que les territoires bien pourvus en activités économiques sont les plus riches.

En général les handicaps se cumulent : en altitude, la densité de population chute et, plus elle est faible, moins les entreprises sont nombreuses.

Tenir compte de ces réalités est indispensable, par exemple en procédant à des péréquations horizontales consistant à prélever des richesses auprès des uns pour les donner aux autres. Ainsi, pour les collectivités pourvues d'un bourg-centre ou d'une ville-centre, il a été développé le concept de « charges de centralité ». Mais il existe aussi des « charges de ruralités » qui nécessitent la solidarité de la ville-centre.

En milieu rural, les richesses proviennent de l'environnement naturel et de la biodiversité. Pour les appréhender, on parle d'aménités (du latin *amoenitas* : agréable, amène), ce qui permet de prendre conscience des cadeaux que la nature nous fait : l'air, l'eau, les aliments…

En ville, la densité permet le développement des commerces et des services, mais elle a des inconvénients tels que la promiscuité, la pollution, la durée des temps de trajet et de déplacement…

Les citadins viennent donc respirer à la campagne et « consommer » les aménités des territoires ruraux. Inversement, de temps en temps les habitants de la campagne vont en ville pour y trouver ce dont ils ont besoin en termes de commerces, de services, de santé, d'éducation…

Dans notre société, attachée à l'égalité, comment vivre ensemble avec autant de contrastes sans être tenté de dénigrer la ville ou la campagne ? C'est peut-être ce que permet le concept de « république » ou plus simplement de projet partagé ? Quel est la place de la commune dans ce projet commun et dans ce paysage territorial ? Quelle est sa place dans un syndicat mixte comme celui qui porte la Charte du Parc Livradois-Forez ?

Claude DEVÈS – La question de l'évolution des communes est posée. Elles occupent une place importante dans l'organisation territoriale française. Elles ne sont cependant plus aussi nombreuses que par le passé parce que la loi du 16 décembre 2010 relative à la réforme des collectivités territoriales, puis la loi n°2015-292 du

16 mars 2015, ont donné un nouveau souffle à la création de communes nouvelles. Ces dernières sont aujourd'hui 517 (issues de la fusion de 1 762 communes), ce qui est un résultat intéressant. L'association des maires de France fait des propositions pour rendre cette loi encore plus efficace, en renforçant notamment la représentation des communes déléguées.

Des municipalités ont fusionné dans le périmètre du Parc Livradois-Forez, comme Jeansagnière et Chalmazel. D'autres y réfléchissent. Le bilan en Auvergne n'est cependant pas aussi bon que dans d'autres parties du territoire français, notamment dans l'Ouest où ce mouvement a pris de l'importance.

Les territoires ruraux sont confrontés à des difficultés et sont en recherche d'identité.

On perçoit assez fortement une forme d'anxiété quant au devenir des communes :

- la mondialisation, associée au phénomène de métropolisation les inquiète ;
- de nombreux juristes, économistes, sociologues défendent l'idée qu'il faut concentrer les activités essentielles et les efforts d'investissement dans quelques grands centres urbains.

Dans un rapport intitulé *Dynamique et inégalité 2017-2027*, France Stratégie prétend qu'il y a peu d'avenir pour les territoires ruraux. Pour ses auteurs, pour que la France tienne son rang dans l'économie de plus en plus mondialisée, il faut encourager le phénomène de métropolisation et ne plus disperser les moyens. Il faut concentrer l'investissement public et cesser de faire comme par le passé, c'est-à-dire chercher à redynamiser les territoires en déclin.

France Stratégie a succédé au Commissariat général au plan. Structure mi-privée, mi-publique, elle était dirigée jusqu'à récemment par Jean PISANI-FERRY, actuellement en charge de la réflexion sur l'avenir des territoires auprès du président de la République. Depuis juillet 2017, cet économiste coordonne un « plan d'investissement de 50 milliards d'euros dans les domaines de la transition écologique, du développement, des compétences, de la santé, des transports, de l'agriculture et de la modernisation de l'État ».

L'évolution territoriale est liée à celle des techniques comme le numérique ou les moyens qui facilitent les déplacements. Les mutations institutionnelles ont suivi ou précédé ces changements profonds des territoires.

Elles sont dues à trois lois :

- la loi portant réforme des collectivités territoriales (du 16 décembre 2010) ;
- la loi MAPTAM (Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles) du 27 janvier 2014 ;
- la loi NOTRe (Nouvelle organisation territoriale de la République) du 7 août 2015.

Parallèlement, treize grandes régions sont apparues et le paysage administratif français s'est trouvé recomposé (loi du 16 janvier 2015). Il s'agit cependant d'une réforme *a minima* qui n'a pas proposé une nouvelle forme d'organisation régionale : elle s'est contentée de fusionner les régions préexistantes, sans doute pour contourner une difficulté constitutionnelle. En effet, si les contours régionaux avaient été recomposés sans tenir compte des limites anciennes, il aurait fallu procéder à un référendum.

Le dernier président de la région Auvergne, René SOUCHON, avait un temps défendu une grande région Centre rurale. Mais la région Auvergne a été tout naturellement fusionnée avec Rhône-Alpes. Malheureusement, les Auvergnats sont peu sensibles à l'influence

lyonnaise et cette réforme a du mal à passer. Ce rapprochement avec Lyon est, en revanche, bien perçu par beaucoup d'économistes comme si le rayonnement de Lyon pouvait « ruisseler »...

La superficie de la région Auvergne Rhône-Alpes est comparable à celle de l'Irlande, mais elle n'a pas beaucoup de moyen. Son budget n'atteint pas 4 milliards. En Europe, la configuration est tout autre : le Bad Wurtemberg par exemple, a un budget de 45 milliards, la Catalogne de 23 milliards ; toutes les régions italiennes ont un budget supérieur à celui des régions françaises... Un économiste avait même mis en évidence que le budget de la Catalogne correspondait à celui de l'ensemble des régions françaises !

On a donc fait de grandes régions mais avec des moyens très limités, ce qui laisse penser que la réforme est inachevée. Il faudra certainement aller plus loin et renforcer leur rôle en leur donnant des moyens adéquats pour gérer des politiques publiques. Faut-il évoluer vers un régionalisme politique sur le modèle espagnol ou italien ?

Manuel VALLS avait dit que les départements seraient supprimés. Six mois plus tard, l'inverse a été décidé. Le département est donc provisoirement sauvé mais aujourd'hui, dans le système administratif français, on voit mal comment les régions pourraient ne pas évoluer vers plus de pouvoir et les départements être dévitalisés. Ces derniers sont exsangues sur le plan financier car les charges relevant de l'aide sociale sont de plus lourdes à porter. Sur le plan économique, ils n'ont presque plus de pouvoir sauf peut-être en matière de tourisme.

L'autre phénomène important est la montée en puissance des intercommunalités : de 44 dans le Puy-de-Dôme, elles sont passées à 14. Il s'agit donc de savoir qui du département ou des intercommunalités monteront en puissance. Si ces dernières disposent de Dotations globales de fonctionnement (DGF) conséquentes c'est le département qui en pâtira. Certains ont d'ailleurs déjà disparu : le Rhône, par exemple s'est quasiment effacé au profit de la métropole. Les départements ruraux pourraient être maintenus et le Puy-de-Dôme serait de ceux-là indépendamment de la métropole de Clermont-Ferrand.

À l'échelon territorial inférieur, **le mouvement de fusion des communes est amorcé.** Dans la majorité des cas, il s'agit de fusions de deux communes. Les rapprochements à trois et quatre communes représentent 19 et 9%. Les grandes fusions sont rares. La plus importante a rassemblé 22 communes. Les communes nouvelles créés sont sous-représentées dans la catégorie des moins de 1 000 habitants et surreprésentées dans celle de 1 000 à 10 000 habitants. Cela s'explique par le bonus financier de dotation qui est accordé aux communes de cette tranche.

La fusion ne fait pas disparaître les communes de base qui restent des communes déléguées. C'est une forme de fédéralisme administratif. Si beaucoup de gens refusent l'intégration dans des communes nouvelles c'est par crainte de disparaitre et de ne plus avoir aucun rôle.

L'association des maires de France a fait connaître ses préconisations pour encourager cette dynamique de création de communes nouvelles. Elle préconise qu'elle soit accompagnée d'une stabilité de la DGF et d'une dotation spécifique « Commune nouvelle » pendant trois ans. Elle demande également que les communes nouvelles disposent de la liberté d'adhérer à l'intercommunalité de leur choix. Elle souhaite enfin la prise en compte d'une meilleure représentation de leur territoire en augmentant l'effectif du conseil municipal. Ces propositions vont dans le bon sens, notamment pour des régions rurales comme le Livradois-Forez.

La question de l'accueil de nouvelles populations est cruciale. La reprise de la démographie ne tient pas à grand-chose, souvent à quelques initiatives locales, pas forcément prises par des élus. L'exode rural n'est pas irrémédiable. Il suffit que des groupes de personnes, des élus, des associations se mobilisent. Le tourisme peut jouer un rôle. Les conditions d'accueil sont très importantes. Il y a un avenir pour les communes intermédiaires. L'avenir des communes de moins de 50 habitants est plus inquiétant ; elles doivent sans doute se poser la question d'une nouvelle organisation, peut-être pour créer des communes nouvelles. Un très bon rapport a été publié par le Sénat sur la démocratie participative. La proposition est faite de passer de la démocratie participative à la démocratie coopérative. Il s'agit de débattre de toutes les questions avec l'ensemble de la population. C'est une façon de faire évoluer le statut communal. Les réseaux sociaux peuvent faciliter ces nouvelles formes de décision. Les communes doivent ne pas tout attendre du niveau national et se prendre en main.

Tony BERNARD – Il y a de l'espoir même si on a parfois l'impression que l'argent n'est pas toujours redistribué là où il y en a le plus besoin. La question de la taille critique pour agir reste posée. S'agit-il du hameau ? du bourg ? de la commune ? de plus ou moins 1 000 habitants ?

Le meilleur moyen pour agir est « la volonté de faire ». Pour les collectivités, il est important de se doter d'une stratégie patrimoniale. Par exemple, dans le domaine de la gestion des ressources foncières, l'Établissement public foncier d'Auvergne est un bon outil qui fait de l'acquisition de terrains pour le compte des collectivités sur les quatre départements de l'ancienne région Auvergne et leur permet de constituer des réserves foncières.

La question de créer une commune nouvelle ou pas renvoie à celle de la vitalité. Elle se pose quand, à quelques mois ou quelques semaines des échéances de renouvellement des conseils municipaux, là où deux ou trois listes s'affrontaient à une certaine époque, on peine aujourd'hui à en constituer une. La conséquence est qu'il n'y a plus de débat sur l'intérêt général. Il y a un peu moins d'attrait pour l'intérêt général !

D'ailleurs il faut s'interroger : la commune est-elle un frein ou un outil pour réactiver la notion d'intérêt général ? Tocqueville disait que c'est l'endroit où l'on apprend la démocratie et c'est de cette façon qu'on devient citoyen. *« Les hommes en effet ne naissent pas citoyens mais le deviennent »*, disait Spinoza et, ils le deviennent particulièrement après avoir passé six ans au sein d'une équipe municipale. Pour tous les élus il y a un avant et un après : avant d'être élu, on a tendance à utiliser des « y-a-qu'à-faut-qu'on » ; après – lorsqu'on se trouve autour de la table du conseil municipal –, on hiérarchise les priorités en fonction des ressources.

Il vaut mieux se regrouper pour continuer de parler d'intérêt général. Ceci est parfaitement cohérent avec l'esprit d'un Parc naturel régional, comme le Parc Livradois-Forez, qui permet à ses communes de s'offrir ce qu'elles ne pourraient pas payer individuellement, à savoir une équipe technique au service du développement du territoire.

Pour aller plus loin :

Claude Devès – *Vivre et travailler dans les espaces à faible densité* – L'Harmattan, septembre 2017, 262 p.

Claude Devès – *Territoires ruraux et nouvelles compétences des collectivités territoriales depuis l'Acte III de la décentralisation*, in Revue de Droit rural, mai 2017, p. 18 à 23.

CERVIÈRES (42)
Commune concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] **:**	126 habitants
Superficie :	756 ha
Altitude :	de 655 à 979 m

Intercommunalité : Loire Forez Agglomération
Alain BERTHÉAS, président

Canton : Boën-sur-Lignon
Conseillers départementaux :
- Chantal BROSSE
- Pierre-Jean ROCHETTE, maire de Boën-sur-Lignon

Maire : Marie-Jo RONZIER (depuis 1997)

Élus communaux :

Jean-Louis ARTHAUD*	Ouvrier
Samson CHARNEAU	Ouvrier
Pascale GENEST	Employée
Thierry GEORGES	Ouvrier
Bertrand GRILLOT	Commerçant
Anita LAVEDRINE	Retraitée
Nicolas MEUNIER	Agent technique
Maurice MURE (adj.)	Agriculteur
Mireille MURE	Agricultrice
Marie-Jo RONZIER	**Employée**

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE

Contacter la mairie :
secrétariat ouvert au public : lundi de 14h00 à 17h00 et vendredi de 13h30 à 16h00 – permanence téléphonique : lundi de 14h00 à 17h30, mercredi des semaines impaires de 14h00 à 17h00 et vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h00 à 16h00
tél. : 04 77 24 76 79 / courriel : mairie-de-cervieres@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 118 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 17 000 €

Le saviez-vous ?
Afin de répondre aux impératifs vestimentaires initiés par Napoléon Ier, les « grenadières », brodeuses au fil d'or, se spécialisèrent dans la confection d'ornements militaires, précisément la grenade. Il s'agit d'une munition en flammes ornant le bonnet d'oursin des grenadiers. Progressivement, elles réalisèrent les insignes de la gendarmerie, des différents corps d'infanterie, les broderies des costumes civils et l'emblématique habit d'académicien. Aujourd'hui le savoir-faire perdure grâce au musée et à son atelier.

CHALMAZEL-JEANSAGNIÈRE (42)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » pour partie et en attente de classement pour la totalité de son territoire

Population totale[1] : 461 habitants
Superficie : 5 339 ha
Altitude : de 740 à 1 600 m

Intercommunalité : Loire Forez Agglomération
Alain BERTHÉAS, président

Canton : Boën-sur-Lignon
Conseillers départementaux :
- Chantal BROSSE
- Pierre-Jean ROCHETTE, maire de Boën-sur-Lignon

Maire : Valéry GOUTTEFARDE (maire de Chalmazel de 2014 à 2016)
Maire déléguée : Sabine CHERAMY (maire de Jeansagnière de 2014 à 2016)

Élus communaux :

Valéry GOUTTEFARDE	**Agriculteur**
Sabine CHERAMY**	**Retraitée**
Wilfrid ROCHE* (adj.)	Agriculteur
Alain MARCHAND** (adj.)	Retraité
Jean-Pierre OLIVIER* (adj.)	Fonctionnaire
Joëlle OLIVIER* (adj.)	Ouvrière
Joël AUGAY*	Artisan
Lydie BAROU	Employée
Patrice BORÉ**	Retraité (profession libérale)
Christian CHALENCON*	Retraité
Luc CHAZAL**	Employé
Patricia DUBIEN***	Artiste
André GALLO*	Retraité
Patrick MARCHAND**	Fonctionnaire
Hubert MARCOUX*	Artisan maçon
Gérard MASSACRIER*	Artisan boulanger
Sylvie POYET**	Employée
Séverine VERDIER*	Employée

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical
*précédemment élu(e)de Chalmazel
**précédemment élu(e)de Jeansagnière

Le conseil municipal d'une commune nouvelle est composé de l'ensemble des membres des anciens conseils municipaux.

Contacter la mairie à Chalmazel :
du mardi au vendredi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 77 24 80 27 / courriel : mairie.chalmazel@orange.fr
Secrétariat de mairie à Jeansagnière :
mercredi de 14h00 à 17h00 – jeudi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 77 24 84 18 / courriel : mairie.jeansagniere0703@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 865 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 210 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Approbation de la charte du Parc en 2016 par la commune nouvelle*
- Travail partenarial avec le Département pour le développement de la station de ski alpin
- Requalification du centre-bourg de Chalmazel
- Étude d'une chaufferie et réseau de chaleur urbains*
- Réflexion autour d'un bâtiment pour la création d'un restaurant-hôtel avec recherche de gérants
- Réflexion pour la requalification de l'ancien collège en maison des séniors
- Étude en cours sur le devenir de l'ancien VVF (fermé depuis 2001)
- Mise en place des actions du Pôle de pleine nature avec Loire Forez Agglomération autour du col de la Loge et sur Chalmazel
- Création de la commune nouvelle de Chalmazel-Jeansagnière
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?

Au bourg de Chalmazel se dresse un imposant château. En 1850, Louis-Justin, le dernier des marquis de Talaru, 25e seigneur de Chalmazel, pair de France et ambassadeur en Espagne, sans héritier, le légua à la communauté des sœurs de Saint-Joseph pour qu'elles y établissent un hôpital. Plus tard, elles transformèrent le château en pensionnat pour les enfants de l'école de Chamazel. Elles l'abandonnèrent définitivement en 1972, et le louèrent à la commune, qu'elles chargèrent de l'entretien et de l'ouverture au public.

LA CHAMBA (42)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] : 54 habitants
Superficie : 520 ha
Altitude : de 983 à 1 344 m

Intercommunalité : Loire Forez Agglomération
Alain BERTHÉAS, président

Canton : Boën-sur-Lignon
Conseillers départementaux :
- Chantal BROSSE
- Pierre-Jean ROCHETTE, maire de Boën-sur-Lignon

Maire : Maurice DICHAMPT (depuis 2014)

Élus communaux :

Florent BARTHOLIN	Technicien
Sandrine BOLOPION	Agent technique
Philippe COIFFET	Officier, retraité des armées
Maurice DICHAMPT*	**Retraité**
Jean-Paul DURIS	Sans profession déclarée
Agnès BAROU (1ère adj.)	Sans profession déclarée
Fabrice TARIT (2e adj.)	Sans profession déclarée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE

Contacter la mairie :
mardi et jeudi de 14h00 à 18h00
tél. : 04 77 24 75 92 / courriel : mairie-lachamba@orange.fr

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Construction d'un local « déchets et poubelles » intégré à l'environnement
- Construction d'un monument aux morts
- Mise en place d'une plaque en souvenir de résistants locaux et tournage d'un film
- Amélioration de la gestion et extinction de l'éclairage public et illuminations
- Aménagement de bureaux fonctionnels en mairie
- Pose de barrières de sécurité en bois naturel au bourg
- Mise en place d'une commission intercommunale d'aménagement foncier pour la réglementation des boisements
- Construction d'un WC public accessible aux personnes à mobilité réduite
- Mise en place de l'adressage
- Organisation d'animations culturelles pour tous
- Projet de réhabilitation des gîtes communaux et des aires de jeu en centre bourg*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Le col de la Loge culmine à 1 253 mètres d'altitude. De ce site partent 45 kilomètres de pistes de ski de fond s'étendant sur les communes voisines de La Chambonie et de Chalmazel-Jeansagnière. Il est géré par la communauté d'agglomération.

LA CHAMBONIE (42)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] :	46 habitants
Superficie :	442 ha
Altitude :	de 940 à 1 383 m

Intercommunalité : Loire Forez Agglomération
Alain BERTHÉAS, président

Canton : Boën-sur-Lignon
Conseillers départementaux :
- Chantal BROSSE
- Pierre-Jean ROCHETTE, maire de Boën-sur-Lignon

Maire : Guy GRANGEVERSANNE (depuis 2008)

Élus communaux :

Janine FAFOURNOUX	Retraitée
Guy GRANGEVERSANNE	**Retraité**
Hubert MALLET	Agent technique
Thierry OLIVIER (adj.)	Ouvrier
Émile RAILLÈRE	Retraité
Sylvie RENAUD	Salariée du secteur médical
Jacqueline TAMAIN(adj.)*	Employée

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et mercredi de 8h00 à 12h00
tél. : 04 77 24 90 34 / courriel : mairie.chambonie@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 77 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 12 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Installation d'une plaque en souvenir d'un résistant
- Projet de réfection de la salle des fêtes
- Construction d'une station d'épuration pour le bourg
- Création d'un nouveau cimetière
- Mise en place de l'adressage

Le saviez-vous ?
- La Chambonie fut successivement hameau de la paroisse de Noirétable en 1789, puis hameau de la commune de La Chamba, avant d'être érigée en paroisse le 8 mai 1849 et finalement en commune en 1907.
- Les quatre gîtes communaux sont labellisés *Gîtes de France.*

LÉRIGNEUX (42)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez ».

Population totale[1] : 149 habitants
Superficie : 976 ha
Altitude : de 875 à 1 344 m

Intercommunalité : Loire Forez Agglomération
Alain BERTHÉAS, président

Canton : Montbrison
Conseillers départementaux :
- Jean-Yves BONNEFOY, adjoint au maire de Montbrison
- Annick BRUNEL, maire de Saint-Romain-le-Puy

Maire : Christine BÉDOUIN (depuis 2009)

Élus communaux :

Agnès BAROU	Employée
Christine BÉDOUIN*	**Retraitée**
Bruno BRUNEL	Employé
Caroline DE OLIVEIRA	Employée
Thierry GOUTTE (adj.)	Agriculteur
Thierry MISSONNIER (adj.)	Agent technique
Bruce NIELLEZ	Cadre
Corine PERRICHON	Agricultrice

*déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi et jeudi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 77 76 20 86 / courriel : mairielerigneux@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 141 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 16 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Projet de réfection de la chaussée dans le bourg
- Création d'une surface de jeu dédiée au vélo
- Candidature au label « Villes ou villages étoilés »
- Travaux à l'école : sécurisation et toiture
- Organisation d'un dépôt de pain
- Mutualisation de personnel avec deux communes voisines
- Réflexion pour réduire la vitesse automobile dans le village
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Les habitants de Lérigneux sont les …écureuils ! N'ayant pas de nom, avec le temps, ils ont pris l'habitude de se dénommer ainsi.

LES SALLES (42)
Commune concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] : 526 habitants
Superficie : 2 522ha
Altitude : de 636 à 963 m

Intercommunalité : Communauté de communes du Pays d'Urfé
Daniel PEROTTI, président

Canton : Boën-sur-Lignon
Conseillers départementaux :
- Chantal BROSSE
- Pierre-Jean ROCHETTE, maire de Boën-sur-Lignon

Maire : Jean-Hervé PEURIÈRE (depuis 2014)

Élus communaux :

Viviane BRUNET	Commerçante
Michel CHAUX (adj.)	Ingénieur
Véronique DALLERY	Fonctionnaire
Jean-Louis FAFOURNOUX	Artisan
Guy FARGET	Retraité
Lydie FAYE (adj.)	Employée
Sandy GOUTORBE	Employée
Thierry MEUNIER (adj.)	Employé
Jean-Hervé PEURIÈRE	**Retraité**
Bruno PILONCHÉRY*	Enseignant

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
tél. : 04 77 24 72 66 / courriel : mairie.les.salles.42@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 653 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 140 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Création d'un bloc sanitaire public
- Création d'une aire de services pour les camping-cars
- Travaux de rénovation du presbytère
- Réfection de deux appartements
- Rénovation totale de l'école
- Projet de construction de vestiaires sportifs
- Rénovation de la salle des fêtes
- Installation de la fibre optique et du Très Haut Débit

Le saviez-vous ?

En 1181, Guy II, comte du Forez, fit bâtir sur le territoire de la paroisse des Salles une fortification en un lieu nommé Cervières. Cette construction avait pour but de protéger le comté des velléités de ses puissants voisins d'Auvergne, de Couzan et d'Urfé. Plus tard, de nombreuses maisons s'étant construites autour de la garnison, le territoire de Cervières fut démembré de la paroisse des Salles

NOIRÉTABLE (42)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] : 1 710 habitants
Superficie : 4 034 ha
Altitude : de 656 à 1 351 m

Intercommunalité : Loire Forez Agglomération
Alain BERTHÉAS, président

Canton : Boën-sur-Lignon
Conseillers départementaux :
- Chantal BROSSE
- Pierre-Jean ROCHETTE, maire de Boën-sur-Lignon

Maire : Denis TAMAIN (depuis 1995)

Élus communaux :

Florence BERTHET (adj.)	Employée
Jacques BRUNEL	Retraité de l'enseignement
Séverine CARTON	Sans profession déclarée
Christian CHARRIERE	Retraité (artisan-commerçant)
Franck CHAUVE (adj.)	Fonctionnaire
Laurence CROZAT	Employée
Lucien ESTINES	Retraité
Christelle EYCHENNE (adj.)	Employée
Bernard GERVAIS (adj.)	Retraité
Christelle MURON	Employée
Marie-Hélène PERICOT-GOUTTEFANGEAS	
Jean-Claude RICHARD	Retraité
Yannick SEYCHAL	Agriculteur
Denis TAMAIN*	**Agriculteur**
Sandrine VILLENEUVE (adj.)	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 9h30 à 12h30 – mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 – jeudi de 9h30 à 12h30 – samedi de 8h30-12h00
tél. : 04 77 24 70 12 / courriel : mairie@noiretable.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 1 421 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 336 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Réflexion pour la revitalisation du centre-bourg*
- Participation du collège et du lycée aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Organisation d'un concours annuel de fleurissement
- Construction de terrasses pour les cafés de la commune
- Adoption de la méthode « Zéro Phyto »
- Création de routes forestières
- Projet de maintien de la gare SNCF et de la ligne ferroviaire
- Organisation d'une fête de la forêt et du bois avec l'Office de tourisme
- Ouverture d'une maison de santé
- Aménagement d'un cours d'eau (Le Rivet)

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
En sa qualité de « Station climatique » la commune de Noirétable a pu accueillir un casino.

ROCHE (42)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 267 habitants
Superficie : 2 333 ha
Altitude : de 756 à 1 418 m

Intercommunalité : Loire Forez Agglomération
Alain BERTHÉAS, président

Canton : Montbrison
Conseillers départementaux :
- Jean-Yves BONNEFOY, adjoint au maire de Montbrison
- Annick BRUNEL, maire de Saint-Romain-le-Puy

Maire : David DELACELLERY (depuis 2016)

Élus communaux :

David DELACELLERY	**Artisan**
Julien FAUCHOT	Gérant de société
Frédéric GRANDPIERRE	Adjoint technique territorial
Jean-René MARCOUX	Agent de maîtrise
Marie-Agnès MOULIN (adj.)	Agricultrice
Blaise PERRETON	Responsable production
Christiane TISSIER (adj.)	Sans profession déclarée
Marie-Pierre VRAY	Secrétaire de mairie
Vanessa ZIEGLER DESTOUR	Mère au foyer

Contacter la mairie :
lundi de 14h00 à 17h00 – jeudi de 9h00 à 12h30
tél. : 04 77 76 24 31 / courriel : mairieroche42@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 185 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 54 000 €

Le saviez-vous ?

Haut-lieu de balade, la Grande Pierre Bazanne à 1 394m, est un neck d'origine volcanique émergeant des Hautes Chaumes du Forez. Elle offre un panorama à 360°.

La Pierre Bazanne © Parc Livradois-Forez

SAINT-BONNET-LE-COURREAU (42)
Commune du Parc naturel régional Livradois-Forez en attente de classement

Population totale[1] **:** 714 habitants
Superficie : 5 018 ha
Altitude : de 500 à 1 481 m

Intercommunalité : Loire Forez Agglomération
Alain BERTHÉAS, président

Canton : Boën-sur-Lignon
Conseillers départementaux :
- Chantal BROSSE
- Pierre-Jean ROCHETTE, maire de Boën-sur-Lignon

Maire : Joël ÉPINAT

Élus communaux :

Jean-Luc BÉAL	Ouvrier
David BREUIL	Agent d'affaires
Armand CATESSON	Ouvrier
Joël ÉPINAT	**Agriculteur**
Maryline GOUJET	Employée
Laura GRANDPIERRE	Profession libérale
Élodie JACQUET-CHAMBON	Salariée du secteur médical
Janine MASSON	Employée
Frédéric MASSON	Ouvrier
Véronique MONTAILLARD	
Raphaël MOULIN	Agent technique
Michel RÉMY*	Artisan
Annie TARQUINI	Salariée du secteur médical
René TRUNEL	Agent technique
Delphine VIAL	Fonctionnaire

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi et mercredi de 9h00 à 12h30– vendredi de 9h00 à 16h00
tél. : 04 77 76 81 87 / courriel : stbonnet.courreau@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 542 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 192 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Projet de revitalisation du centre-bourg*
- Création d'un service commun de secrétaires de mairie à l'échelle de la Communauté d'agglomération Loire-Forez
- Réhabilitation d'un logement locatif
- Révision de la règlementation des boisements
- Renouvèlement des menuiseries de la salle des fêtes
- Projet de mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Le hameau de Courreau, situé à plus de 1 000 m d'altitude sur un col venté, a été longtemps l'endroit le plus peuplé car c'est ici que se croisaient des voies antiques de circulation venant de Roche et de Saint-Anthème au sud, de Boën-sur-Lignon et de Roanne au nord, de Montbrison, de Saint-Etienne et de Lyon à l'est et donnant accès à l'Auvergne.

SAUVAIN (42)
Commune du Parc naturel régional Livradois-Forez en attente de classement

Population totale[1] :	393 habitants
Superficie :	3 023 ha
Altitude :	de 640 à 1 619 m

Intercommunalité : Loire Forez Agglomération
Alain BERTHÉAS, président

Canton : Boën-sur-Lignon
Conseillers départementaux :
- Chantal BROSSE
- Pierre-Jean ROCHETTE, maire de Boën-sur-Lignon

Maire : David MOREL (depuis 2014)

Élus communaux :

Marie-Pierre BAROU	Employée
Jean-Marc BROSSE (adj.)	Retraité
Dominique DEVIN (adj.)	Commerçant
Marcel DUBIEN	Ouvrier
Nathalie DUCHAMPT	Enseignante
Henri GOUTTE (adj.)	Retraité agricole
Christelle MARCHAND	Assistante maternelle
David MOREL*	**Agent d'assurances**
Guillaume PABIOU	Artisan
Laurent ROBERT	Salarié

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00
mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
tél. : 04 77 76 81 60 / courriel : mairie.sauvain@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 340 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 117 000 €

Exemple d'action conduite en partenariat avec le Parc Livradois-Forez :
Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »

Le saviez-vous ?
La commune est riche de nombreux points d'intérêt :
- Pierre-sur-Haute, le point culminant du département de la Loire et du Parc Livradois-Forez, est utilisé pour des installations civiles et militaires (partagé avec la commune de Job (63) sur la quelle est posée la borne altitudinale) ;
- la Réserve naturelle régionale des Jasseries de Colleigne couvre 285 ha ;
- une fontaine bâtie avec cinq meules occupe le centre du village ;
- la cascade du Saut Ferrand dans la vallée de Chorsin est un haut lieu de promenade ;
- « La Maison Sauvagnarde » est le musée des scieurs de long, du sabot, des traditions locales et de Louis Lépine (1846-1933, inventeur du Concours) qui séjournait régulièrement à Sauvain ;
- Sauvain détient le label « villages de caractère de la Loire ».

AGNAT (43)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 193 habitants
Superficie : 1 965 ha
Altitude : de 445 à 860 m

Intercommunalité : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
Jean-Jacques FAUCHER, président

Canton : Sainte-Florine
Conseillers départementaux :
- Nicole CHASSIN, maire de Sainte-Florine, vice-présidente de Auzon communauté
- Pascal GIBELIN, maire de Blesle

Maire : Christian PASSEMARD (depuis 2008)

Élus communaux :

Marie-Thérèse BION	Employée
Jean-Claude CARTIER	Agriculteur
Christian CAVARD	Employé
Pascal GEVAUDANT	Agriculteur
Olivier LASSAGNE	Enseignant
Christian PASSEMARD	**Fonctionnaire**
Franck ROCHE	Agriculteur
Dominique SENEZE	Employé
Marie-Thérèse SENEZE	Employée
Michel VIGIER (adj.)	Retraité agricole
Jean-Claude VIRAT (adj.)	Fonctionnaire

Contacter la mairie :
lundi de 14h00 à 18h00 – mardi de 9h00 à 12h00.
tél. : 04 71 76 32 76 / courriel : mairie.agnat@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 226 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 68 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Restauration de l'église (inscrite)
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Le nom de la commune viendrait de annius ou annacum qui désigne la propriété de l'homme romain ou gaulois, maître de la « villa » ou de l'exploitation agricole. La mise à jour de vestiges gallo-romains atteste cette étymologie.

Cette fiche n'a pas été vérifiée par la municipalité

Haute-Loire

ALLÈGRE (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] **:**	971 habitants
Superficie :	2 357 ha
Altitude :	de 880 à 1 172 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Gilbert MEYSSONNIER (depuis 2014)

Élus communaux :

Joseph AMPILHAC (adj.)	Retraité
Alain BERNARD	Enseignant
Jean BORIE (adj.)	Retraité
Dominique CHARRETIER (adj.)	Sans profession
Solange FALGON*	Fonctionnaire
Pascal GARNIER	Employé
Pierre HELLEPUTTE	Retraité
Éric JACOB	Vétérinaire
Jean-Michel JAMON	Expert-comptable
Hubert MARREL (adj.)	Retraité
Gilbert MEYSSONNIER	**Retraité**
Patricia PORTAL-BAPTISTE	Agent technique
Michel TALLOBRE	Fonctionnaire
Éric TAULEIGNE	Ouvrier
Suzanne TOURETTE	Retraitée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 – mercredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h00
tél. : 04 71 00 71 21 / courriel : mairie.allegre@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 908 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 266 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Création d'une maison de santé pluridisciplinaire (norme BBC : Bâtiment Basse Consommation)
- Création d'un réseau de chaleur bois
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Étude pour la revitalisation du centre-bourg*
- Rénovation de l'immeuble « coccinelle »*
- Révision de l'AVAP (Aire de valorisation de l'architecture et du patrimoine)*
- Participation du collège au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'un jardin partagé*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
- Le mont Bar est un volcan strombolien (700 000 ans) dont le cratère est occupé par une tourbière.
- La potence est le vestige d'un château d'origine féodale ravagé par un incendie en 1698.
- Allègre est le lieu de naissance de la résistante Germaine Tillion, l'une des cinq femmes inhumées au Panthéon.

AUZON (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	899 habitants
Superficie :	1 696 ha
Altitude :	de 400 à 755 m

Intercommunalité : Auzon Communauté
Jean-Paul PASTOUREL, président

Canton : Sainte-Florine
Conseillers départementaux :
- Nicole CHASSIN, maire de Sainte-Florine, vice-présidente de Auzon communauté
- Pascal GIBELIN, maire de Blesle

Maire : Jean-Louis LEGROS (depuis 2014)

Élus communaux :

Denis ANDRAUD (adj.)	Sans profession déclarée
Bernard BARBIER	Retraité
Pascal BARD (adj.)	Ouvrier
Cyril BEJOT	Fonctionnaire
Anthony COELHO	Agent technique
Yannick DUPOUX(adj.)*	Employé
Claude FONT	Agriculteur
Sandrine HUTIN	Agent technique
Jean-Louis LEGROS	**Retraité**
Mireille MAMET	Retraitée
Jean-François PASTOUREL	Agriculteur
Giovanni PILUDU (adj.)	Retraité
Sylvain THONAT	Agent technique
Gaylord VIGOUROUX	Salarié agricole

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et vendredi de 14h00 à 18h00 – mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
tél. : 04 71 76 11 42 / courriel : mairie-auzon@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 735 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 218 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Restauration de la collégiale Saint-Laurent et rénovation de la mairie*
- Chantiers participatifs (inscrits pour partie au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire ») : restauration des terrasses du chemin de ronde, plantation d'arbres fruitiers, reconstruction de murets en pierre sèche, création d'un jardin des senteurs*
- Aménagement de l'entrée du bourg : fleurissement et signalétique*
- Travaux d'aménagement de voirie*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Le patrimoine bâti est abondant à Auzon, dont l'église Saint-Laurent qui est une ancienne collégiale bénédictine d'architecture romane construite à l'apogée de cet art en Auvergne.

Haute-Loire

BEAUNE-SUR-ARZON (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	238 habitants
Superficie :	1 438 ha
Altitude :	de 885 à 1 073 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :

- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Jean-Pierre MORGAT (depuis 1995)

Élus communaux :

Marcel ARCHET*	Retraité agricole
Christian BOUTIN	Entrepreneur en bâtiment
Bernard FAVEYRIAL	Employé
Florence FAVIER	Fonctionnaire
Bénédicte FOURNERIE (adj.)	Agricultrice
Bernard GALLON (adj.)	Agriculteur
Jean-Michel LAGIER	Retraité
Alphonse MONTAGNE	Agriculteur
Jean-Pierre MORGAT	**Notaire**
Thierry SANIAL	Employé
Simone TRIZAC	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi et jeudi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 71 03 62 24 / courriel : mairie.beaune.sur.arzon@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 205 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 53 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement paysager d'une portion du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle : création d'une aire de repos pour les marcheurs
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?

Le festival estival *Sacatz Vos,* à Beaune-sur-Arzon mêle écologie et musique dans un cocktail inattendu.

BERBEZIT (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	51 habitants
Superficie :	1 039 ha
Altitude :	de 712 à 1 163 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Serge DESCHEEMACKER (depuis 2014)

Élus communaux :

René BARD	Profession libérale
Nathalie BOUDOUL*	Employée
Sylvie SIBAUD (adj.)	Employée
Serge DESCHEEMACKER**	**Cadre**
Daniel FARGET	Sans profession déclarée
Gérard MIGLIORI	Profession libérale
Etienne RODIER	Employé

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, vice-présidente du syndicat mixte
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
mardi de 9h00 à 12h00 et vendredi de 13h30 à 17h30
tél. : 04 71 00 01 43 / courriel : mairie.berbezit@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 201 0000 €
Capacité d'autofinancement brute = 84 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Travaux de restauration de la digue de l'étang
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Personnage attachant, dans la mémoire collective, Alexandrine Bard, qui a disparu au début des années 2000 tenait l'un des trois cafés de Berbezit, elle faisait aussi « dépannage » d'épicerie.

Haute-Loire

BONNEVAL (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] : 78 habitants
Superficie : 1 466 ha
Altitude : de 740 à 1 126 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Paul BARD (depuis 1971)

Élus communaux :

Mireille BARBE (adj.)	Retraitée
Paul BARD	**Retraité**
Jean BRAU	Retraité de l'enseignement
Annie CHALOYARD*	Retraitée Retraité
Gérard FAYET	Agriculteur
Robert OULION	Retraitée
Christiane VALENTIN	

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00 – mercredi de 8h30 à 11h30 – vendredi de 8h30 à 12h30
tél. : 04 71 00 04 98 / courriel : mairiebonneval@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 328 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 74 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Mise en place d'un « Atelier des paysages »*
- Aménagement d'un site de visite en forêt (chantier participatif en faveur de la nature « ordinaire » soutenu par le Parc)*
- Projet de végétalisation du centre bourg avec des espèces locales (chantier participatif)*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Organisation de chantiers d'insertion et de reconquête du territoire
- Aménagement de dessertes forestières
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
La commune est propriétaire de quatre chambres d'hôtes et d'une auberge. Elle dispose en outre, sur son territoire, de chambres d'hôtes de type familial agrées, de yourtes et de gîtes et meublés.

CHAMPAGNAC-LE-VIEUX (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	221 habitants
Superficie :	2 061 ha
Altitude :	de 640 à 980 m

Intercommunalité : Auzon Communauté
Jean-Paul PASTOUREL, président

Canton : Sainte-Florine
Conseillers départementaux :
- Nicole CHASSIN, maire de Sainte-Florine, vice-présidente de Auzon communauté
- Pascal GIBELIN, maire de Blesle

Maire : Évelyne MICHE (depuis 2016)

Élus communaux :

Florent BARD	Agent technique
Jacqueline DOMAS	Employée
Michel FERRO	Employé
Jacques MAZAL	Commerçant
Évelyne MICHE*	**Sans profession déclarée**
Marie-Louise MIGNOT	Retraitée
Daniel PHILIPPON	Agent technique
Robert ROCHE (1er adj.)	Retraité (artisan-commerçant)

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 14h00 à 17h00 – mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 71 76 80 91 / courriel : mairie@champagnaclevieux.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 388 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 86 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement paysager des abords du plan d'eau*
- Rénovation de l'église (toiture et enduits)*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
La commune possède un beau lac de pêche et de baignade.

CHANIAT (43)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 173 habitants
Superficie : 1 393 ha
Altitude : de 454 à 869 m

Intercommunalité : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
Jean-Jacques FAUCHER, président

Canton : Brioude
Conseillers départementaux :
- Michel BERGOUGNOUX, conseiller municipal de Brioude
- Sophie COURTINE

Maire : André POITRASSON-RIVIÈRE

Élus communaux :

Irène ALLARD	Retraitée
Christiane BARD	Sans profession déclarée
Régine DUTEIL	Agricultrice
Arlette GRANDJEAN	Fonctionnaire
Christine JONAS (adj.)	Agricultrice
Martial MUZZOLIN	Retraité
Thierry OLÉON (adj.)	Agriculteur
André POITRASSON-RIVIERE	**Retraité**
Jean-Pierre PORTE (adj.)	Agriculteur
Roland SAUGUES	Agriculteur
Suzanne VAUZELLE	Retraitée

Contacter la mairie :
mardi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 – mercredi de 10h00 à 12h00 – vendredi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 71 74 31 13 / courriel : chaniat.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 181 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 52 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Aménagement du bourg
- Mise en gérance d'une auberge communale
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Trappàlu signifie « piège à loups » ; c'est le nom donné à la randonnée pédestre qui part du bourg de Chaniat.

CHASSAGNES (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	162 habitants
Superficie :	1 224 ha
Altitude :	de 529 à 871 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :

- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Mikaël VACHER (depuis 2014)

Élus communaux :

Hubert BACHELERIE	Retraité
Jérémie BARBAROUX(adj.)*	Artisan
Yvan BREUL	Agriculteur
Karin BROSSAIS (adj.)	Enseignante
Romain ESPENEL	Agriculteur
Jean-Paul MENAGAZZO	Employé
Lionel PAGÈS (adj.)	Fonctionnaire
Stéphane SENEZE	Employée
Elizabeth SPENCER	Enseignante
Jean-Paul TOUCHEBOEUF	Employé
Mickaël VACHER	**Agriculteur**

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc , membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi de 14h00 à 17h00 – vendredi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 71 76 86 08 / courriel : communedechassagnes@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 159 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 50 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement du bourg
- Chantier participatif consacré à la construction en pisé
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Rénovation d'une maison de bourg en logement *
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
À Chassagnes, la brasserie Barbaroux fabrique de la bière artisanale biologique.

CHASSIGNOLLES (43)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] :	67 habitants
Superficie :	1 827 ha
Altitude :	de 666 à 1 100 m

Intercommunalité : Auzon Communauté
Jean-Paul PASTOUREL, président

Canton : Sainte-Florine
Conseillers départementaux :

- Nicole CHASSIN, maire de Sainte-Florine, vice-présidente de Auzon communauté
- Pascal GIBELIN, maire de Blesle

Maire : Michel CLÉMENSAT (depuis 1995)

Élus communaux :

Annie ASTANIÈRE	Retraitée
Thierry BLANCHET	Agriculteur
Michel CLÉMENSAT	**Fonctionnaire**
Michèle ISLASSE (adj.)	Retraitée (secteur agricole)
Jean-Michel MARQUET	Agent technique
Daniel OUSSELIN	Retraité

Contacter la mairie :
jeudi de 14h00 à 18h30
tél. : 04 71 76 34 33 / courriel : mairie.chassignoles@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 188 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 81 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Rénovation de bâtiments publics
- Aménagements extérieurs dans le bourg
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?

L'occupation humaine serait attestée dans cette commune dès le 6e siècle. La toponymie laisse penser qu'un domaine d'exploitations de type gallo-romain y était établi.

Collection iconographique, Château de Chavaniac-Lafayette

Sur les traces de La Fayette

En Livradois-Forez, on passera à Aix-Lafayette, au lieu-dit La Fayette, forcément, à Champetières, au domaine du Bouy. Il faut bien sûr visiter le château de Vollore, pour la généalogie, et celui de Chavaniac, pour l'épopée américaine. Et si on veut pousser jusqu'en Amérique…

CHAVANIAC-LAFAYETTE (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 287 habitants
Superficie : 841 ha
Altitude : de 620 à 1045 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :
- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Maurice LAC (depuis 2014)

Élus communaux :

Françoise ARNAUD	Retraitée
Jany BIANCHI	Retraitée
Hélène CASTAGNA	Fonctionnaire
Pascal CHARBONNIER	Ouvrier
Bruno DIGIAMBATTISTA	Employé
Michel GARNIER	Employé
Maurice LAC	**Retraité (Profession libérale)**
Pascale PENIDE (adj.)	Enseignante
Yannick THOMAS(adj.)*	Ouvrier
Gilles TURGOT	Retraité

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc , membre du comité syndical

Contacter la mairie :
mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 – mercredi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 71 77 51 50/ courriel : commune-chavaniac-lafayette2@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 252 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 61 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement du bourg et de la traverse*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Projet de rénovation d'un bâtiment en locaux associatifs*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?

- La semence d'un érable plane qui pousse dans le parc du château de Chavaniac-Lafayette, berceau du héros des deux mondes, s'est offert un voyage dans l'espace, en 1971, à bord de la fusée Apollo 14, avant de revenir sur cette terre pour y prendre racine, cinq ans plus tard, à l'occasion du bicentenaire de la déclaration d'indépendance des États-Unis.
- Cette commune est le siège du Conservatoire botanique national du Massif central.

Haute-Loire

CHOMELIX (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	489 habitants
Superficie :	2 647 ha
Altitude :	de 674 à 1 089 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :

- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Roselyne BEYSSAC (depuis 2014)

Élus communaux :

Roselyne BEYSSAC	**Fonctionnaire**
Jean-Claude BONNEFOY*	Retraité
Jean-Luc BRIGNON	Agriculteur
Patrice CARLE	Agriculteur
Christophe COIFFIER	Employé
Odile DECHAUD BLACHON	Agent technique
Philippe DURANSON (adj.)	Fonctionnaire de catégorie B
Ginette GALLET-ALLAIN (adj.)	Retraitée
Alexandre OULION	Agriculteur
Émilienne PRALONG	Salariée (secteur médical)
Marc SABIN	Employé

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h30 à 12h00
tél. : 04 71 03 63 10 / courriel : mairie@chomelix.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 373 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 110 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement d'un sentier de découverte des gorges de l'Arzon*
- Aménagement dans le bourg : aire de jeu, abords de la bibliothèque, du cimetière, jardins-vergers familiaux partagés
- Réfection de la voirie communale
- Aménagement de la place du marché
- Restauration des vitraux de l'église
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
La légende veut que César, accompagné de ses légions, soit passé par un chemin situé au lieu-dit Les Sagnes, lors de la conquête de la Gaule.

CISTRIÈRES (43)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] :	145 habitants
Superficie :	2 189 ha
Altitude :	de 711 à 1 155 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :

- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Sylvie BARBÉ (depuis 2014)

Élus communaux :

Sylvie BARBÉ	**Employée**
Isabelle BOUCHET	Employée
Laurent CLADIÈRE (adj.)	Agriculteur
Gérard COCHE	Retraité
Aurélie DUMONT	Employée
Patricia FLAURAUD	Employée
Marie-Claude GILBERT	Sans profession déclarée
Philippe MENAGER*	Employé
Pascale MOLLIN-JOURDE (adj.)	Artisan
Antoine VIDAL	Agriculteur
Nicky VIGIER	Sans profession déclarée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 9h30 à 12h00 – vendredi de 9h30 à 12h00
tél. : 04 71 00 02 47 / courriel : mairiecistrieres@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 171 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 46 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Organisation de marchés d'été animés
- Projet d'aménagement de la place du village*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?

Depuis plus de vingt ans, se tient à Cistrières un marché du soir tous les vendredis vers 17h00 en été.

Haute-Loire

COLLAT (43)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 86 habitants
Superficie : 1 022 ha
Altitude : de 687 à 1 191 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :
- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Marie-Christine DELABRE (depuis 2008)

Élus communaux :

Chantal BEGON	Agriculteur
Luc BESSIERE (adj.)	Retraité
Dominique BONHOURE	Agriculteur
Marie-Christine DELABRE	**Retraitée de l'enseignement**
Georges MONATTE (adj.)	Retraité
Liliane TOURETTE	Retraitée
Nathalie VIDAL	Employée

Contacter la mairie :
mercredi de 14h00 à 18h00 – vendredi de 9h30 à 11h30
tél. : 04 71 50 42 78/ courriel : communedecollat@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 130 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 66 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement du bourg
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Réfection de la salle polyvalente
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Au 13e siècle, Collat dépendait de l'Abbaye de La Chaise-Dieu. Un chemin avait semble-t-il été tracé par les moines qui se rendaient fréquemment dans leur prieuré. Il portait le nom de « Chemin des Moines ».

Cette fiche n'a pas été vérifiée par la municipalité.

CONNANGLES (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	149 habitants
Superficie :	2 189 ha
Altitude :	de 873 à 1 145 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :

- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Maryse POURRAT (depuis 2008)

Élus communaux :

Christian BEAUNE	Employé
René CARMIER (adj.)	Retraité (secteur agricole)
Marie-Thérèse GIBERT	Retraitée de l'enseignement
Christian MEINARD*	Retraité de l'enseignement
Maryse POURRAT	**Retraitée**
Jean-Paul PRALONG	Retraité
Jacqueline RABASTE (adj.)	Retraitée (artisan-commerçant)
Noël SABLIÈRE	Employé
Mireille VIALATEL	Retraitée
Jean-Paul VIDAL (adj.)	Agriculteur
Marie-Louise VINCENT	Retraitée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 14h30 à 18h00 – mercredi de 10h00 à 12h00
tél. : 04 71 00 03 06/ courriel : mairie.connangles@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 236 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 102 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Mise en gérance d'une auberge communale
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?

- Le circuit de La Roche Martine conduit les marcheurs au hameau des Faux où ils découvrent le mystérieux bloc de pierre ainsi qu'une vue saisissante sur le Sancy, le Cézallier, le Plomb du Cantal, le mont Bar, et le mont Mézenc.
- Connangles est un ancien prieuré de La Chaise-Dieu mentionné au 13e siècle. L'église est du 15e siècle, très insérée dans le bâti du bourg, elle s'ouvre latéralement par un bel arc en plein cintre. L'abside est romane et la nef gothique. Sur la partie visible du chevet, des modillons représentent des têtes d'animaux.
- D'autres éléments du patrimoine sont remarquables : lavoirs, croix...

CRAPONNE-SUR-ARZON (43)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 2 107 habitants
Superficie : 3 337 ha
Altitude : de 771 à 1 063 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Laurent MIRMAND (depuis 2014)

Élus communaux :

Christophe AYEL	Agriculteur
Paul BARBIER	Retraité
Christine CARTIER (adj.)	Retraitée
Claude CHAPPON (adj.)	Commerçant
Virginie CENZATO	
Frédéric COUTANSON	Cadre supérieur
Caroline COURTIAL	Employée
Paul DEMAS (adj.)	Retraité (artisan-commerçant)
Yvette DUMAS	Fonctionnaire
Philippe GIRARD	Restaurateur
Alain JOUBERT	Retraité
Marie-Agnès MAGAUD	Agent technique
Nathalie MENTHON	Cadre supérieur
Laurent MIRMAND	**Chef d'entreprise**
Michèle PROHET	Employé
Élisabeth ROUX (adj.)	Artisan
Aurèlie VINCENT	Employée
Michel RAMOUSSE	Retraité agricole
Hervé VIGNAL	Employé

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 71 03 20 03 / courriel : craponnesurarzon@craponnesurarzon.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 2 023 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 555 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Soutien au commerce
- Inventaire des zones humides
- Construction d'un pôle public
- Élaboration d'une stratégie de revitalisation du centre-bourg*
- Aménagement de l'entrée de ville
- Création d'une maison de santé*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune adhère au réseau livre & lecture en Livradois-Forez « Passeurs de Mots » pour sa bibliothèque (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Depuis 1993, se tient à Craponne-sur-Arzon un festival de musique country.

FÉLINES (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] :	307 habitants
Superficie :	2 050 ha
Altitude :	de 958 à 1 122 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Philippe MEYZONET (depuis 1995)

Élus communaux :

Jean ARNAUD (adj.)	Retraité
Pascal CHAPELLE	Agriculteur
Stéphane DARLE (adj.)	Agriculteur
Noëlle EYRAUD	Retraitée
Dimitri FOURNERIE	Agriculteur
Jean GRANGHON (adj.)	Retraité agricole
Cédric MARTIN*	Employé
Philippe MEYZONET	**Employé**
Sandrine RABASTE	Infirmière libérale
Laëtitia TANGHE	Salariée du secteur médical

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mercredi de 9h00 à 12h00 – samedi de 10h00 à 12h00
tél. : 04 71 00 90 64 / courriel : mairie.felines43@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 343 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 106 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Création de logements et de salles de réunion
- Organisation d'une fête de la forêt et du bois avec l'ancienne intercommunalité
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
Félines adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).

Le saviez-vous ?
Dans le petit hameau de La Souchère au nord de la commune de Félines, il ne reste guère aujourd'hui que la source Ligonie, vestige d'un complexe thermal construit au tournant des 19e et 20e siècles qui pouvait accueillir 3 000 curistes chaque saison.

Haute-Loire

FIX-SAINT-GENEYS (43)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 129 habitants
Superficie : 791 ha
Altitude : de 951 à 1 195 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Saint-Paulien
Conseillers départementaux :
- Michel JOUBERT, maire de Chaspuzac (depuis 1977)
- Marie-Pierre VINCENT, adjointe au maire de Saint-Paulien

Maire : Jean-Paul BÉRARD

Élus communaux :

Jean-Paul BÉRARD	**Retraité du secteur agricole**
Nathalie BÉRARD	Enseignante
Pascal COMTE (adj.)	Commerçant
Didier DIOUDONNAT	Agriculteur
Jean-François GALLIEN	Retraité
Yves GALLIEN	Retraité
Isabelle GOUX	Enseignante
Pierre ROUSSET (adj.)	Retraité (profession libérale)
Denis SOLEILHAC	Artisan
Michel TALLOBRE	Retraité
Florian VIALLET	Ouvrier

Contacter la mairie :
mardi et vendredi de 8h00 à 12h00
tél. : 04 71 57 03 18 / courriel : mairiefixstgeneys@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 127 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 12 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Projet d'aménagement de la traverse (N102)
- Rénovation de logements communaux
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
- À 1 116 m d'altitude, le col de Fix marque le point culminant de la nationale 102 reliant l'A75 (Lempdes-sur-Alagnon) à Montélimar.
- Le monument aux morts est entouré de canons allemands.

FRUGIÈRES-LE-PIN (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 160 habitants
Superficie : 1 157 ha
Altitude : de 467 à 766 m

Intercommunalité : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
Jean-Jacques FAUCHER, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :
- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Maurice LAURENT (depuis 2008)

Élus communaux :

Vincent BOULLET	Cadre supérieur
Marc CAMPAGNE	Ouvrier
Antoine CAREMIER (adj.)	Ouvrier
Armelle CHAMBON	Architecte
Émilie CHAZAL(adj.)*	Agricultrice- Maraîchère
Jean-Michel GENTNER	Profession rattachée à l'enseignement
Jean-François GILLET	Employé
Delphine LACURE	Employée
Maurice LAURENT	**Agriculteur**
André RODIER	Retraité
David SYLVAIN (adj.)	Ouvrier

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 – mercredi de 9h00 à 12h00 – jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
tél. : 04 71 76 42 37 / courriel : mairie.frugiereslepin@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 109 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 30 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Organisation d'un chantier participatif pour la nature ordinaire avec le Parc : création d'un parc arboré*
- Gestion douce d'un « communal » par un pâturage extensif pour conserver la flore remarquable*
- Aménagement paysager d'un couderc*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Homme politique français né à Givors en 1867 et mort à Frugières-le-Pin en 1935, Julien Fayolle, radical-socialiste fut député de la Haute-Loire entre 1914 et 1919, puis entre 1928 et 1933, puis sénateur de 1933 à 1935.

Haute-Loire

JAVAUGUES (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 203 habitants
Superficie : 698 ha
Altitude : de 459 à 798 m

Intercommunalité : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
Jean-Jacques FAUCHER, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :

- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Bernard BEAUDON (depuis 2014)

Élus communaux :

Bernard BEAUDON*	**Retraité de l'enseignement**
Patrice BON (adj.)	Employé
Françoise CAREMIER	Ouvrière
Lydia CHASTRETTE (adj.)	Fonctionnaire
Marie-Christine COURTEIX	Fonctionnaire
Pascal FABRE	Ouvrier
Patrick JARLIER	Salarié agricole
Éric RICHARD	Agriculteur
Yves ROCHE	Retraité
Delphine VIRAT	Enseignante
Claire VUE	Professeure du secondaire

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc et délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 9h00 à 12h00 – vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h45 à 17h30
tél. : 04 71 76 44 70/ courriel : mairie.javaugues@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 166 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 25 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Enfouissement des lignes électriques
- Installation Internet haut débit (fournisseur local)
- Travaux d'entretien de l'église et ses abords
- Réflexion pour la reprise d'un commerce fermé de longue date
- Organisation de « La ronde de la Marquise », course pédestre
- Partenariat de la bibliothèque avec le département de la Haute-Loire
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Le 3 juin 1902, une tornade meurtrière de forte intensité (vents estimés entre 220 km/h et 270 km/h) a traversé plusieurs communes de Haute-Loire, dont Javaugues qui fut la plus sinistrée.

JAX (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	149 habitants
Superficie :	1 193 ha
Altitude :	de 646 à 1 150 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :

- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Thierry GRIMALDI (depuis 2014)

Élus communaux :

Christian ALLIGNON	Retraité (artisan-commerçant)
Guy BEIGNER	Retraité agricole
Henriette BERNARD	Retraitée agricole
Jean-François BLANC (adj.)*	Retraité (artisan)
Éric BONNEVIALLE	Agriculteur
Jacky CHAUCHAT	Ouvrier
Daniel FERRY	Employé
Thierry GRIMALDI	**Entrepreneur du bâtiment**
Christophe LAURENT	Agriculteur
Stéphane SABATO (adj.)	Artisan
Thomas VERDIER	Artisan

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi de 10h00 à 17h00 – jeudi de 9h30 à 11h30
tél. : 04 71 77 50 64 / courriel : mairiejax@hotmail.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 219 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 111 000 €

Exemple d'action conduite en partenariat avec le Parc Livradois-Forez :
Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »

Le saviez-vous ?
Jean Dursac, le prédécesseur de Thierry Grimaldi à la mairie de Jax est resté maire de 1970 à 2014, soit plus de sept mandats complets.

Jax © Yves CHARLEMAGNE

JOSAT (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	80 habitants
Superficie :	1 244 ha
Altitude :	de 620 à 1 107 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :

- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Nicolas di GIAMBATTISTA

Élus communaux :

Denis BEAUME (adj.)	Retraité
Florence BELLUT (adj.)	Fonctionnaire
Mickaël BELLUT	Salarié agricole
Nicolas DI GIAMBATTISTA	**Retraité de l'enseignement**
Didier MARTIN	Salarié agricole
Maxime MONTEILLARD*	Fonctionnaire
Roger VINCENT	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 14h00 à 17h00 – vendredi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 71 50 37 00 / courriel : communedejosat@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 97 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 35 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Restauration du petit patrimoine (chantier participatif)
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Comme sur les communes voisines, à Josat on extrayait autrefois la fluorine et l'antimoine. De ce passé, il reste un important réseau de galeries de mines occupées… par des colonies de chauves-souris.

Cette fiche n'a pas été vérifiée par la municipalité.

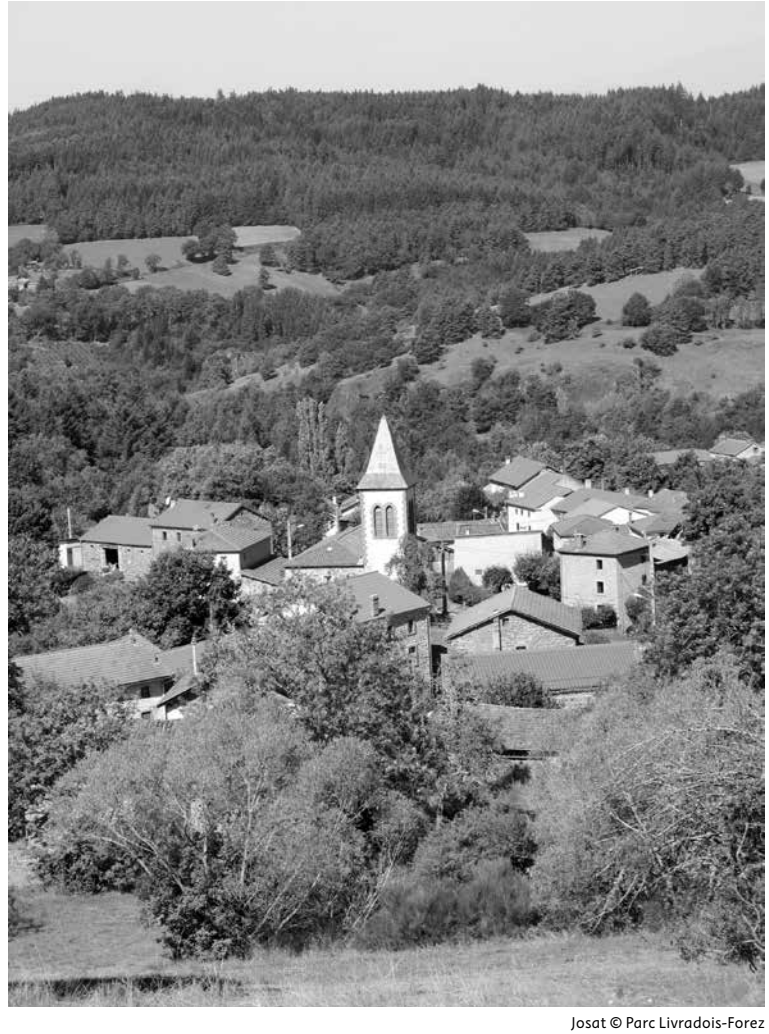

Josat © Parc Livradois-Forez

JULLIANGES (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] :	455 habitants
Superficie :	1 844 ha
Altitude :	de 838 à 1 089 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Bernard BRIGNON (depuis 1995)

Élus communaux :

Bernard BRIGNON**	**Retraité**
Georges FAYOLLE (adj.)	Retraité de l'enseignement
Gérard FERRAND*	Retraité
Cyril FERREBOEUF	Agriculteur
Gérard GISCLON	Retraité
Roger LOUBET (adj.)	Retraité (artisan-commerçant)
Bruno MAHINC	Agriculteur
Laurence VASSELON	Employée
Yves MATHIEU (adj.)	Retraité
René PAILLET	Retraité
Éric VIGNAL	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué du conseil départemental au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
mardi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
tél. : 04 71 03 22 68 / courriel : mairie-de-jullianges@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 375 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 74 000€

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Aménagement de la traverse du bourg*
- Démolition de deux bâtiments en centre-bourg*
- Réfection du toit de l'église
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
L'hippodrome de Jullianges est le plus haut de France métropolitaine.

Haute-Loire

LA CHAISE-DIEU (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 674 habitants
Superficie : 1 356 ha
Altitude : de 916 à 1 112 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : André BRIVADIS (depuis 2014)

Élus communaux :

Fabien BLANCHEFORT	Employé
André BRIVADIS	**Retraité de l'enseignement**
Lionel DEGREZE	Restaurateur
Véronique PHILIPON	Pharmacienne
Aimé FAYET	Retraité
Agnès GASCON	Commerçant
Stéphane GIBERT (adj.)	Agriculteur
Jacqueline CHAILLY	Retraitée (artisan-commerçant)
Isabelle PÉPIN*	Enseignante
Stéphane ROUX (adj.)	Fonctionnaire
Élisabeth SALSE	Employée
Armelle SAVINEL (adj.)	Employée
Gérard SPECEL (adj.)	Fonctionnaire
Philippe TRAI	Ouvrier

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 (10h en juillet/août) et de 14h00 à 16h00 – mardi et jeudi (sauf juillet/août) de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h00 (10h00 à 12h00 en juillet/août)
tél. : 04 71 00 01 57 / courriel : lcdmairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 977 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 151 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement du bourg, définition d'une stratégie*
- Réfection de l'abbatiale, restauration de monuments et d'œuvres d'art
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La Chaise-Dieu adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).

Le saviez-vous ?
Vieilles de 500 ans, les exceptionnelles tapisseries flamandes du chœur de l'abbaye ont été restaurées. Elles sont présentées au public dans la Chapelle Notre-Dame du Collège remise à jour grâce aux travaux de restauration de l'ensemble abbatial.

LA CHAPELLE-BERTIN (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	56 habitants
Superficie :	1 129 ha
Altitude :	de 680 à 1 136 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Paul MAURY (depuis 1995)

Élus communaux :

Olivier BERTRAND (adj.)	Ouvrier
Maxime FARIGOULE (adj.)	Fonctionnaire
Sandrine MARTIN	Employée
Dominique MAURY	Employé
Paul MAURY	**Retraité agricole**
Jean-François PONCET*	Sans profession déclarée
Jérôme SAINTENAC	Artisan

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
jeudi de 12h00 à 17h00
tél. : 04 71 00 21 94 / courriel : mairie.chapellebertin@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 89 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 31 000€

Exemple d'action conduite en partenariat avec le Parc Livradois-Forez :
Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »

Le saviez-vous ?
La Chapelle-Bertin fut un prieuré dépendant de l'abbaye de La Chaise-Dieu, placé sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle.

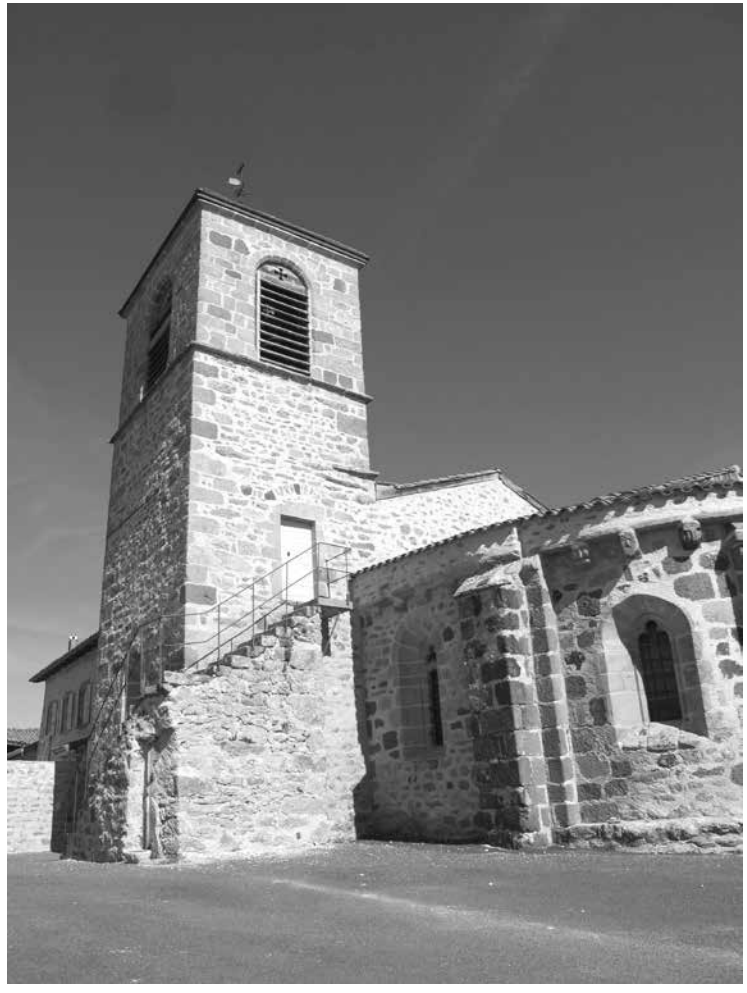

La Chapelle-Bertin © Parc Livradois-Forez

Haute-Loire

LA CHAPELLE-GENESTE (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] : 114 habitants
Superficie : 1 806 ha
Altitude : de 668 à 1 114 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Christine NOTON (depuis 2014)

Élus communaux :

Brigitte BAYLOT	
Colette CHEVALIER	Fonctionnaire
Thierry DEBARD	Salarié agricole
Paulette DELAIGUE	Employée
Robert DIDIER	Ingénieur
Christine NOTON	**Retraitée**
Nelly ORIOL	Agricultrice
Paul ORIOL (adj.)	Agriculteur
Mireille PETITJEAN*	Retraitée de l'enseignement
Paul SARRE (adj.)	Retraité
Aurélien SAVINEL (adj.)	Chef d'entreprise

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 9h00 à 12h00 – vendredi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 71 00 02 34 / courriel : mairie.chapellegeneste@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 211 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 91 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Organisation d'un trail caritatif
- Travaux de voirie
- Réparation du toit de la cure
- Réhabilitation d'un logement communal dans l'ancienne école
- Mise en place de panneaux de circulation
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Aux 16e et 17e siècles, La Chapelle-Geneste fut un fief de la famille de Boissieux dont un représentant, Frélat de Boissieux, fut évêque de Saint-Brieuc de 1705 à 1720.

LAVAL-SUR-DOULON (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	66 habitants
Superficie :	1 228 ha
Altitude :	de 642 à 1 110 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Jean-Noël LAPEYRE (depuis 1995)

Élus communaux :

Thérèse BARD	Employée
Lucien DEMATHIEU	Retraité
Jean-Noël LAPEYRE	**Fonctionnaire territorial**
Lucien MONIER (adj.)	Retraité
Georges PORTE (adj.)	Retraité
Marie-Paule POUZOL	Retraitée
Fabrice ROUVET*	Chef d'entreprise

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 18h00 à 20h00
tél. : 04 71 76 31 59 / courriel : mairielavalsurdoulon@free.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 110 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 48 000€

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Travaux d'assainissement
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Création d'un local technique et d'un logement locatif au bourg
- Travaux de voirie (L'Air et Le Soleil)
- Réfection du chauffage de l'église

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Christian de Seauve, fondateur des cahiers de la Haute-Loire a publié en 2008 des *Notes sur les châteaux disparus du Vialard et de l'Air à Laval-sur-Doulon.*

Haute-Loire

LAVAUDIEU (43)
Commune associée au Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] :	240 habitants
Superficie :	1 754 ha
Altitude :	de 438 à 727 m

Intercommunalité : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
Jean-Jacques FAUCHER, président

Canton : Brioude
Conseillers départementaux :
- Michel BERGOUGNOUX, conseiller municipal de Brioude
- Sophie COURTINE

Maire : Pascal PIROUX

Élus communaux :

Jacqueline DELHERME (adj.)	Retraitée
Marie-Christine MALLEGUE (adj.)	Agricultrice
Pascal PIROUX*	**Employé**
Jean-Louis ROCHETTE	Fonctionnaire
Laurent TAVERNIER	Agriculteur
Gérard THONNAT	Retraité
Gilles THONNAT	Agriculteur
Monique VIDAL	Retraitée
Zora WATEL	Commerçante

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 14h00 à 16h30 – jeudi de 14h00 à 16h30
tél. : 04 71 76 42 74 / courriel : mairielavaudieu@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 248 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 121 000 €

Le saviez-vous ?
Lavaudieu peut se prévaloir de trois labellisations : « Les Plus Beaux Villages de France », « Villes et villages fleuris », « Villes et Pays d'Art et d'Histoire ».

Clocher de l'abbatiale de Lavaudieu ©Parc Livradoios-Forez

MALVIÈRES (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] :	138 habitants
Superficie :	1 372 ha
Altitude :	de 668 à 1 074 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Jean-Claude BONNEBOUCHE (depuis 2001)

Élus communaux :

Didier BONNAMAIN	Artisan
Jean-Claude BONNEBOUCHE	**Agriculteur**
Béatrice BRUNEL-DARLE	Salariée du secteur médical
Jean-Robert CHAIZE*	Prestataire touristique
Alain DUCHAMP	Retraité
Jean-Marc MOTTET	Ouvrier
Véronique PIPELLIER-BRESSON	Salariée du secteur médical
Sylvie ROHM-ROLLAND	Retraitée (artisan-commerçant)
Louis ROUSSERIE	Retraité
Jean ROUX	Retraité
René ROUX (adj.)	Agriculteur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 16h00 à 18h00 – vendredi de 15h30 à 17h30
tél. : 04 71 00 04 09 / courriel : mairie.malvieres@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 163 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 96 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Rénovation des salles communales (isolation thermique et acoustique, mise en accessibilité)
- Acquisition d'un tracteur / sableuse gravillonneuse
- Restauration du petit patrimoine du bourg (trois croix et monument)
- Changement des «ouvertures» du gîte communal
- Création de deux appartements locatifs
- Construction d'un hangar pour le matériel communal
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
La seigneurie de Folgoux est attestée en 1318 et le château fut probablement construit en 1344, date inscrite sur le mur. Incendié et pillé vers 1590 pendant les guerres de Religion, il fut reconstruit au début du 17e siècle. Il est privé et fermé au public.

Haute-Loire

MAZERAT-AUROUZE (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	215 habitants
Superficie :	1 635 ha
Altitude :	de 534 à 968 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :

- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Raymond FRAISSE (depuis 2001)

Élus communaux :

Raymond BLANC	Retraité
Philippe BLASQUEZ*	Agent technique
David CHANTEMESSE	Ouvrier
Thierry CUELLAR	Employé
Marie-Paule DESFONDS	Employée
Simonne FAYOLLE (adj.)	Retraitée
Raymond FRAISSE	**Retraité**
Véronique MAJKSNER	Fonctionnaire
Gisèle MERLE	Salariée agricole
André RAMON	Enseignant
Jean-Pierre SOIGNON (adj.)	Retraité agricole

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 9h00 à 12h00 – vendredi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 71 76 82 70 / courriel : mairie.mazerat.aurouze@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 164 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 32 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Rénovation énergétique de l'école et d'un logement*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
La commune est traversée par La Senouire qui prend sa source à Sembadel (43) et qui coule sur 64 km environs jusqu'à Fontannes sur la commune de Brioude où elle se jette dans l'allier.

MONLET (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	408 habitants
Superficie :	3 570 ha
Altitude :	859 à 1 172 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :

- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Michel DESSIMOND (depuis 2017)

Élus communaux :

Gérard CHAPELLE (1er adj.)	Retraité (profession libérale)
Michel DESSIMOND	**Profession libérale**
Daniel FAURE	Retraité
Thomas JACQUES*	Employé
Simone MALHOMME	Retraitée (artisan-commerçant)
Roland MEYSSONNIER	Agriculteur
Geneviève MONATTE	Retraitée
Daniel PICOT (2e adj.)	Retraité agricole
Vincent PUAUD	Cadre
Joëlle SERVEL GARAND	Professeure du secondaire
Christine VALENTIN	Fonctionnaire

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et jeudi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 71 00 73 65 / courriel : mairie.monlet@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 461 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 193 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Création de la réserve naturelle régionale du lac de Malaguet*
- Réhabilitation de la voie ferrée Sembadel-Darsac
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Pierre Monatte, né le 15 janvier 1881 à Monlet et mort le 27 juin 1960 à Paris fut correcteur d'imprimerie et militant politique français, anarchiste puis syndicaliste révolutionnaire, figure majeure du syndicalisme en France. En 1909, il était parmi les fondateurs du journal *La Vie ouvrière* et, en 1925, de *La Révolution prolétarienne*.

Haute-Loire

MONTCLARD (43)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 57 habitants
Superficie : 958 ha
Altitude : de 640 à 1 204 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :
- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Bernard MONATTE

Élus communaux :

Danielle BAUDIN	Retraitée de l'enseignement
Pascale BELMONT	Salariée du secteur médical
Gilbert CHATEAUNEUF	Ouvrier
Thierry FOUILLOUX	Artisan
Bernard MONATTE	**Retraité agricole**
Antoine TYSSANDIER (adj.)	Retraité agricole
Nicolas VIGIER (adj.)	Employé

Contacter la mairie :
mardi de 9h00 à 11h00
tél. : 04 71 76 68 33 / courriel : commune.montclard@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 106 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 52 000 €

Exemple d'action conduite en partenariat avec le Parc Livradois-Forez :
Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »

Le saviez-vous ?
Un pèlerinage est organisé annuellement à la chapelle de La Trinité.

Sapinière ©Parc Livradoios-Forez

SAINT-DIDIER-SUR-DOULON (43)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 202 habitants
Superficie : 3 414 ha
Altitude : de 550 à 1 089 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :
- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Christophe COURTEIX (depuis 2008)

Élus communaux :

Christophe COURTEIX	**Agriculteur**
Nicole GIROUX	Sans profession déclarée
Daniel JOURDE (adj.)	Agriculteur
Andrée MONATTE	Salariée du secteur médical
André REBILLARD	Retraité
Annie RICOUX (adj.)	Employée
Hervé ROMAGON	Ouvrier
François ROUY (adj.)	Employé
Michel SALLE	Retraité de l'enseignement
Jean-Claude SPECEL	Artisan
Nathalie SPECEL	Salariée du secteur médical

Contacter la mairie :
mardi et jeudi de 14h00 à 17h30 – samedi de 10h00 à 12h00
tél. : 04 71 76 42 38 / courriel : st-didier-sur-doulon@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 213 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 89 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Entretien participatif de chemins
- Restauration du petit patrimoine
- Travaux d'entretien de voirie
- Construction d'un local pour les chasseurs
- Rénovation de la mairie
- Rénovation de la toiture de l'église
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Situé au nord du bourg, le château de Servières est attesté depuis le 13e siècle. Il a conservé son logis-donjon et sa basse-cour. Privé, il ne se visite pas.

Haute-Loire

SAINTE-EUGÉNIE-DE-VILLENEUVE (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	93 habitants
Superficie :	611 ha
Altitude :	de 829 à 1 129 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :

- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Karine CROS (depuis 2014)

Élus communaux :

Yvette BLOQUEL	Retraitée
Karine CROS	**Sans profession déclarée**
Sylvain DUCHET (adj.)	Agriculteur
Christine FONTQUERGNE	Sans profession déclarée
Sébastien GERENTON (adj.)	Ouvrier
Stéphane GUY*	Ingénieur
Florian MONIER	Artisan

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 13h15 à 17h45 – jeudi de 9h15 à 11h45
tél. : 04 71 74 28 96 / courriel : mairie.st.eugenie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 135 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 37 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Reprise d'un multiple rural
- Création de la maison des associations
- Acquisition d'une licence IV
- Dénomination des rues
- Diagnostic « eau »
- Mise en eau de la fontaine de La Chaumerasse
- Création d'une « poche » à incendie
- Création d'une aire de pique-nique
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
La commune était dénommée « Fix-Villeneuve » jusqu'en 1820, puis « Villeneuve-de-Fix », ensuite « Villeneuve » à partir de 1858 et enfin « Sainte-Eugénie-de-Villeneuve » à compter de 1860.

SAINTE-MARGUERITE (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	44 habitants
Superficie :	539 ha
Altitude :	de 590 à 889 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :
- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Jean-Jacques LUDON (depuis 2001)

Élus communaux :

Thierry BARBARRY	Employé
Marie-Thérèse BOUDON	Retraitée
Thierry GARNIER (1er adj.)	Fonctionnaire
Jacques LOUBIER*(2e adj.)	Retraité
Jean-Jacques LUDON	**Chef d'entreprise**
Stéphane MIALON	Employé
Alain SAURET	Employé

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
jeudi de 10h00 à 12h00 – dimanche de 10h00 à 12h00
tél. : 04 71 50 32 48 / courriel : mairiesaintemarguerite@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 72 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 32 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Mise à disposition de locaux (à Fontchaude) pour l'organisation d'événements culturels
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Pendant la Convention nationale, de 1792 à 1795, la commune était dénommée « Saint-Étienne-près-Allègre ». Elle a ensuite porté le nom de « La Visade ». C'est en 1929 qu'elle a adopté son nom actuel.

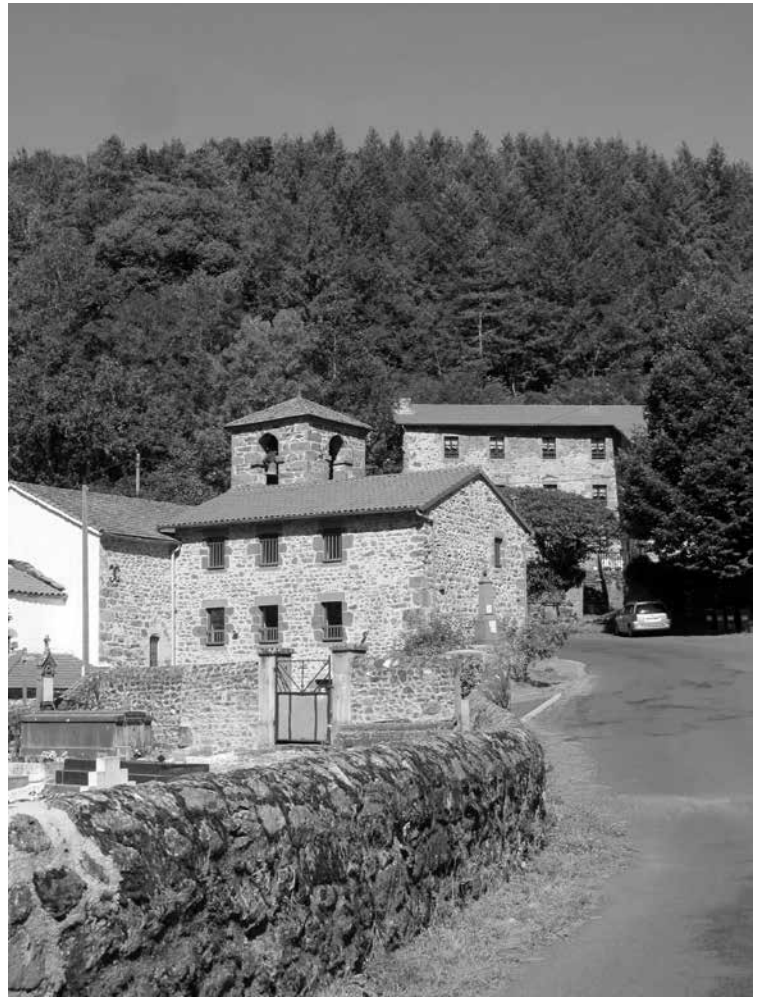

Sainte-Marguerite © Parc Livradois-Forez

Haute-Loire

SAINT-GEORGES-LAGRICOL (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 539 habitants
Superficie : 1 917 ha
Altitude : de 743 à 963 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : André ROCHE (depuis 2001)

Élus communaux :

Julien BEYSSAC	Agent technique
Juliette BOURGEAT (adj.)	Retraitée
Jean-Paul BRUN (adj.)	Agriculteur
Mikael CHANTELAUZE	Agent technique
Gabriel CHEVALIER	Retraité
Michel GALLIEN	Employé
Madeleine GIROUX	Retraitée
Lionel GUERRIER	Agriculteur
Myriam MOSNIER	Fonctionnaire
Jean-Pierre OLIVIERI*	Retraité
Vincent PHILIPPON	Agriculteur
Martine PIERI	Commerçante
Michelle PRALONG (adj.)	Retraitée
André ROCHE	**Retraité agricole**
Mickael VRAY	Agriculteur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi de 8h15 à 12h15 et de 13h15 à 17h15 – jeudi et vendredi de 13h15 à 17h15
tél. : 04 71 03 24 24 / courriel : mairiestgeorgeslagricol@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 348 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 70 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement et embellissement du bourg, restauration des réseaux
- Aménagement du cimetière
- Révision de la règlementation des boisements
- Acquisition foncière en vue de la création d'un lotissement
- Restauration du petit patrimoine
- Travaux de réfection des chemins et de la voirie
- Identification des rues et des logements
- Installation d'une réserve incendie pour plusieurs hameaux
- Rénovation de la cantine scolaire et travaux dans l'école
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
Saint-Georges-Lagricol adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).

Le saviez-vous ?
L'église du 12e siècle comporte des peintures murales des 13e, 15e et 17e siècles. Elle est inscrite aux monuments historiques.

SAINT-HILAIRE (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	166 habitants
Superficie :	1 464 ha
Altitude :	de 519 à 884 m

Intercommunalité : Auzon Communauté
Jean-Paul PASTOUREL, président

Canton : Sainte-Florine
Conseillers départementaux :
- Nicole CHASSIN, maire de Sainte-Florine, vice-présidente de Auzon communauté
- Pascal GIBELIN, maire de Blesle

Maire : Dominique CERES (depuis 2014)

Élus communaux :

David CERES (adj.)	Ouvrier
Dominique CERES	**Artisan**
Jérémie CERES	Ouvrier
Michel COMTE (adj.)	Fonctionnaire
Marie-Claire GAUDRIAULT	Fonctionnaire
Christian MAZAL*	Retraité de l'enseignement
Sandrine MEZZACASA	Agent technique
Philippe OLÉON	Ouvrier
Céline ROCHE (adj.)	Employée
François ROUY	Agriculteur
Nicole VEYRET	Retraitée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 9h00 à 12h00 – mercredi de 14h00 à 18h00
tél. : 04 71 76 11 70 / courriel : saint-hilaire-mairie@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 246 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 34 000 €

Exemple d'action conduite en partenariat avec le Parc Livradois-Forez :
Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »

Le saviez-vous ?
Créée en 1988 et située à Saint-Hilaire, la société HELPAC, spécialisée dans la distillation d'huiles essentielles a connu un fort développement et s'est agrandie. Une partie de l'équipe s'est donc installée dans 2 000 m² de bâtiments spécialement aménagés à Chappes, près d'Auzon à quelques kilomètres de Saint-Hilaire.

Haute-Loire

SAINT-JEAN-D'AUBRIGOUX (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] : 184 habitants
Superficie : 178 ha
Altitude : 880 à 1 191 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Pierrette BOUTHERON (depuis août 2014)

Élus communaux :

Pierrette BOUTHERON*	**Retraitée**
Marjorie CAUVIN	Sans profession déclarée
Christophe COURT	Employé
Jean JOUVE (adj.)	Retraité agricole
Josiane JOUVE	Agricultrice
Jean-Paul PELARDY (adj.)	Agriculteur
Alain TÊTEVIDE	Retraité
Laurence VIGNAL (adj.)	Fonctionnaire

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 8h30 à 12h30 – vendredi de 8h30 à 16h30
tél. : 04 71 03 22 82/ courriel : mairie.stjeandaubrigoux@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 181 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 63 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement des abords de l'église*
- Végétalisation dans le bourg
- Création d'une aire de jeux pour les enfants
- Travaux d'entretien de la voirie communal
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Sur la borne milliaire de Saint-Jean-d'Aubrigoux, la distance est comptée à partir de Saint-Paulien, la capitale des Gaulois vellaves (*L'identité de l'Auvergne*, Daniel MARTIN).

SAINT-JULIEN-D'ANCE (43)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 254 habitants
Superficie : 1 782 ha
Altitude : de 653 à 954 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : René BERTHON (depuis 2008)

Élus communaux :

Huguette BALLANFAT	Retraitée
Alain BALLUTO	Retraité
René BERTHON	**Retraité**
Gisèle JOUVE	Agricultrice
Christian MONIER	Employé
Sylvie MONIER	Agricultrice
Thierry MONIER	Ouvrier
Bruno ODIER	Agriculteur
Raymond RIVAL	Agriculteur

Contacter la mairie :
mardi et vendredi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 71 03 24 72 / courriel : mairie.stjuliendance@cegetel.net

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 203 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 42 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Convention de mise à disposition de matériels avec la commune de Saint-George-Lagricol
- Rénovation d'un logement communal
- Travaux d'entretien de la salle des fêtes
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Une rivière de roches basaltique s'étend au milieu des bois de Saint-Julien-d'Ance. Ce pierrier est une coulée de lave issue d'une éruption volcanique, il y a 6,5 millions d'années. Le temps, les glaciations et l'eau l'ont sculptée petit à petit pour la scinder en rochers aux formes multiples.

Haute-Loire

SAINT-PAL-DE-SENOUIRE (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	111 habitants
Superficie :	1 835 ha
Altitude :	789 à 1 204 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :

- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Alain FOUILLIT (depuis 2007)

Élus communaux :

Christophe BARD (adj.)	Fonctionnaire
Virginie CERQUEIRA	En recherche d'emploi
Alain FOUILLIT	**Agriculteur**
Gérard FOUILLIT	Fonctionnaire
William MALFANT	Salarié agricole
Christian MARGERIT	Employé
Élise GIROUX	Retraitée
Catherine PIERROT (adj.)	Salariée du secteur médical
Jean-Marc ROUX	Cadre
Claude TISSEUR (adj.)*	Retraité

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
tél. : 04 71 00 91 93 / courriel : mairiepalsenouire@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 156 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 92 018 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Destruction d'une verrue paysagère qui défigurait le bourg depuis 60 ans !
- Création d'une esplanade au bord de la Senouire : espace touristique et pour les festivités communales
- Rénovation de la bibliothèque
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
En 1952, le propriétaire de l'Hôtel des Pêcheurs décida d'agrandir son établissement par une construction en briques rouges qui s'érigeait sur cinq étages en bord de route et qui était restée inachevée. Le bâtiment défigurait le bourg depuis cette date. Il a été détruit en 2015 et remplacé en 2017 par une esplanade : fontaine, terrain de jeu de boules, rives aménagées sur la Senouire, tables de pique-nique, espace pour les animations communales et les fêtes patronales.

SAINT-PRÉJET-ARMANDON (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	105 habitants
Superficie :	847 ha
Altitude :	de 506 à 853 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :
- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Denis GAILLARD (depuis 2001)

Élus communaux :

Alain BONY (adj.)	Retraité
Luc CHEVALIER	Commerçant
Alain FLAURAUD	Retraité
Denis GAILLARD	**Retraité**
Paul-Georges LACROIX	Cadre
Joëlle LE POGAM	Fonctionnaire
Denis LOUBRIEU*	Retraité
Carole PALUSZKA	Artisan
Patricia RISTORI	Fonctionnaire
Joël ROUSSEL (adj.)	Ouvrier
Michel SENTENAT	Commerçant

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
vendredi de 14h00 à17h00
tél. : 04 71 76 63 90 / courriel : mairie.saint-prejet-armandon@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 109 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 53 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Embellissement du bourg et ravalement des façades de l'église
- Préservation d'un site d'intérêt géologique et botanique*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
À un affleurement de serpentine, une roche singulière, est associée une flore extrêmement rare. Ce site exceptionnel est inscrit au Schéma départemental des espaces naturels sensibles de Haute-Loire.

Haute-Loire

SAINT-VICTOR-SUR-ARLANC (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] : 86 habitants
Superficie : 1 188 ha
Altitude : de 659 à 1 044 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Jean-Luc BORIE (depuis 2014)

Élus communaux :

Marie-Thérèse AUSSIBAL-BROSSIER	Retraitée
Jean-Luc BORIE	**Enseignant**
Jean-Luc CARLES	Ouvrier
Marcel CHARDERON (adj.)	Retraité
Roland COMTE	Employé
Jean-Yves COURT	Employé
Rose-Marie TAVERNIER (adj.)	Enseignante
Gérard MIASSERIAN	Artisan
Daniel PERRIN (adj.)	Retraité
Annie DAVID*	Retraitée
Daniel TORRILHON	Agriculteur

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
jeudi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30
tél. : 04 71 03 28 28 / courriel : mairie.st-victor-sur-arlanc@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 114 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 48 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement d'une aire d'accueil au bourg et mise en valeur d'un lavoir*
- Restauration et préservation d'une zone humide
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
L'église romane de Saint-Victor-sur-Arlanc est classée au titre des Monuments historiques. Elle comporte des remplois gallo-romains et des parties fortifiées. C'est au 12e siècle qu'une commanderie antonienne s'installa à Saint-Victor. Elle fut très importante. Les moines furent jusqu'à une soixantaine pour faire fonctionner l'hôpital qui jouxtait l'église.

Cette fiche n'a pas été vérifiée par la municipalité.

SEMBADEL (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	237 habitants
Superficie :	1 859 ha
Altitude :	de 849 à 1 128 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay
Michel JOUBERT, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Roland GOBET (depuis 2014)

Élus communaux :

Jean-Luc COUDERT	Employé
Hervé FILAIRE	Ouvrier
Olivier FORESTIER (adj.)	Fonctionnaire
Cendrine GIRARD	Employée
Roland GOBET*	**Retraité de l'enseignement**
Roland HUGON	Retraité
Jean-Yves JAMON	Agriculteur
Sébastien MAISONNEUVE (adj.)	Employé
Solange PIRAS	Profession rattachée à l'enseignement
Dominique RAYMOND (adj.)	Artisan

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
jeudi et samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 71 00 90 62 / courriel : mairie.sembadel@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 313 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 117 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Mise en valeur et sécurisation de la traverse de Sembadel-Gare*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Procédure de « Zone d'activité »*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Sembadel a été un nœud ferroviaire d'importance et une gare de référence pour le bois. La scierie Filaire témoigne de cet héritage, de même que quelques infrastructures liées au rail toujours d'actualité : l'ambition est de restaurer des liaisons (*a minima* touristiques) avec Le Puy-en-Velay et d'intensifier les échanges avec Ambert.

Haute-Loire

VALS-LE-CHASTEL (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 46 habitants
Superficie : 399 ha
Altitude : de 507 à 777 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Pays de Lafayette
Conseillers départementaux :
- Annie RICOUX, 1ère adjointe au maire de Saint-Didier-sur-Doulon
- Jean-Pierre VIGIER, vice-président du conseil départemental

Maire : Corinne BOYER (depuis 2014)

Élus communaux :

Corinne BOYER	**Collaborateur d'assurances**
Marie-Christine BRUHAT (adj.)	Agricultrice
Jean-Marc CUBIZOLLES	Ouvrier
Pierre EUGÈNE	Ouvrier
Yves MAZAL (adj.)	Ouvrier
Christian VINCENT	Sans profession déclarée
Franck WATEL*	Profession libérale

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
vendredi de 14h00 à 16h00
tél. : 04 71 76 40 81 / courriel : mairie.valslechastel@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 47 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 8 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'un verger partagé*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Classée au titre des monuments historiques en 1971, la chapelle seigneuriale dédiée à Notre-Dame-des-Anges a été récemment léguée à la commune. Elle a gardé son architecture primitive avec ses quatre guérites supportant le toit. L'unique salle intérieure en voûtes romanes a été décorée de fresques en 1465, à la suite d'une épidémie de peste. Elles représentent une assemblée de personnages sous la protection d'une Vierge de Miséricorde.

VARENNES-SAINT-HONORAT (43)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 27 habitants
Superficie : 1 191 ha
Altitude : de 720 à 1 174 m

Intercommunalité : Communauté de communes des Rives du Haut Allier
Gérard BEAUD, président

Canton : Plateau du Haut-Velay granitique
Conseillers départementaux :
- Bernard BRIGNON, maire de Jullianges
- Marie-Agnès PETIT, conseillère régionale, vice-présidente du conseil départemental

Maire : Maurice PARAT (depuis 2014)

Élus communaux :

Robert BESSE	Retraité
Anne-Marie BRUSCHET	Salariée
Bernard COUDERT (adj.)	Retraité
Maurice PARAT	**Agriculteur**
Philippe PICARD (adj.)*	Conseiller financier
Claude RENOU	Retraité
Daniel SOULIER	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 14h00 à 17h00 – jeudi de 14h00 à 17h30
tél. : 04 71 00 22 66 / courriel : communevarennes@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 65 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 23 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Au cours de la période révolutionnaire de la Convention nationale (1792-1795), la commune a porté le nom de Varenne-la-Raison. Le toponyme « Varenne » vient de l'auvergnat *varenà*, lui-même issu de la déformation du mot *farenà* (en français : farine) qui désigne en Auvergne une terre granitique, sablonneuse (familièrement qualifiée de farineuse).

AIX-LA-FAYETTE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 83 habitants
Superficie : 1 300 ha
Altitude : de 842 à 1 109 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Guy SAUVADET (depuis 1995)

Élus communaux :

Michel BARTHELAY	Cadre
Alain CHARMOIS (adj.)	Employé
Nicolas DEGOULANGE*	Salarié agricole
Jean-Luc NIGON (adj.)	Agriculteur
Hervé PIPREL	Ouvrier
Lucette RIGOULET	Sans profession
Guy SAUVADET	**Agriculteur**

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 9h00 à 12h00 – jeudi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 73 72 01 64 / courriel : aix-la-fayette.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 124 000 €
Capacité d'autofinancement brute = - 11 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Fleurissement du bourg après PAB
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Cette commune serait le premier fief de la famille Motier de La Fayette, qui a fourni à la France une lignée d'officiers, dont le plus célèbre est Gilbert du Motier, marquis de La Fayette qui n'est cependant jamais venu à Aix-la-Fayette.

Puy-de-Dôme

AMBERT (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 7 102 habitants
Superficie : 6 048 ha
Altitude : de 514 à 1 365 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Myriam FOUGÈRE (depuis 2014)

Élus communaux :

Stéphanie ALLEGRE-CARTIER	Employée
Michel BEAULATON (adj.)	Représentant
Marie-Thérèse BERTHEOL	Employée
Patrick BESSEYRE	Instituteur retraité
Jean-Charles BOUTIN	Pompier industriel
Nadine BOST****	Retraitée
Éric CHEVALEYRE (adj.)	Comptable
Laurent COURTHALIAC	Enseignant
Marc CUSSAC	Fonctionnaire
Véronique FAUCHER	Employée
Émilie FAYE	Employée
Myriam FOUGÈRE***	**Inspectrice de l'Éducation nationale honoraire**
Marine FOURNET	Étudiante
Guy GORBINET***	Professeur et Docteur en physique
Marielle GUY****	Infirmière anesthésiste
Johan IMBERT (adj.)*	Employé
Jacques JOUBERT	Chef d'entreprise retraité
Laurent LAMY (adj.)	Fonctionnaire
Nathalie LAVILLE ANDRIEUX	Fonctionnaire
Albert LUCHINO (adj.)	Retraité
Corinne MONDIN (adj.)**	Retraitée de l'enseignement
Simone MONNERIE****	Retraitée
Franck PAUL	Agent technique
Corinne PEGHEON	Employée
Agnès PERIGNON (adj.)	Agent technique
Colette POINSON	Retraitée de l'enseignement
Françoise PONSONNAILLE	Sans profession déclarée
Marie-Thérèse REYROLLE	Ouvrière d'usine
Christine SAUVADE	Profession libérale

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical
**déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc, vice-présidente du syndicat mixte
***délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc et délégué pour le SCoT
****déléguées de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le Pays
*****déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE
déléguée du conseil régional au syndicat mixte du Parc, vice-présidente du syndicat mixte

Contacter la mairie :
du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 – vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 – samedi (uniquement service de l'état civil) de 8h00 à 12h00
tél. : 04 73 82 07 60 / courriel : mairie@ville-ambert.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 7 360 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 794 000 €

Budget communal en 2017 :
Produits de fonctionnement = 7 502 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 1 031 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Rénovation de l'abattoir municipal*
- Opération « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » sur l'éclairage public
- Aménagement du bourg : place Saint-Jean et rue de la République *
- Rénovation de l'église Saint-Jean
- Participation des écoles et des collèges Jules Romain et Saint-Joseph au programme d'action du Parc pour les scolaires*
- Étude-action pour la revitalisation du centre-bourg : « Pari des Mutations Urbaines (PMU) »*
- Réflexion pour l'aménagement du bâtiment «La scierie» en salle de séminaire et multi-activités*
- Rénovation à très haute performance énergétique de la Cité administrative*
- Rénovation de la piscine*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque d'Ambert bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Chaque année pendant la semaine sainte, du haut des terrasses du clocher devenu muet, un chantre de l'église, le «cornaire», armé d'un immense porte-voix entonnait les chants liturgiques et annonçait aux fidèles les différents offices de la journée. Une carte-postale ancienne témoigne de cette coutume plusieurs fois séculaire

ARCONSAT (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	630 habitants
Superficie :	2 263 ha
Altitude :	de 631 à 1 287 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers

Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Daniel LAFAY (depuis 2016)

Élus communaux :

Thierry BIGAY (adj.)	Industriel-Chef d'entreprise
Jean-Yves BELLERITZ	
Florence BONJEAN (adj.)	Fonctionnaire
Nadine BRUYÈRE	Employée
Myriam CHASSAIN	Salariée du médical
Dominique CHEZE	Fonctionnaire
Émilien COUPERIER (adj.)	Retraité
Céline DURAND	Salariée du médical
Jean-Éric GARRET	Fonctionnaire
Jean-Louis GARRET	Commerçant
Marie-Laure GÖTZ	
Daniel LAFAY	**Retraité**
Michèle LAFORET (adj.)*	Retraitée
Damien PONSON	Employé
Stéphane PONSON	Agriculteur

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

lundi, mardi, jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 – mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30

tél. : 04 73 94 22 14 / courriel : mairie.d.arconsat@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 410 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 20 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Construction d'un centre de loisir
- À Chandalon, construction d'un bâtiment agricole pour du maraîchage et installation (création de trois emplois)*
- Réflexion pour la réglementation de la circulation des véhicules à moteur en partenariat avec la communauté de communes et le Parc*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :

La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

Arconsat est la capitale mondiale de la saucisse de choux, promue par une confrérie.

Puy-de-Dôme

ARLANC (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	1 949 habitants
Superficie :	3 219 ha
Altitude :	de 547 à 943 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert

Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Jean SAVINEL (depuis 2008)

Élus communaux :

Sylvie BARD	Employée
Paul BRAVARD (adj.)	Retraité
Stéfania CARUSO-PIRRI	Sans profession
Daniel CHAMPEAUX (adj.)	Retraité
Gérald CHAUTARD	Agriculteur
Jean CHRISTOPHE	Retraité
Léon CLADIÈRE*	Retraité
Didier COMPTE	Agriculteur
Guillaume CRONIE	Ouvrier
Christophe DELAYRE (adj.)	Employé
Sylvie DEMATHIEU (adj.)	
Bernadette FAVIER (adj.)	Retraitée
Virginie PAUL	
Isabelle PUCHE	Employée
Jean SAVINEL	**Retraité**
Véronique SOULIER	Employée
Christophe VEYRIÈRE	Industriel-Chef d'entreprise

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 – vendredi de 8h00 à 12h00 – samedi de 10h00 à 12h00

tél. : 04 73 95 00 03 / courriel : mairie.arlanc@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 2 055 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 380 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Travaux d'aménagement paysager du camping municipal*
- Construction d'une maison de santé
- Travaux d'abaissement de l'éclairage dans le bourg et coupure dans les hameaux
- Action de sensibilisation à la construction en pisé au Jardin pour la terre*
- Participation du collège et de l'école au programme d'action du Parc*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Arlanc adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

- C'est à Arlanc que l'on peut se promener sur le planisphère géant du Jardin pour la terre.
- La commune d'Arlanc recense de nombreux sentiers pédestres, des parcours de vélo et il est possible d'y pratiquer la pêche.

AUBUSSON-D'AUVERGNE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 258 habitants
Superficie : 679 ha
Altitude : de 355 à 609 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Bernard LORTON (depuis 2016)

Élus communaux :

Anthony ARCHIMBAUD	Employé
Marie-France BRAYET	Enseignante
Séverine CHAPUIS	Employée
David DAUPHANT	Agriculteur
Michel DUFRAISSE	Agriculteur
Mélanie GRAZELLES	Cadre
Gilles LALUQUE	Ingénieur conseil
Bernard LORTON*	**Ingénieur**
Michel MARTIN (adj.)	Enseignant
Patrick MORANGE	Ouvrier
Daniel RAFFESTIN	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical
délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays
président du Pays « Vallée de la Dore », vice-président de droit du syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 9h00 à 12h00 – vendredi de 18h00 à 19h00
tél. : 04 73 53 54 44 / courriel : mairiedaubussondauv@free.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 146 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 51 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Création d'un réseau d'assainissement collectif avec station d'épuration et rénovation des réseaux dans un hameau.
- Révision du POS en PLU*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*
- Réalisation d'un Aménagement Foncier Agricole et Forestier (AFAF)
- Rénovation de l'éclairage public*
- Restauration de l'église N-D d'Espinasse, inscrite aux Monuments historiques

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Une base de loisir autour d'un lac artificiel est l'un des principaux lieux de baignade des environs de Thiers, avec les plans d'eau de Cunlhat et Saint-Rémy-sur-Durolle.

Puy-de-Dôme

AUGEROLLES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] **:** 905 habitants
Superficie : 3 301 ha
Altitude : de 377 à 995 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Ludovic COMBE (depuis 2014)

Élus communaux :

Bernard BONNEL	Retraité
André BONNEMOY	Retraité
Christian CHOMETTE	Exploitant
Ludovic COMBE	**Fonctionnaire**
Norbert DUCROS (adj.)	Retraité
Guillaume FAFOURNOUX	Agent technique
Anne FAUVE	Préparatrice en pharmacie
Jean-Luc GERMAIN	Artisan
Véronique GOUTTE	Fonctionnaire
Angélique JOBLIN-DOGILBERT	Enseignante
Christine PETRUCCI (adj.)*	Professeure du secondaire
Gilles PLANAT	Cadre
Josiane PROVENCHÈRE	Agricultrice
Jean Paul VIALLON (adj.)	Retraité
Lionel WAHL	Agent technique

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 – samedi de 8h30 à 12h00 – fermée au public jeudi après-midi
tél. : 04 73 53 50 16 / courriel : augerolles.mairie@free.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 467 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 131 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Création de jardins partagés
- Renouvellement urbain d'un îlot en centre-bourg*
- Aménagements en centre-bourg : extension et parvis de la mairie*
- Végétalisation des espaces publics*
- Participation de l'école au programme d'action du Parc*
- Participation régulière au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : rénovation d'une mare, aménagement d'un jardin partagé

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Augerolles adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
La célèbre actrice américaine, Brooke Shield, a fait le voyage jusqu'à Augerolles en février 2009 à la recherche de ses ancêtres.

AUZELLES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 358 habitants
Superficie : 3 342 ha
Altitude : de 449 à 1 064 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Paul POUGET-CHABROLLE (depuis 2001)

Élus communaux :

Christine BERNARD	Agricultrice
Josette BRUN	Retraitée
Christian COMONT	Agent technique
Pascal FOULHOUX (adj.)	Fonctionnaire
Jean-Pierre GEOFFRE	Artisan
Marie-Laure NUNES*	Sans profession déclarée
Paul POUGET-CHABROLLE	**Retraité**
Isabelle ROMEUF (adj.)	Cadre
Maurice SEPTIER (adj.)	Retraité

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi et les 1ers et 3e samedis de chaque mois de 9h00 à 12h00 – mardi de 13h30 à 16h00
tél. : 04 73 72 22 56 / courriel : auzelles.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 355 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 93 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Assainissement collectif du bourg avec une station d'épuration à roseaux
- Acquisition et gestion communale d'une licence IV
- Restauration d'une église classée
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque d'Auzelles bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
La cavité minière d'Auzelles est une ancienne mine de plomb argentifère qui abrite des colonies de chauves-souris.

Puy-de-Dôme

BAFFIE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	114 habitants
Superficie :	1 062 ha
Altitude :	de 749 à 1 229 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert

Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Christian GUÉNOLÉ (depuis 2008)

Élus communaux :

Yvon BERTHEOL*	Retraité
Sabine BEST	Employée
Virginie BLANCHANT	Employée
Éric CAMPEAUX	Employé
Sophie CARTON	Employée
Alain CHAMORET	Agriculteur
Jean-Yves CHASSAGNOL (adj.)	Fonctionnaire
Aline FAUVET	Employée
Christian GUÉNOLÉ**	**Retraité**
Patrick POMMIER (adj.)	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

mardi, vendredi et samedi de 9h00 à 12h00

tél. : 04 73 95 99 96 / courriel : baffie.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 137 000 €

Capacité d'autofinancement brute = - 6 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Chantier participatif de restauration d'une salle communale
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :

La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

- Au col de Chemintrand, « Le Relais du Vermont » est une auberge conviviale qui propose des menus de qualité et qui dispose de trois chambres.
- Installée en face du restaurant depuis 1953, la scierie Brigolles est spécialisée dans les débits de hêtre et la transformation de ce bois en multiples produits dont des bâtonnets utilisés pour la confection de brochettes, de sucettes, de barbes à papa…
- Au lieu-dit La Borie, Aline propose à la location « Les poneys de Baffie » pour des randonnées d'une heure, d'une journée ou plus.
- Sophie Carton cultive le safran au « village » du Chalard.

BANSAT (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 253 habitants
Superficie : 1 031 ha
Altitude : de 424 à 731 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE

Maire : Annie MALORON (depuis 2006)

Élus communaux :

Didier BÉRIOT (adj.)	Sans profession déclarée
David CHARTREUX	Agent technique
Pascal COUTARY	Ouvrier
Christophe ESPECHE (adj.)	Employé
Évelyne FRANCHI	Retraitée agricole
François GRALL	Cadre
Annie MALORON	Fonctionnaire
Christiane PERTIAS (adj.)	Fonctionnaire
Martine PISSAVIN	Employée
Robert PLANCHE	Retraité
David SOULIS*	Fonctionnaire

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 16h00 à 17h30 – vendredi de 9h30 à 11h30
tél. : 04 73 71 00 34 / courriel : mairie.bansat@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 186 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 63 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Élaboration d'une carte communale*
- Aménagement paysager de la place du hameau de Féroussat*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
- Bansat fait partie des villages fortifiés qui ont été construits le long de la vallée vigneronne de l'Allier. La partie ancienne du village forme un quadrilatère entourant l'église fortifiée Saint-Julien et l'ancien château.
- Albert Dauzat (1877 - 1955), grand linguiste, a fait ses premiers pas de dialectologue à Vinzelles, commune de Bansat. Son étude sur le parler de Vinzelles, publiée à la fin du 19e siècle, est considérée comme la première approche scientifique moderne de l'occitan d'Auvergne.

Puy-de-Dôme

BERTIGNAT (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	464 habitants
Superficie :	2 431 ha
Altitude :	de 470 à 911 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Jacques POUGET (depuis 2014)

Élus communaux :

Jean-Luc CHAMBADE	Retraité
Marie CHASSAIGNE*	Enseignante
Thierry FOUCART	Ouvrier
Yves GOURBEYRE	Agriculteur
Patrick IMBERDIS	Agent technique
Jean-Luc LAFONT (adj.)	Agriculteur
Bérengère MADEYRE (adj.)	Agricultrice
Céline MADEYRE	Aide soignante
Jacques POUGET	**Collaborateur groupe d'élus**

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 – mercredi de 8h30 à 12h15

tél./fax : 04 73 82 06 19 / courriel : bertignat.mairie@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 426 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 98 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Travaux de restauration de l'église
- Construction d'un hangar communal
- Obtention du label « Éco-quartier »*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :

La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

En 1927, Eugène Sauvade restaure un moulin à papier dans le hameau en ruines de Ribeyres pour installer des métiers à tresser en bois et fabriquer des lacets, de la serpentine et des pattes de bretelles. C'est le début de l'histoire du Groupe industriel FAVIER, fabricant de gaines thermorétractables de haute technologie.

BEURRIÈRES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 313 habitants
Superficie : 1 627 ha
Altitude : de 557 à 1 033 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Bernard FAURE (depuis 1989)

Élus communaux :

Éric BURNICHON*	Employé
Paul COMBRIS	Retraité (artisan-commerçant)
Olivier COMPTE	Agriculteur
Bernard FAURE	**Retraité de l'enseignement**
Marie-Claude FAVERIAL (adj.)	Retraitée Retraitée
Laurence FINAND GEORGE	Agent technique
David GAUTHIER (adj.)	Industriel-Chef d'entreprise
Gilbert PORTAIL (adj.)	Pharmacienne
Sophie RAYMOND MOULIN	Ouvrière
Monique VERNIERE	

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et mercredi de 9h00 à 12h00 – mardi de 14h00 à 17h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 95 03 87 / courriel : beurriere.mairie@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 242 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 79 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Restauration de l'église (inscrite)
- Création d'un quartier de six lots en extension du bourg*
- Animations au verger conservatoire
- Réhabilitation d'une maison et d'une grange en pisé en logements*
- Organisation de la gestion d'une auberge de campagne et de chambres d'hôtes
- Organisation de chantiers d'insertion
- Amélioration de la desserte forestière
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'un verger communal*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Étymologie du nom de la commune : extrait du bulletin municipal de février 2018.
« BEURRIÈRES ou… BEURIÈRES : le nom de notre commune (et du chef-lieu) est un véritable casse-tête. Combien de fois avez-vous entendu dire : alors Beurrières prend-il 1 ou 2 -r- ? Nous savons bien que, au regard de l'administration, dans les pages blanches de l'annuaire, notre commune s'écrit BEURIÈRES mais dans la pratique, sur les panneaux d'entrée de bourg, Beurrières s'affiche avec 2 r. Ces deux rr se retrouvent sur les cartes cadastrales de 1954. Bien avant, sur celles du cadastre napoléonien on rencontre les deux orthographes. En remontant plus loin dans le temps, on retrouve trace de « BEURERIA » mentionnée dans le cartulaire de Savigny à la fin du 10e siècle en ces termes : « in vicaria Libratensi, villa quae dicitur Beureria » (dans la vicairie du Livradois, le village qu'on appelle Beurières) ; plus tard, dans ce même cartulaire, il apparaît sous la forme « BEVERIAS » en 1095 et « BEURERIAS » en 1114. On le retrouve enfin écrit BEUREYRAS en 1373.
Deux explications sont avancées sur la signification de ce mot : Beurières pourrait provenir du gaulois Biber qui se transforme progressivement en Biver : Bievre / Beuvr. / Beur. signifiant castor. Le suffixe -aria signifie : étendue, territoire. Dans ce cas, notre commune aurait désigné jadis une « réserve de castors ». Plus probablement, le préfixe pourrait être par accident issu du latin Vervex qui désigne la brebis. Berberia serait à l'origine une pâture à brebis comme vassiveria (Valcivières) était une pâture à vaches. Il faut donc reconnaître que l'histoire donne raison aux partisans du mot BEURIERES avec un seul r. »

BILLOM (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 4 846 habitants
Superficie : 1 696 ha
Altitude : de 345 à 563 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Jean-Michel CHARLAT (depuis 2016)

Élus communaux :

Emmanuelle BELETTE	
Pierrick BELLAT (2e adj.)	Fonctionnaire
Jean-Pascal BLACHE	
Alexandre BODIMENT	
Jean-Michel CHARLAT**	**Retraité**
Alain DAURAT	Fonctionnaire
Christian DUFRAISSE	Retraité
Daniel DUMAS (8e adj.)	
Jacques FOURNIER (4e adj.)	Retraité
Jacky GRAND (6e adj.)*	Retraité
Jean-Louis GRAS	
Jean JALLAT	
Pascal MALTERRE	
Nathalie MARIN (1ère adj.)	Employée
Pierre MOULHAUD	Retraité
Franck PRADIER	Fonctionnaire
Françoise RABILLARD	Employée
Patrice ROYET	
Martine SANSONETTI	Fonctionnaire
Lucile SURRE (5e adj.)	
Mireille TAHON	
Béatrice TESSAROTTO (7e adj.)	Retraitée
Nathalie THIESSET	Fonctionnaire
Karelle TRÉVIS (3e adj.)	Fonctionnaire
Hélène TRONCHET	
Sylviane VANDERLENNE	
Éric VAURIS	Ouvrier

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 73 37 67 / courriel : mairie-billom@orange.fr

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Cérémonie citoyenne annuelle pour les jeunes de la commune
- Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants
- Travaux de restauration de l'ancien collège des Jésuites (inscrit)*
- Études urbaines et actions participatives pour l'élaboration du PLU
- Gestion et extinction totale de l'éclairage public
- Création du Conseil de concertation de la vie associative
- Choix participatif d'une résidence artistique
- Participation de l'école Guyot Dessaigne et des collèges Notre Dame et public au programme d'action du Parc*
- Aménagement de la ZA de L'Angaud *
- Végétalisation de l'espace public *
- Construction d'une école maternelle *
- Aménagement d'un rond-point en entrée de ville*
- Réaménagement des abords du collège *
- Réaménagement du parc public (Parc des biches) et jeux pour enfants*
- Révision du PLUi en associant la population par des vecteurs culturels*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Billom adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Billom est le berceau historique de l'enseignement Jésuite en France : en 1556, le premier collège des Jésuites s'ouvre à Billom. Ils y transmettront le savoir jusqu'en 1763, date à laquelle ils seront bannis de France par Louis XV.

BONGHEAT (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	442 habitants
Superficie :	1 120 ha
Altitude :	de 363 à 621 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Marguerite BRUNEL (depuis 2014)

Élus communaux :

Marguerite BRUNEL*	**Retraitée**
Christian CHALARD	Fonctionnaire (agent hospitalier)
David CHAPUT (adj.)	Technicien informatique
Christophe COUDERT (adj.)	Agriculteur
Christophe DELAIRE	Employé
Michel DETRITEAUX	Employé
Lydie GARINO	Fonctionnaire
Carole POUMEROL	Représentante de commerce
Anne-Marie TARDIF	Retraitée
Fabrice VANDERCRUYSSEN (adj.)	Employé (agent SNCF)

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi, mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 17h30
tél. : 04 73 68 49 32 / courriel : mairie.bongheat@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 295 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 72 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
Participation régulière au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : par exemple, réaménagement de la Serve du Curé*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Bongheat bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
En 1960, le garde champêtre s'appelait Lucie Caillet. Trente ans plus tard, elle succédait à Pierre Mathieu et restait maire de Bongheat durant trois mandats. Elle était secrétaire du Club des genêts d'or de 1982 à 2011 ; elle en est la présidente depuis cette date.

Puy-de-Dôme

BORT-L'ÉTANG (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 646 habitants
Superficie : 1 540 ha
Altitude : de 333 à 424 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux
Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Michel MAZEYRAT (depuis 2001)

Élus communaux :

Norbert AMRANI (adj.)	Fonctionnaire
Guillaume CHAZAL	Agriculteur
Séverine CHAZAL	Employée
Sylvie CHAZAL	Fonctionnaire
Évelyne CONSTANS	Retraitée
Dominique EVE	Retraité (artisan)
Gilles FERNANDEZ	Retraité
Frédéric FOURNIER	Agriculteur
Frank GIRARDOT	Cadre
Danielle GRANOUILLET*	Retraitée
Josiane HUGUET (adj.)**	Retraitée
Jean-Christophe LACAS (adj.)	Cadre
Marie-Paule LARA	Retraitée
Michel MAZEYRAT	**Retraité**
Jonathan VERRIER	Étudiant

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
**déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 – mardi de 14h00 à 19h00 – vendredi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 73 68 30 76 / courriel : mairie.bort.l.etang@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 444 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 130 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Travaux de restauration de la salle polyvalente
- Travaux d'aménagement du bourg
- Restauration de plusieurs fours à pain
- Travaux d'assainissement du bourg
- Accueil du site unique pour l'école élémentaire du regroupement pédagogique intercommunal de Bort-l'Étang, Glaine-Montaigut, Neuville et Sermentizon
- Projet de rénovation énergétique de bâtiments publics dans le cadre du dispositif « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : pose de nichoirs*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Bort-L'Étang adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Le Château de Codignat est à la fois un hôtel 5* et un restaurant dont le chef, Mathieu Barbet, est distingué par une étoile au Guide Michelin.

BROUSSE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	351 habitants
Superficie :	2 245 ha
Altitude :	de 497 à 854 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Sébastien DUGNAS (depuis 2014)

Élus communaux :

Marie-France CAVATZ (adj.)	Retraitée
Sébastien DUGNAS*	**Agriculteur**
Marilyn ÉCHALIER (adj.)	Ouvrière
Michel ÉCHALIER	Retraité agricole
Jonathan FAURIAT	Artisan
Gilles FOUGÈRE (adj.)	Ouvrier
Roseline GRAZON	Employée
Philippe GUILLY	Employé
Christophe RANCHET	Artisan

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

mardi de 15h00 à 18h00 – vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

tél. : 04 73 72 23 79/ courriel : brousse-mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 280 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 47 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Réfection des toits des églises du bourg et de Montboissier
- Conservation d'une licence IV et ouverture d'un bar associatif
- Rénovation de la salle des fêtes
- Rénovation de deux logements dans un bâtiment communal*
- Participation de l'école au programme d'action du Parc*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Brousse bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Au 10e siècle une famille seigneuriale s'imposa qui établit un château sur le « Montboissier » (c'est-à-dire le mont couvert d'un « buissier » ou bosquet de buis) et qui en prit le nom. Ceci détermina la création d'un nouveau village au pied du château et conduisit, plus tard, à l'installation d'une nouvelle paroisse. C'est pourquoi, deux églises et deux cimetières existent toujours sur la commune de Brousse.

Puy-de-Dôme

BULHON (63)

Commune concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 544 habitants

Superficie : 1 247 ha

Altitude : de 317 à 383 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux

Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : René GODIGNON (depuis 1989)

Élus communaux :

Corinne AMBLARD	Fonctionnaire
Patrice BLANC	Cadre supérieur
Bernard BOUSQUET (adj.)	Retraité
Bertrand CHAZAL	Agriculteur
Cédric COUPERIER	Fonctionnaire
Mickaël DELARBOULAS	Fonctionnaire
Corinne FAYE	Employée
Jean-Claude FERNANDES DA SILVA	Ouvrier
Anne-Sophie GARITTE	Fonctionnaire
Jean-Baptiste GIRARD (adj.)	Artisan
René GODIGNON*	**Retraité**
Marie-Dominique MONTAGNER	Retraitée
Jean-Claude SOULEYRAS (adj.)	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE

Contacter la mairie :
mardi de 14h00 à 18h00 – jeudi et les 1ers et 3e samedis de chaque mois de 09h00 à 12h00 – vendredi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 73 68 72 85 / courriel : mairie.bulhon@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 292 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 52 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Installation de deux antennes WIFImax
- Construction d'une station d'épuration
- Enfouissement des réseaux
- Travaux de mise en sécurité des piétons
- Révision du PLU
- Travaux d'embellissement de la mairie et de sécurisation pour la circulation des piétons

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Bulhon bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Chaque année, depuis près de 25 ans, la fête de la moisson se déroule le 3e dimanche d'août, grâce aux bénévoles du Foyer rural de Bulhon.

CEILLOUX (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 182 habitants
Superficie : 899 ha
Altitude : de 474 à 796 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Patrick FAUCHER (depuis 2008)

Élus communaux :

Jean BOREL (adj.)*	Retraité (secteur agricole)
Marie-Paule BOURCHEIX	Retraitée
Joël COISSARD	Retraité (artisan et commerçant)
Alain COSTILHES	Artisan
Danielle COUPAT (adj.)	Retraitée de l'enseignement
Patrick FAUCHER	**Agriculteur**
Denis GRENOUILLET	Agriculteur
Michel MARNEAU (adj.)	Retraité
Françoise MARSEILLES	Représentante de commerce
Stéphane MERESSE	Fonctionnaire
Olivier SANTARELLI	Ouvrier

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 17h00
tél. : 04 73 70 82 31 / courriel : ceilloux.mairie@orange.fr
site internet : www.ceilloux.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 186 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 17 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Restauration de la station d'épuration du bourg (création d'un lit à roseaux)
- Restauration d'une vierge en majesté
- Reprise de l'auberge du village
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Espace bien-être et chambres d'hôtes : Monique et Alain accueillent chaleureusement les visiteurs au Domaine de Gaudon, demeure bourgeoise de la fin du 19e siècle, classée 5 épis par les Gîtes de France. En outre, la commune compte deux gîtes ruraux et plusieurs gîtes privés labellisés.

Puy-de-Dôme

CELLES-SUR-DUROLLE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 775 habitants
Superficie : 389 ha
Altitude : de 535 à 1 287 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers
Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Olivier CHAMBON (depuis 2014)

Élus communaux :

Maryse BARGE (adj.)	Retraitée
Marcel BARGEON (adj.)	Retraité
Céline BEAL	Ouvrière
Annette BONVIN	Agricultrice
Michel BOQUET	Retraité
Bertrand BOULAY	Employé
Christine BRUNEL (adj.)*	Retraitée
Olivier CHAMBON**	**Cadre**
Bernadette DAVID	Retraitée (artisan-commerçant)
Pascale DUBOST	Employée
Frédéric GRANGE	Employé
Pascale MALTERRE	Sans profession déclarée
Patrick MIALLET	Salarié du secteur médical
Françoise MOREL	Employée
Bruno MORILLAC	Employé
Jean-Paul REGIMBEAU	Fonctionnaire
Christine SECHAL (adj.)	Employée
Marc YTOURNEL	Ouvrier

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué du conseil département au syndicat mixte du Parc Livradois-Forez, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
tél. : 04 73 51 50 16/ courriel : celles.mairie@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 1 486 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 259 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Travaux d'aménagement du bourg
- Création de locaux commerciaux en centre-bourg

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Celles-sur-Durolle bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
L'appellation actuelle de la commune a été décidée le 26 août 1928 par délibération du conseil municipal pour éviter la confusion avec la commune de Gelles. Auparavant, la commune était connue sous le nom de Celles.

CHABRELOCHE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 257 habitants
Superficie : 961 ha
Altitude : de 597 à 913 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers
Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Christian GENEST (depuis 2014)

Élus communaux :

Julien BRETTON	Agent technique
Mireille CARTON (adj.)*	Retraitée de l'enseignement
Jean-Pierre DUBOST (adj.)**	Commerçant
Jean-Baptiste FAYE	Ouvrier
Christian FERRET	Ouvrier
Fabienne GAMEIRO	Fonctionnaire
Christian GENEST	**Retraité**
Alain GRANADOS	Ouvrier
Fabienne GUILHAUMON-ARAUJO	Enseignante
Christophe MOUSSET (adj.)	Ouvrier
Isabelle PERRIN	Enseignante
Olivier ROSE	Commerçant
Claudine SOANEN (adj.)	Retraitée
Stéphanie TARRERIAS	Employée
Annie VENTAS	Employée

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la Communauté de communes au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00 – mardi, mercredi et jeudi de 13h30 à 18h00 – vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
tél. : 04 73 94 20 49/ courriel : contact@chabreloche.com

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 735 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 121 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Organisation d'un marché de détail
- Gestion du plan d'eau
- Reconstruction et réouverture d'une station-service
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Extension du bourg*
- Rénovation énergétique du groupe scolaire*
- Participation de l'école au programme d'action du Parc*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Chabreloche bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
La commune tirerait son nom du patois la *chabre* (la chèvre) et l'*oche* (l'oie). La commune de Chabreloche a été créée en 1876 par détachement de la commune d'Arconsat.

Puy-de-Dôme

CHAMBON-SUR-DOLORE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 171 habitants
Superficie : 1 970 ha
Altitude : de 887 à 1 208 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Jean-Pierre GENESTIER (depuis 1995)

Élus communaux :

Serge CHAPUIS	Retraité
Hervé DOUARRE	Cadre
Jean-Pierre GENESTIER	**Retraité (secteur agricole)**
Élodie GOURBEYRE (adj.)	Fonctionnaire
Philippe GRAS	Ouvrier
Bernard GUEDY	Retraité (artisan-commerçant)
Sylvie LANLEAU-CHABOISSIER	Employée
David LASSAGNE (adj.)	Agent technique
Michel PAULET	Fonctionnaire
Paul ROUSSEL (adj.)*	Retraité (artisan-commerçant)
Stéphane SERINDAT	Ouvrier

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 15h00 à 17h00 – mercredi de 10h00 à 12h00 – vendredi de 14h00 à 16h00
tél. : 04 73 72 10 65 / courriel : mairie696@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 366 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 168 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Travaux d'aménagement du bourg
- Restauration de l'église
- Création de voiries forestières

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Vital Rodier, connu sous le nom de Frère Clément, est né le 25 mai 1839 au lieu-dit Malvieille. Il a laissé son nom à... la clémentine.

CHAMÉANE (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	158 habitants
Superficie :	1 091 ha
Altitude :	de 550 à 845 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Jean-Yves PERRON (depuis 2001)

Élus communaux :

Jimmy CORDONNIER	Commerçant
Françoise CROS	Retraitée
Danièle GENESTIER (adj.)	Retraitée
Victor IMBERDIS	Retraité
André MOISSAING (adj.)	Retraité
Clotilde PERRON	Employée
Jean-Yves PERRON	**Retraité (secteur agricole)**
Nicolas RECHAT*	Artisan
Bernard WEYH	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mercredi de 14h00 à 16h00 – vendredi de 10h00 à 12h00
tél. : 04 73 71 31 81 / courriel : mairie.chameane@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 166 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 28 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Construction d'un multiple rural
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
- Le sous-sol de Chaméane a été exploité en 1964 et 1965 pour l'uranium. Cette exploitation, effectuée en travaux miniers souterrains, a fourni 230 t de minerai, ce qui représente environ 300 kg d'uranium.
- Chaméane donne aussi son nom à un château resté longtemps à l'abandon avant d'être racheté en 1987 par ses actuels propriétaires qui lui rendent vie avec passion et acharnement.

CHAMPAGNAT-LE-JEUNE (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	143 habitants
Superficie :	939 ha
Altitude :	de 505 à 868 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : André BARDY (depuis 2001)

Élus communaux :

Éric ASTIER	Employé
André BARDY	**Retraité (secteur agricole)**
Aurélie BARDY (adj.)	Agricultrice
Catherine CHAZALY (adj.)	Employée
Bernard EYTARD	Retraité
Brigitte HOSPITAL (adj.)	Employée
Johan PERRON*	Agriculteur
Patrick ROUX	Sans profession déclarée
Pierre THIOLAS	Retraité
Mélanie TRILLEAUD	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
vendredi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 73 71 28 17 / courriel : mairie-champagnat-le-jeune@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 116 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 24 000 €

Le saviez-vous ?
Au début du 20e siècle la commune était le siège de mines d'améthyste. Une carte postale ancienne en atteste.

Champagnat-le-Jeune © Parc Livradois-Forez

CHAMPÉTIÈRES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 266 habitants
Superficie : 1 854 ha
Altitude : de 534 à 1 205 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Mireille CHARTOIRE (depuis 2006)

Élus communaux :

Patricia BLANC	Employée
Gilles BOREL	Agent technique
Patrick BOUCQ	Fonctionnaire
Mireille CHARTOIRE	**Salariée (secteur médical)**
Fabien DAURIAT	Employé
Bruno RODIER (adj.)	Employé
Gilles TRAUCHESSEC (adj.)	Employé
Gérard VERDIER	Employé
Thierry VERNET (adj.)*	Employé

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 – vendredi de 14h00 à 18h30
tél. : 04 73 82 01 52 / courriel : champetieres.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 222 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 20 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement de la traverse *
- Création de voies forestières
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

- Entre 1800 et 1900, treize maires se succèdent à Champétières dont six portent le nom de L'Héritier.
- La maison d'éditions des Monts d'Auvergne est installée à Champétières.

Puy-de-Dôme

CHARNAT (63)

Commune concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	221 habitants
Superficie :	542 ha
Altitude :	de 273 à 309 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Maringues

Conseillers départementaux :

- Caroline DALET, conseillère municipale de Châteldon
- Éric GOLD, sénateur

Maire : Philippe BLANCHOZ (depuis 2014)

Élus communaux :

Aurélie AUZANCE	Salariée du secteur médical
Jérôme BARGOIN (adj.)	Fonctionnaire
Stéphanie BERNARD (adj.)	Fonctionnaire
Jacques-Denis BERTHARION	Enseignant
Christophe BERTUCAT	Enseignant
Delphine BLANCHARD	Fonctionnaire
Philippe BLANCHOZ*	**Cadre supérieur**
Pierre GIRAUD	Ouvrier
Jacques JUIN	Employé
David LEVADOUX	Agriculteur
Marie-Françoise LOURADOUR	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

mardi de 14h00 à 16h30 – jeudi de 9h00 à 12h00 – vendredi de 14h00 à 18h30

tél. : 04 73 94 75 05 / courriel : commune.de.charnat@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 203 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 8 000 €

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Charnat bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

En 1861, le nombre d'habitants atteignait son maximum, soit 420. Il était à son minimum en 1962 (175 habitants).

CHÂTELDON (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	791 habitants
Superficie :	2 843 ha
Altitude :	de 285 à 862 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Maringues

Conseillers départementaux :

- Caroline DALET, conseillère municipale de Châteldon
- Éric GOLD, sénateur

Maire : Tony BERNARD (depuis 1997)

Élus communaux :

Tony BERNARD*	**Formateur**
Michel BORIE (adj.)	Retraité
Hélène CERS	Employée
Patricia CHATAING (adj.)	Cadre
Caroline DALET	Employée
Didier DIONNET	Fonctionnaire
Sophie DOUET (adj.)	Employée
Gilbert GAUTHERON	Enseignant
Guillaume JOUBERT (adj.)	Fonctionnaire
Lionel LOURADOUR	Agent technique
Josée PARRAUD	Retraitée
Pascale POINTARD	Employée
Bérangère RODDIER	Employée
Bernard SZOLLOSI	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, président du syndicat mixte, délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et le Pays

Contacter la mairie :

du mardi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h30à 17h00 – samedi de 9h00 à 12h00

tél. : 04 73 94 60 65 / courriel : mairie@chateldon.com

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 869 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 59 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagements : abords de la mairie, de l'église, berges du Vauziron*
- Aboutissement du projet d'extension du bourg (= habitat participatif)*
- Projet de limitation de la vitesse automobile dans le bourg
- Résidences d'artistes et expositions
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'un potager et d'un verger à l'école*
- Création d'un Comité consultatif « Centre bourg et vie locale »
- Projet de création d'un trajet pédestre de Châteldon à Auzon (43)
- Constitution d'une réserve foncière immobilière
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Révision du PLU*
- Construction de trois logements sociaux*
- Réhabilitation d'un immeuble en bar-restaurant*
- Équipement de l'école en tableaux numériques
- Aide à la restauration des façades

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Châteldon bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Selon la tradition, le premier personnage célèbre à connaître les bienfaits de l'eau de Châteldon fut le roi Louis XIV en personne, sur les conseils de son médecin. La source fournit toujours les grandes tables.

CHAUMONT-LE-BOURG (63)

Commune du Parc naturel régional Livradois-Forez en attente de classement, concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 241 habitants
Superficie : 828 ha
Altitude : de 550 à 860 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Paul CHANAL (depuis 1995)

Élus communaux :

Paul CHANAL	**Retraité (artisan-commerçant)**
Laurence CHAZALLON	Agent technique
Michel CHYSCLAIN	Artisan
Roland COUDERT (adj.)	Employé
Nelly MOLLIMARD	Assistante de direction
Corinne MONGUILLON	Ouvrière
Laurent MONTEIL	Responsable planification
Annie MOREL	Aide soignante
Raymond NOURRISSON (adj.)*	Retraité
Stéphane VIALLIS	Opérateur de production

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
Mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 – samedi de 10h00 à 12h00
tél. : 09 75 54 55 64 / courriel : chaumont-le-bourg.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 179 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 5 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagements dans le bourg (parking et aire de jeu)
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Aujourd'hui hôtel-restaurant, Le Prieuré, était un monastère bénédictin dont les origines remontent au 10e siècle. Il fut fondé en 926 en connexion avec les prieurés de Sauxillanges et de Cluny.

CONDAT-LÈS-MONTBOISSIER (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	228 habitants
Superficie :	2 052 ha
Altitude :	de 591 à 880 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Dominique GIRON (depuis 2008)

Élus communaux :

Pascale COUDEYRAS	Fonctionnaire
Georges COURTINE (adj.)	Retraité (artisan-commerçant)
Corinne DELAIR (adj.)	Employée
Christian DURAGNON	Artisan
Dominique GIRON	**Fonctionnaire**
Yann JARRY*	
Éric LAROCHE	Agriculteur
Pierre POMEL	Contremaître
Ghislaine REDON	Cadre
Denis RIGOULET (adj.)	Agriculteur
Christiane VIALLARD	Artisan

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

lundi et jeudi de 9h00 à 12h00

tél. : 04 73 72 10 19 / courriel : condat-les-montboissier.mairie@wanadoo.fr

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement du bourg
- Organisation du « Petit salon du livre jeunesse »
- Expositions de photos – Valorisation du patrimoine photographique
- Transmission-reprise d'un bar-restaurant
- Création d'un jardin pour l'école
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?

Condat viendrait d'une racine pré-celtique «condate» signifiant confluent. C'est peut-être pour cette raison que le restaurant de la commune attire une clientèle qui vient de tous horizons…

COURPIÈRE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 4 394 habitants
Superficie : 3 182 ha
Altitude : de 297 à 542 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Christiane SAMSON (depuis 2014)

Élus communaux :

Éric BOISSADIE	Cadre
Jeannine BOUSSUGE	Retraitée de l'enseignement
Philippe CAYRE (adj.)	Cuisinier
Nicole CHALUS	Ouvrière
Marcel CHASSOT	Artisan
Marc DELPOSEN	Cadre supérieur
Philippe DURAND	Employé
Hamza EL AMRANI	Cadre
Huguette EPECHE	Employée
Thérèse GIL	Profession libérale
René GOSIO	Retraité
Xavier GOSSELIN	Cadre
Georges GUILLOT	Retraité
André IMBERDIS	Retraité de l'enseignement
Dominique LAFORET (adj.)	Retraité
Catherine MAZELLIER (adj.)	Cadre
Stéphanie MONTEILHET	Ouvrière
Mohammed OULABBI (adj.)	Assistant sociale
Bernard PFEIFFER (adj.)	Retraité (artisan-commerçant)
Gilles POILLERAT	Ouvrier
Élisabeth PRADEL	Employée
Jean Luc PRIVAT	Artisan-commerçant
Christiane SAMSON*	**Retraitée de l'enseignement**
Carole SALGUERO	Gérante d'entreprise
Sandrine SESTER	Cadre
Jeannine SUAREZ (adj.)	Retraitée de l'enseignement
Irène VINCENT	Profession rattachée à l'enseignement

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical
déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et le Pays

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 8h30 à12h30 et de 13h45 à 17h30
tél. : 04 73 53 01 21 / courriel : mairie@ville-courpiere.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 3 451 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 813 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Mise en place d'une saison culturelle jeune public
- Travaux de sécurisation et de rénovation des fortifications (aménagement d'un belvédère)*
- Étude « Habiter autrement les centres-bourgs » en préambule de la stratégie de revitalisation du bourg*
- Projet d'aménagement d'une place (Jules Ferry)*
- Restauration de l'église
- Gestion de l'éclairage public et extinction en milieu de nuit
- Création de 16 logements adaptés pour personnes âgées (OPHIS)*
- Réhabilitation de deux immeubles vacants (OPHIS)*
- Aménagement d'un lotissement à « Prairie Martel » (10 logements sociaux individuels) – OPHIS*
- Appel citoyen au fleurissement et au désherbage de l'espace public par les habitants
- Réaménagement du parc Lasdonnas Pierre PEYRONNY par les services techniques
- Installation d'un réseau de chaleur bois pour trois bâtiments publics

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Courpière bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Coco Chanel a passé une partie de sa petite enfance à Courpière.

CREVANT-LAVEINE (63)

Commune concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 992 habitants
Superficie : 1 976 ha
Altitude : de 276 à 364 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux
Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Didier MATRAS (depuis 2014)

Élus communaux :

Richard BARTHELEMY	Profession libérale
Thierry CHARLES	Agriculteur
Candice CHARVET	Employée
Franck DEJOB	Cadre
Sylvie EXBRAYAT	Assistante sociale
Michelle FAYON	Retraitée
François GARMIS*	Retraité agricole
Patrick GAYMARD (adj.)	Agent de maîtrise
Agnès LAVEST (adj.)	Fonctionnaire
Didier MATRAS	**Retraité**
Guy MUCHEMBLED (adj.)	Retraité
Jean-Christophe ROBILLON (adj.)	Fonctionnaire
Micheline SAUVANET	Retraitée
Fabrice SURLEAU	Ingénieur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE

Contacter la mairie :
lundi et jeudi de 14h00 à 17h00 – mercredi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 68 72 32 / courriel : mairie.crevantlaveine@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 732 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 212 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Restauration d'un four à pain au lieu-dit Brousse
- Désherbage participatif de l'espace public
- Installation de caméras de vidéosurveillance
- Rénovation de l'école / Rénovation de salles de classe
- Rénovation thermique des bâtiments communaux
- Construction d'un « plateau » multisport
- Mise en ligne du site internet de la commune
- Travaux de restauration de la salle polyvalente : hall et coin traiteur
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Réfection et désamiantage du vestiaire du club de football
- Mise à disposition par un particulier d'une application pour smartphone consacrée à la vie communale

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Crevant-Laveine bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Patrick Depaillier, célèbre pilote de Formule 1 dans les années 1970, décédé accidentellement sur le circuit d'Ockenheim en Allemagne était l'enfant du pays.

Puy-de-Dôme

CULHAT (63)

Commune concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 196 habitants

Superficie : 1 874 ha

Altitude : de 289 à 373 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux

Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Jean-Philippe AUSSET (depuis 2014)

Élus communaux :

Jean-Philippe AUSSET*	**Retraité**
Thierry BACHELLERIE	Enseignant
Dominique CHAMPAGNOL	Fonctionnaire
Gilles DARTOIS (adj.)	Retraité
Franck DONGUY	Contremaître
Dominique ESTIVAL	Agriculteur
Julia GAUTHIER	Employé
Pierre MONTBRIZON	Ouvrier
Marie-Christine RICHET	Agent technique
Aline ROCHE	Retraitée
Jeanne VALLON (adj.)	Retraitée de l'enseignement

*délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays

Contacter la mairie :

lundi, mardi, jeudi et samedi de 9h00 à 12h00 – vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

tél. : 04 73 70 23 69 / courriel : mairie.culhat@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 665 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 122 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et réduction de l'éclairage public
- Construction d'une nouvelle station d'épuration
- Aménagement de logements locatifs
- Mise en place du conseil municipal des enfants
- Installation d'une nouvelle aire de jeux
- Installation d'un accès gratuit au WiFi
- Reconstruction d'un four à pain
- Mise en ligne du site internet de la commune
- Équipement de trois classes en numérique
- Aménagement d'une nouvelle mairie
- Réhabilitation du pavillon EHPAD
- Organisation d'un concours photo
- Projet d'installation de champs photovoltaïques avec le VALTOM

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Culhat bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Curieuse construction du 12e siècle, située près de l'église, à l'emplacement d'un ancien cimetière, une lanterne des morts fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques. Il s'agit d'un édifice maçonné, élancé, en forme de tour, creux et surmonté d'un pavillon ajouré, dans lequel, au crépuscule, on hissait, souvent avec un système de poulies, une lampe allumée. Elle était supposée servir de guide aux défunts, éclairer la nuit inquiétante, chasser les mauvais esprits, rassurer le voyageur attardé dans les ténèbres et indiquer leur position aux marins naviguant sur l'Allier.

CUNLHAT (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 285 habitants
Superficie : 2 955 ha
Altitude : de 540 à 1014 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président.

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Frédéric FARGETTE (depuis 2014)

Élus communaux :

Jean BERNARD	Retraité (artisan-commerçant)
Daniel CHASSOT (adj.)	Retraité
Jean-Luc DESMARET (adj.)	Retraité
Chantal FACY (adj.)*	Retraitée de l'enseignement
Frédéric FARGETTE	**Enseignant**
Bruno FOLLANFANT	Médecin
Danielle FOURNIOUX	Chargée de mission
Isabelle GIOUANOLI	Fonctionnaire
Jean-Michel HERRY	Fonctionnaire
Didier LIENNART	Enseignant
Rolande LISTRAT	Retraitée
Véronique MEYGRET-NICOLAS	Salariée agricole
Eleanor PLUMMER	Commerçante
Angélique ROCHE	Employée
David TOURNEBIZE	Fonctionnaire

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
*déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le Pays

Contacter la mairie :
du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 – vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
tél. : 04 73 72 07 00 / courriel : cunlhat.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 1 347 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 362 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : embellissement du bourg sous la conduite d'une ethnobotaniste
- Participation des écoles maternelle et primaire et du collège aux programmes d'action du Parc pour les scolaires
- Aménagement d'un golf (privé)*
- Aménagement d'une parcelle en limite de bourg pour un éco-quartier*
- Réhabilitation de l'école St Joseph en maison de santé*
- Aménagement de la rue Saint-Pierre*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Projet d'installation de champs photovoltaïques avec le VALTOM
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Cunlhat adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr)
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Cunlhat était l'une des terres les plus riches de la seigneurie de Montboissier. Le bourg s'est constitué autour de l'abbatiale devenue église paroissiale. Les moines bénédictins ont fondé le marché qui, depuis le 13e siècle, a toujours lieu le mercredi.

Puy-de-Dôme

DOMAIZE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	398 habitants
Superficie :	1 460 ha
Altitude :	de 336 à 702 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président.

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Christelle GROISNE (depuis 2014)

Élus communaux :

Daniel DEVRED	Retraité
Franck FAYOLLE	Ouvrier
Gérard GRENIER	Artisan
Christelle GROISNE*	**Profession libérale**
Catherine HAMON (adj.)	Fonctionnaire
Sonia JOBLIN	Employée
Liliane LACOMBE	Retraitée
Denis PUISSOCHET (adj.)	Agriculteur
Jean-Claude RICHARD (adj.)	Retraité

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :

du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

tél. : 04 73 70 82 56 / courriel : mairie.domaize@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 312 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 12 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Mise en valeur du patrimoine fruitier
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Domaize bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

La commune est connue pour avoir hébergé en 1995 une partie de l'équipe de tournage du film *Le Garçu* de Maurice Pialat, avec Gérard Depardieu. Plusieurs scènes du film se déroulent sur la place du bourg, à Cunlhat et dans les environs.

DORANGES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 157 habitants
Superficie : 1 943 ha
Altitude : de 865 à 1 121 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Bernard PASTEL (depuis 2008)

Élus communaux :

Roger BESSEYRIAS	Retraité agricole
Jean DERIGON (adj.)	Retraité agricole
Jeanne DURAND	Retraitée (artisan-commerçant)
Bernard FITE	Ouvrier
Jean-Louis GEMINIANI	Retraité (profession libérale)
Paul GRANGHOND	Retraité
Loïc NIGON	Artisan
Rémi NOIZET	Employé
Bernard PASTEL	**Agriculteur**
Daniel RAFFIER (adj.)	Retraité
Marie-France THIALLIER (adj.)*	Employée

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et jeudi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 72 40 67 / courriel : mairiedoranges@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 248 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 34 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Projet de rénovation de bâtiments publics, périscolaires et logements*
- Projet d'aménagement de la traverse du bourg*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Doranges bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Le Moulin de Piers est le dernier moulin de la Dore amont à avoir conservé ses mécanismes anciens. Ceux-ci résument l'histoire des moulins du Livradois.

Puy-de-Dôme

DORAT (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	728 habitants
Superficie :	1 726 ha
Altitude :	de 273 à 416 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers

Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Thomas BARNÉRIAS (depuis 2016)

Élus communaux :

Mickaël AMILL	
Jean-Pierre AYNARD	
Thomas BARNÉRIAS*	**Employé**
Michel BOURGEOIS	Avocat
Monique BREUIL	
Raymond CHEMISSER	
Monique CHOMETTE (adj.)	
Sylvie CLÉMENÇON	
Yvette DA SILVA (adj.)	Employée
Jean-Paul DE CARVALHO	Agent technique
Noël DELARBOULAS	Retraité
Yannick DUTHEIL	Agent technique
Antoine MEYNADIER	Retraité
Romain PIREYRE	Agriculteur
Arlette RELLIER (adj.)	Retraitée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc et délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le Pays

Contacter la mairie :

lundi de 9h00 à 12h00 – mardi de 16h00 à 19h00 – jeudi de 9h00 à 12h00

tél. : 04 73 53 66 84 / courriel : mairie.dorat@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 583 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 106 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Réflexion participative pour un plan de fleurissement de la commune
- Organisation d'une fête des arts
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public.
- Changement de locaux pour la mairie
- Travaux de restauration de l'église
- Mise en place de l'adressage
- Aménagement de l'ancienne voie ferrée
- Rénovations thermiques des bâtiments communaux
- Extension des ateliers municipaux*
- Aménagement et sécurisation des espaces publics du bourg*
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : plantation d'un verger à l'école*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Dorat bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Dorat est l'une des rares communes rurales du Livradois-Forez à compter autant d'habitants aujourd'hui qu'au 19e siècle.

DORE-L'ÉGLISE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	638 habitants
Superficie :	2 714 ha
Altitude :	de 578 à 1 027 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert

Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Jean-Claude DAURAT

Élus communaux :

Claudine BATISSE	Fonctionnaire – Aide-soignante
Céline CHANAL	Employée
Raymond CHANTELAUZE (adj.)	Retraité
Jean COMPTE	Retraité
Jean-Claude DAURAT**	**Retraité de l'enseignement**
Maryvonne DESGEORGES	Employée – Secrétaire
Lilian FRITEYRE	Fonctionnaire – Infirmier
Daniel GAILLARD	Employé – Mécanicien agricole
Gérard GAILLARD (adj.)	Fonctionnaire
Laurie CRONIE	Professeure des écoles
Karine LEFIEUX* (adj.)	Professeure
Gilles MOTTET	Agriculteur
Hervé PUMAIN	Ouvrier câbleur
Aurélie RIBES (adj.)	Fonctionnaire
Julien ROUX	Ouvrier de scierie

* déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical et délégué pour le SCoT

Contacter la mairie :

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – samedi de 9h00 à 12h00

tél. : 04 73 95 00 67 / courriel : dore-leglise-mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 655 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 66 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement foncier et agricole de la commune
- Réhabilitation et mise aux normes « PMR » de la mairie
- Acquisition de matériel de déneigement (tracteur, chargeur, sableuse, chaînes)
- Entretien de la voirie communale
- Réfection/réhabilitation de la salle polyvalente
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Dore-l'Église bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

L'église Saint-Blaise présente un superbe portail roman à archivolte polylobée.

Puy-de-Dôme

ÉCHANDELYS (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	256 habitants
Superficie :	2 359 ha
Altitude :	de 780 à 1 108 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Michelle DUTOUR (depuis 2008)

Élus communaux :

Élisabeth BERRARD	Retraité
Michelle DUTOUR	**Retraitée**
Vivien DUTOUR	Employé
Christian HEUX*	Retraité de l'enseignement
Jean-François LASSAIGNE	Ouvrier
David LEJEUNE	Médecin
Patrick RECOQUE	Artisan
Yvette RENAUDIAS (adj.)	Retraitée
Jean-Claude SIMONDET (adj.)	Retraité
Hélène VAN DEN BERG	Fonctionnaire

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :

lundi et jeudi de 9h00 à 12h00

tél. : 04 73 72 10 67 / courriel : echandelys.mairie@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 233 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 32 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Rénovation et extension de locaux commerciaux et création d'un logement de fonction pour le multiple rural « Le relais de la Fontaine »*
- Rénovation thermique des bâtiments communaux (isolation, changement des portes et fenêtres, remplacement des chaudières au fuel par des chaudières à bois)
- Rénovation et mise aux normes de l'éclairage public (éclairage par LED et basse intensité la nuit)
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Organisation de chantiers citoyens et bénévoles pour l'entretien et l'embellissement du bourg (désherbage des platebandes, fleurissement…)
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :

La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

Jean Hiberti, né en 1842 au Buisson, dans une famille de huit enfants, vécut et œuvra de 1860 jusqu'à son décès en 1905 à l'Institut agricole de Beauvais, aujourd'hui parmi les grandes écoles françaises d'agronomie. Devenu le sous-directeur de cet établissement, il réalisa de très importants travaux expérimentaux et publia beaucoup.

ÉGLISENEUVE-DES-LIARDS (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	143 habitants
Superficie :	835 ha
Altitude :	de 480 à 804 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Élie BOYER (depuis 1983)

Élus communaux :

Nathalie BOURDIER	Salariée du secteur médical
Élie BOYER	**Retraité agricole**
Pierre CHASSAING	Employé fontainier
Michel COURTINE	Agriculteur
Daniel DAVID	Retraité
Candy GUEGUEN-ZANE	Animatrice culturelle
René-Paul LOUBARESSE	Sans profession déclarée
Annie OLLIER	Retraitée
Michel REDON (adj.)	Chef d'entreprise
Christophe VEZON (adj.)*	Enseignant

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 14h30 à 17h30 – samedi de 9h30 à 12h30
tél. : 04 73 96 84 58 / fax : 04 73 96 87 46
courriel : mairie.egliseneuvedesliards@wanadoo.fr
site internet : www.mairie-egliseneuvedesliards.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 108 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 11 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Restauration de l'église
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Jusqu'en 1789, Égliseneuve dépendait du prieuré de Sauxillanges, mais une partie des hameaux actuels appartenaient à la paroisse de Sugères.

Puy-de-Dôme

ÉGLISENEUVE-PRÈS-BILLOM (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	880 habitants
Superficie :	1 666 ha
Altitude :	de 336 à 640 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Daniel SALLES (depuis 2014)

Élus communaux :

Pascal ANDRÉ (adj.)	Employé
Bruno BAJADA	Employé
Marina BEYNEIX*	Profession rattachée à l'enseignement
Isabelle BOUCHET (adj.)	Salariée du secteur médical
Alexandre CARCOUET	Commerçant
Brice CASSOUX	Employé
Aurore DUTHEIL	Cadre
Jean-Pierre GRIMARD	Retraité
José MULA (adj.)	Retraité
Philippe PLANCHE	Agriculteur
Aurélie RUARD (adj.)	Ingénieure
Daniel SALLES	**Cadre**
Samuel SWITEK	Artisan
Emmanuelle TEXIER	Fonctionnaire

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
mardi de 9h30 à 12h30 et 14h30 à 19h00 – vendredi de 9h00 à 12h30 – samedi de 9h30 à 12h30
tél. : 04 73 68 47 37 / courriel : mairie.egliseneuve.pb@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 720 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 176 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Réfection du centre culturel Jacques Brun
- Travaux dans le bourg
- Réflexion pour la mise en place d'une réglementation intercommunale de la circulation motorisée
- Extension du bourg (éco-quartier)*
- Enfouissement des réseaux
- Travaux à l'école
- Création d'une aire de jeux
- Révision du PLU*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Construction d'une nouvelle mairie

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque d'Égliseneuve-près-Billom bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Les gorges de la vallée du Madet constituent un magnifique lieu de promenade.

ÉGLISOLLES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	262 habitants
Superficie :	2 059 ha
Altitude :	de 846 à 1 225 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert

Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Simon PELIN (depuis 2014)

Élus communaux :

Christine BATISSON*	Employée
Hervé BÉRAUD (adj.)	Agriculteur
Gérard BREUIL	Retraité
Hélène COCHARD	Retraitée de l'enseignement
Raymond COUTTE	Agriculteur
Didier MAITRAS (adj.)	Fonctionnaire
Simon PELIN	**Retraité (artisan-commerçant)**
Monique TIXIER	Retraitée agricole
Christophe VARAGNAT	Artisan
Jean-Luc VIALLARD (adj.)	Fonctionnaire

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :

mercredi et samedi de 9h00 à 12h00

tél. : 04 73 95 35 84 / courriel : eglisolles.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 395 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 90 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement de la traverse du bourg
- Rénovation d'un bâtiment en « Maison de l'enfance »*
- Fleurissement de la traverse du bourg*
- Mise en place d'un jardin pédagogique*
- Participation de l'école au programme d'action du Parc pour les scolaires*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

Autre information :

La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

- La motte castrale de Sicaud est l'un des plus remarquables exemples de maison forte féodale.
- Le père de Didier Daurat, organisateur de l'Aéropostale («Rivière» dans *Vol de nuit* de Saintt-Exupéry) est né en 1855 au Verdier d'Églisolles. Didier Daurat y vint à plusieurs reprises.

ESCOUTOUX (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 400 habitants
Superficie : 2 740 ha
Altitude : de 295 à 829 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers
Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Daniel BERTHUCAT (depuis 2001)

Élus communaux :

Daniel BERTHUCAT	**Retraité**
Patrice BLANC	Agriculteur
Guy COSTE (adj.)	Retraité agricole
Serge DAUPHIN	Retraité
Béatrice DOUROUX (adj.)*	Fonctionnaire
Nicole FARIGOULE	Fonctionnaire
Véronique FEDIDE	Salariée du secteur médical
Valérie FERRIER	Fonctionnaire
Christine FOIRIER	Employée
Gérard GRILLE (adj.)**	Retraité
Julien MONDIÈRE	Agent technique
Patrice MONTRAYNAUD	Contremaître
Julie ROBERT	Assistante maternelle
Évelyne SARRY (adj.)	Retraitée
Roger VERDIER-GORCIAS	Chef d'entreprise

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays

Contacter la mairie :
lundi, mercredi, vendredi de 8h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 – mardi, jeudi, samedi de 8h30 à 11h30
tél. : 04 73 80 26 36 / courriel : mairie.escoutoux@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 1 003 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 287 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement du bourg
- Ouverture d'une boulangerie

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Escoutoux adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr)

Le saviez-vous ?

- Jean Anglade (18/03/1915 – 22/11/2017), auteur d'une centaine de livres, était né à Escoutoux.
- *Le maître du pain*, est un ouvrage de référence paru en 1902 dans le domaine de l'évocation romancée de la vie quotidienne dans les dernières communautés agricoles. Son auteur, Lucy Achalme, était une parisienne qui s'enticha de l'Auvergne et fut séduite par le quotidien d'une des dernières communautés vivant au hameau de Ferrier sur la commune d'Escoutoux. Ces communautés ont subsisté jusqu'au début du 20e siècle sur les communes d'Escoutoux et de Celles-sur-Durolle.

ESTANDEUIL (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore

Population totale[1] :	458 habitants
Superficie :	959 ha
Altitude :	de 452 à 626 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Laurence CABARET-LOMBARDY (depuis 2009)

Élus communaux :

Pascale BLANC	Employée
David BOUDOIRE	Enseignant
Véronique BROSSEL	Agricultrice
Pierre BRUGÈS*	Ingénieur
Laurence CABARET-LOMBARDY	**Fonctionnaire**
Jean-Yves CROCHET	Ouvrier
Frédéric POYET (adj.)	Cadre
Alain PRADIER (adj.)	Retraité
Jean-Michel TRAVERS (adj.)	Agriculteur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mercredi de 14h00 à 18h00 – samedi de 8h00 à 12h00
tél. : 04 73 70 90 86 / courriel : mairie.estandeuil@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 217 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 63 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Enfouissement des réseaux dans le cadre d'importants travaux de voirie
- Travaux de restauration de l'éclairage public
- Réfection de l'église
- Réfection de la bibliothèque

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque d'Estandeuil bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Les maisons du hameau de Royat présentent la particularité d'être construites en pierres rouges et roses : la latérite et l'arkose.

Puy-de-Dôme

ESTEIL (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	65 habitants
Superficie :	455 ha
Altitude :	de 515 à 813 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :

- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Serge HERCEGFI (depuis 2013)

Élus communaux :

Robert ARNODO	Cadre
Sébastien CARRIÈRE	Cadre
Catherine CHOUTARD	Employée
Jean-Luc DUCHER (adj.)	Employé
Christelle FABRE	Ouvrier
Nadège FAUGÈRE (adj.)	Employée
Serge HERCEGFI*	**Retraité**

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
tél. : 04 73 96 05 54 / courriel : mairieesteil@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 68 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 31 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Projet de restauration de l'église
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
L'église inscrite témoigne de la présence ancienne d'un prieuré fondé au 12e siècle par des moniales de l'ordre de Fontevraud.

Esteil © Parc Livradois-Forez

FAYET-LE-CHATEAU (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] : 360 habitants
Superficie : 1 254 ha
Altitude : de 490 à 760 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Jacqueline CONSTANTY (depuis 2008)

Élus communaux :

Jacqueline CONSTANTY	**Retraitée**
Bernard DAUZAT	Agriculteur retraité
Ghislain GAYET (adj.)	Retraité
Danielle MANSSANO (adj.)	Retraitée de l'enseignement
Fanny MAROTTE	Cadre
Élisabeth MINGAT*	Fonctionnaire
Michelle STEINERT	Retraitée
Bruno VALLADIER (adj.)	Médecin

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 13h00 à 16h00 et jeudi de 9h00 à 12h00 – mercredi de 9h00 à 11h30
tél. : 04 73 70 93 04 / courriel : mairie.fayet-le-chateau@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 226 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 140 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Enfouissement des réseaux et travaux de voirie communale (bourg et hameau)
- Aménagement de la place principale*
- Mise en accessibilité de la mairie et de l'église
- Mise en place d'un nouveau service à la population : possibilité d'utiliser un ordinateur (le mercredi matin) pour les démarches administratives
- Projet de construction de quatre maisons familiales pour l'accueil de personnes âgées*
- Révision de la carte communale*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
- Les livres de l'institutrice en retraite Gisèle Dutheil, résidente de la commune depuis 1987, *Fayet 1930 : Le Temps des Galoches*, publié en 2009 et *Marie Quat'Sous* paru en 2011, témoignent de la vie des campagnes au 20e siècle.
- En 1924, le capitaine de frégate Émile Muselier racheta le château de Seymiers. Mais le 14 novembre 1927, un incendie ravagea l'édifice. Nommé Vice amiral en 1939, Émile Muselier rejoignit le Général de Gaulle dès 1940. Nommé « Chef de la Flotte Française libre », il proposa la Croix de Lorraine comme emblème de la France libre.

Puy-de-Dôme

FAYET-RONAYE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	111 habitants
Superficie :	2 025 ha
Altitude :	de 823 à 1 145 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Louis CHAUVET (depuis 2014)

Élus communaux :

Marie-Paule BAUBET	Professeure du secondaire
André BERTHE	Retraité
Annick BERTHE	Retraitée
Michel CASSIERE (adj.)	Retraité
Jean CHARBONNEL	Retraité
Louis CHAUVET	**Retraité**
Cyril LAURENT*	Agent technique
Josette MAGAUD (adj.)	Sans profession déclarée
Bernadette PISSAVIN	Sans profession déclarée
Bernard VOLCKE	Agriculteur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

mardi de 14h00 à 17h30 – mercredi de 9h00 à 11h30 – jeudi de 9h00 à 12h00

tél. : 04 73 72 04 43 / courriel : fayet-ronaye.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 162 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 23 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Assainissement collectif du bourg (station d'épuration à roseaux)
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Réfection de la salle polyvalente
- Aménagement de la traverse*
- Restauration de deux fontaines*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :

La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

La commune est née de la réunion des deux paroisses de Fayet et de Ronaye situées de part et d'autre du ruisseau du Doulon. De l'église Saint-Barthélemy de Fayet, jadis prieuré casadéen dépendait l'église Saint-Laurent de Ronaye.

FOURNOLS (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 333 habitants
Superficie : 2 902 ha
Altitude : de 938 à 1 200 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Pierre MÉRY (depuis 2008)

Élus communaux :

André CHIGROS	Retraité
Valérie FORTIER (1ère adj.)	Salariée du secteur médical
Jean-Yves GALLIEN*	Artisan
François GILET	Agent technique
Alain LAPAYRE (adj.)	Agriculteur
Florence LESPIAT (adj.)	Salariée du secteur médical
Pierre MÉRY	**Médecin**
Bruno PAUL	Entrepreneur en bâtiment
Catherine POINTUD	Salariée du secteur médical

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi, mardi, jeudi, vendredi de 8h00 à 11h30
tél. : 04 73 72 11 39 / courriel : fournols.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 557 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 91 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement d'une aire d'accueil pour les camping-cars *
- Projet de contournement routier du bourg
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Fournols bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Le village de vacances « Fournols d'Auvergne » du groupe Azureva offre l'une des plus grandes capacités d'hébergement du Parc Livradois-Forez.

Puy-de-Dôme

GLAINE-MONTAIGUT (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	571 habitants
Superficie :	1 292 ha
Altitude :	de 326 à 531 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Gérard BÉRARD (depuis 2014)

Élus communaux :

Daniel ABEL	Retraité (artisan-commerçant)
Michelle ARMAND	Sans profession déclarée
Gérard BÉRARD*	**Retraité**
Sébastien BOROWSKI	Agent technique
François CABUT	Cadre
Bernadette DELAIRE (adj.)	Retraitée
Janick HANNOTEAUX (adj.)	Retraité de l'enseignement
Lénaïck JEHANNIN	Employé
Gérard MIANAT	Retraité
Patrick MOMBOISSE	Chef d'entreprise
Évelyne MONTALIEN	Fonctionnaire
Bernard PIC (adj.)	Artisan

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi de 16h00 à 20 h00 – jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14 à 16h00 – vendredi de 12h00 à 16 h00
tél. : 04 73 68 43 85 / courriel : maire.de.glaine@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 354 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 46 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Travaux sur l'église
- Création d'une fresque à l'école
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Dans les années 1990, d'exceptionnelles peintures murales du 12e siècle d'inspiration byzantine ont été découvertes et restaurées dans l'église Saint-Jean de Glaine-Montaigut.

GRANDRIF (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 185 habitants
Superficie : 2 215 ha
Altitude : de 679 à 1 424 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Suzanne LABARY (depuis 2007)

Élus communaux :

Michel CHANTAILLAN	Retraité (artisan-commerçant)
Isabelle CHANTELAUZE	Agent technique
Michel CONSTANT	Retraité
Christiane DENIMAL (adj.)	Retraitée de l'enseignement
Maurice FILLIOT	Retraité
Yves FILLIOT	Ouvrier
Suzanne LABARY	**Retraitée**
Jean-François MAYET	Retraité
Max MOULIN*(CM délégué)	Retraité de l'enseignement
Frédéric PINONCELY	Artisan
Marc SAULZE	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et jeudi de 14h00 à 16h00 – mardi et samedi (sauf 1er samedi du mois) de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 82 03 01 / courriel : grandrif.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 277 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 121 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Création d'un réseau eaux usées unitaire et d'une station de traitement
- Enfouissement des réseaux secs du bourg
- Projet d'aménagement paysager de la traverse du bourg et d'un lavoir*
- Réhabilitation du Col des Pradeaux (= aménagement des espaces publics et rénovation du foyer de ski de fond)*
- Rénovation d'un restaurant-bar-épicerie-relais postal et mise en gérance
- Installation d'une borne WiFi
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Projet de chantier participatif en faveur de la biodiversité*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Grandrif bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
La commune tire son nom du ruisseau qui traverse une grande partie de son territoire et alimentait l'une des trois grandes vallées papetières du Livradois.

GRANDVAL (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	112 habitants
Superficie :	983 ha
Altitude :	de 635 à 1 048 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Jean-Louis CHANTELAUZE (depuis 2014)

Élus communaux :

Geneviève BLANC-GARIN*	Retraitée
Jean-Louis CHANTELAUZE	**Retraité**
Serge CHEVALEYRE (adj.)	Ouvrier
Stéphane CLAUD	Contremaître
Dominique DELORD	Profession libérale
Didier FOURT (adj.)	Fonctionnaire
Gilles IMBERDIS	Ouvrier
Jocelyne MORRETTA	Sans profession déclarée
Pierre OBENICHE	Artisan
Thierry SAUREL	Retraité

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :

lundi et mardi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

tél. : 04 73 95 71 80 / courriel : mairie-grandval@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 119 000 €

Capacité d'autofinancement brute = - 65 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Réhabilitation de l'ancienne école en deux logements locatifs
- Réhabilitation, dans le centre-bourg, d'un corps de ferme en logement locatif et projet d'un lieu vivant sur la partie grange
- Embellissement du village
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :

La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

Du côté paternel, la famille de Françoise Héritier, anthropologue de renommée mondiale, est du Livradois : sa grand-mère s'appelait Marguerite Friteyre, elle était née à Bertignat et avait épousé Georges Héritier du hameau de L'Imberdis, commune de Grandval.

ISSERTEAUX (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	425 habitants
Superficie :	1 766 ha
Altitude :	de 459 à 789 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Christine MOUILLAUD (depuis 2001)

Élus communaux :

Pascal AUDOUX	Retraité
Jean-Claude BATISSON	Retraité
Christian CHAVAROT	Retraité
Véronique LEDOURNER	Employée
Alexandre MICOL*	Ingénieur
Christine MOUILLAUD	**Agent territorial**
Michelle PIALOUX	Employée
Nicolas PINAUD (adj.)	Profession libérale
Bernadette PIREYRE (adj.)	Employée
Denise PIRONOM	Agricultrice
Daniel REDON (adj.)	Retraité agricole

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mercredi de 8h00 à 12h00 et vendredi de 16h00 à 19h00 – permanence téléphonique du secrétariat : mardi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
tél. : 04 73 70 90 64 / courriel : mairie.isserteaux@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 281 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 65 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Restauration du monument aux morts
- Réhabilitation de la mairie
- Ravalement de la façade de l'école
- Projet de réhabilitation de la salle des fêtes
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Isserteaux adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Au 19e siècle, la commune s'est orientée vers la culture des fraises et des fruits rouges (framboises, groseilles, cassis, cerises), le sol granitique convenant très bien. Aujourd'hui, ces cultures existent toujours mais n'occupent pas la surface qu'elles couvraient jadis.

Puy-de-Dôme

JOB (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 043 habitants
Superficie : 4 268 ha
Altitude : de 492 à 1 631 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : François DAUPHIN (depuis 2014)

Élus communaux :

Isabelle ARTAUD	Retraitée
Jean BÉAL (adj.)	Retraité
Nathalie BOST	Salariée du secteur médical
Pierre CARTADE	Professeur du secondaire
Jean-Luc CHEVALIER	Ingénieur
Sylvie COL (adj.)	Employée
Marilyne COUYRAS	Fonctionnaire
François DAUPHIN**	**Agriculteur**
Stéphane DURET	Ouvrier
Régine FABRY*	Retraitée de l'enseignement
Marie-Céline GUILLAUMONT	Employée
Frédéric JARRIX	Ouvrier
Michèle LAURENT	Salariée du secteur médical
Michel MOREL (adj.)	Retraité
Alain-Jean MOURLEVAT	Retraité

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT

Contacter la mairie :
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 82 07 36 / courriel : job.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 754 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 126 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Restauration de l'église (intérieur/extérieur)
- Création d'une aire de service pour camping-cars
- Création d'une station d'épuration à roseaux
- Création d'un équipement périscolaire*
- Rénovation énergétique de la cantine*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Création d'un lotissement*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Job adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque de Job bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

- L'origine du nom de la commune est incertaine. La version choisie par la commune, fait dériver le nom de Job de *« jove »*, ablatif latin de Jupiter (le « b » s'étant substitué au « v »), d'où le *« Jove Imperat »* du blason (ce qui signifie : « Par Jupiter je commande »)…
- Pierre-sur-Haute, le point culminant des monts du Forez, est situé sur la commune de Job dans l'enceinte de la base militaire.

JOZE (63)

Commune concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 127 habitants
Superficie : 1 935 ha
Altitude : de 288 à 342 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux
Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Daniel PEYNON (depuis 1995)

Élus communaux :

Philippe BLATEYRON	Agriculteur
Alain BOUCHERAS (adj.)	Retraité
Yvette DEPLAT (adj.)	Retraitée agricole
Jean-Marie EBELY	Retraité
Annick FORESTIER (adj.)*	Cadre
Caroline HAROUX	Employée
Régis LANGOUËT	Cadre
Ariane LAPAUX	Employée
Romain MOUTON	Enseignant
Magali MUNICH	Employée
Jean-Luc NICOLAŸ (adj.)	Avocat
Christine PATIER	Cadre
Jacques PEROL	Enseignant
Daniel PEYNON	**Retraité**
Corinne SERGENT	Employée

*déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays

Contacter la mairie :
du lundi au samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 70 20 24 / courriel : mairie-joze@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 1 000 020 €
Dépenses d'investissement = 489 872 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Agrandissement de la maison des associations
- Construction d'un multiple rural
- Aide à la création de la maison de santé
- Acquisition d'une maison pour disposer d'un logement d'urgence
- Construction d'un bâtiment pour l'accueil des enfants

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Joze bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

En 1790, le premier maire de Joze est un notable du bourg, le marchand Jean Goutay. De 1790 à 1983, le mandat de maire a souvent été tenu par un membre de cette famille, qui a dominé la vie politique locale, ou de familles alliées (les Grimardias et les Marignier). Les maires successifs étaient, juge, avocat, ingénieur des mines, ingénieur chimiste, conseillers généraux et même président du Conseil général.

Puy-de-Dôme

LA CHAPELLE-AGNON (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 381 habitants
Superficie : 2 608 ha
Altitude : de 470 à 1 003 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Fabienne GACHON (depuis 2014)

Élus communaux :

Nicolas ACHARD	Agriculteur
Corine AURIOL	Employée
Dimitri BRARD	Agriculteur
Didier DEMAISON (adj.)	Ouvrier
Fabienne GACHON*	**Agricultrice**
Estelle GRANET	Employée
Patrick HÉRITIER	Artisan
Philippe LABORDE	Employé
Mathieu TERME (adj.)	Agriculteur

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc.

Contacter la mairie :
lundi, jeudi, vendredi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 16h00 – mardi, mercredi de 9h00 à 11h30
tél. : 04 73 72 20 26 / courriel : la-chapelle-agnon.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 473 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 103 000 €

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La Chapelle-Agnon adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Le géographe, instituteur et écrivain Lucien Gachon, auteur notamment de *Maria* est né dans une famille de paysans modestes au lieu-dit La Guillerie.

LA CHAPELLE-SUR-USSON (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 64 habitants
Superficie : 678 ha
Altitude : de 517 à 728 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Raymond ASTIER (depuis 1982)

Élus communaux :

Raymond ASTIER	**Retraité**
Daniel DISSAY	Retraité
Jean-Philippe NAGEL	Retraité
Jean-Paul OLÉON	Artisan
Gilles SEJALON	Retraité
Martine ASTIER*	Retraitée
Éric TRILLEAUD (adj.)	Commerçant

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 14h30 à 16h30
tél. : 04 73 71 36 65 / courriel : chapelle.usson@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 74 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 7 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Restauration du petit patrimoine
- Organisation annuelle d'un trail
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Au 12e, siècle un vieux Drac qui avait commis les pires horreurs, se repentit, partit en pèlerin pour la Terre Sainte et en revint un matin mais personne ne le reconnut. Il s'enquit de son fils et partit à sa rencontre dans les bois de la Crêpe ou chassait le jeune homme. Sans se faire reconnaître, il lui demanda la charité. Le garçon lança pour toute réponse, sa meute de loups et les bêtes mirent le vieillard en pièces. Lorsqu'il apprit qu'il venait de tuer son père, le jeune Drac fit bâtir une chapelle (qui se trouve en face de l'auberge du Drac) dans le hameau de Coupe Gorge, ainsi que l'abbaye d'Esteil.

Puy-de-Dôme

LA CHAULME (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 125 habitants

Superficie : 1 360 ha

Altitude : de 984 à 1 280 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert

Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Alain FAURE (depuis 1995)

Élus communaux :

Bernadette BÉRAUD	Employé
Bernard BÉRAUD (adj.)*	Retraité
Élisabeth DUFOUR	Retraitée
Alain FAURE	**Retraité**
Maurice GARRIER (adj.)	Retraité
Joël GENEVRIER	Agriculteur
Sylvain GENEVRIER	Employé
Patrick GUILLOT	Fonctionnaire
Daniel MOUTIN	Employé
Pascal PIARD	Agent technique
Marie-Catherine RIVAT	Enseignante

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :

vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 – 2e et 4e samedi du mois de 10h00 à 12h00

tél. : 04 73 95 41 98 / courriel : la-chaulme.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 128 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 22 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Assainissement collectif d'un village et du bourg (deux stations à roseaux)
- Ouverture d'une auberge au lieu-dit Ferréol
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :

La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

La cascade du Creux de l'Oulette située à 1 000 m d'altitude en forêt offre un beau point de vue sur la vallée. Elle est un lieu de promenade connu à des kilomètres à la ronde

LACHAUX (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 285 habitants
Superficie : 2 227 ha
Altitude : de 417 à 947 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Maringues
Conseillers départementaux :

- Caroline DALET, conseillère municipale de Châteldon
- Éric GOLD, sénateur

Maire : Béatrice ADAMY (depuis 2014)

Élus communaux :

Béatrice ADAMY*	**Fonctionnaire**
Yannick BURBAN (adj.)	Ouvrier
Françoise DECOTTE	Retraitée des professions libérales
Michel DUZELLIER	Agriculteur
Jean-Marc FAURE (adj.)	Ouvrier
Jocelyne GIRONDE	Cadre supérieur
Isabelle MARLIÈRE-DAJOUX	Salariée du secteur médical
Louis MÉTAYER	Retraité
Colette TACHON	Retraitée de l'enseignement

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
tél. : 04 73 94 61 41 / courriel : mairie.lachaux@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 277 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 85 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Création de logements dans le bâtiment de l'ancienne poste
- Réhabilitation de voiries forestières
- Construction d'un hangar
- Amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Lachaux bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
La mine d'uranium de Lachaux fut l'une des premières de France cédée au Commissariat à l'énergie atomique en 1946. Elle s'est avérée économiquement peu intéressante puisqu'elle n'a fourni que 34 tonnes d'uranium en 10 ans avant d'être fermée en 1957.

LA FORIE (63)

Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	327 habitants
Superficie :	281 ha
Altitude :	de 527 à 800 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert

Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Alain CHANTELAUZE (depuis 2004)

Élus communaux :

Anne BELDENT	Fonctionnaire
Alain CHANTELAUZE	**Artisan**
Sylvie CHEZAL	Employée
Frédéric COLLANGE	Ouvrier
Michel COLLIN	Retraité
Pascal COURTIAL	Fonctionnaire
Michèle DI MARCO (adj.)	Sans profession déclarée
Cédric DURIN	Agent technique
Michel FERRAGNE	Employé
Claudie GRAND (adj.)	Employée
Jean-Marc TARRIT (adj.)	Contremaître

Contacter la mairie :

mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – mercredi et samedi de 8h30 à 12h00

tél. : 04 73 82 03 18 / courriel : mairie.la-forie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 300 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 30 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Création d'une auberge communale
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Projet d'équipement numérique de l'école*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de La Forie bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

La Forie est une commune très jeune puisqu'elle fut créée en 1874. Elle est née du groupement de terres empruntées à ses trois communes limitrophes : Ambert, Job, Valcivières. Son nom vient de l'auvergnat « faure », désignant généralement un forgeron mais également une fabrique. Au 14e siècle, la vallée du Batifol a attiré des papetiers qui voyaient dans sa force hydraulique et la pureté de son eau, le ruisseau idéal pour la fabrication du papier. La commune a compté jusqu'à 10 moulins.

LA MONNERIE-LE-MONTEL (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 804 habitants
Superficie : 465 ha
Altitude : de 519 à 696 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers
Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Jean-Louis GADOUX (depuis 2008)

Élus communaux :

Micheline CHOSSON	Retraitée
Marc DALLIÈRE	Sans profession déclarée
Florence DOURIS	Retraitée
Jocelyn FOURNET-FAYARD	Artisan-commerçant
Yves GACON	Retraité
Jean-Louis GADOUX	**Retraité**
Éric GAILLARD	Cadre
Marie-France GIRY (adj.)*	Employée
Jean-Claude GOUTTE	Retraité
Aline LEBREF (adj.)	Professeure de faculté
Michel LÉVIGNE	Retraité
Nicole MILESI	Retraitée
Annie PERUFEL	Retraitée
Daniel QUÉNIN (adj.)	Retraité
Christophe RANC	Ouvrier
Gérard SAINT-ANDRÉ (adj.)	Retraité
Natacha TIZORIN	Ouvrière
Ilknur Funda UGUR	Sans profession déclarée

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
tél. : 04 73 51 43 11 / courriel : secretariat@mairie-lamonnerielemontel.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 2 002 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 107 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Réhabilitation d'un bâtiment communal en maison des associations
- Organisation d'un salon de la coutellerie
- Réalisation de « l'adressage »
- Aménagement d'une aire de jeux
- Adhésion au dispositif « ma commune ma santé »
- Construction d'une salle des sports
- Élaboration d'un PLU*
- Mise en valeur d'un poste de distribution ERDF (projet associatif avec le jeune public)
- Mise en place du «zéro phyto» : appel participatif et citoyen au désherbage, achat d'une machine à eau chaude
- Régularisation, remise aux normes et aménagement paysager du plan d'eau des Planchettes
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'une mare pédagogique à l'école et d'un verger communal*
- Participation de l'école et du collège aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Élaboration d'une stratégie de revitalisation du centre-bourg avec : réhabilitation d'un immeuble en commerces et logements, étude programmatique des espaces publics du centre-bourg au plan d'eau des Planchettes*
- Obtention d'un prix d'encouragement départemental « Villes et villages fleuris »
- Transformation du Foyer-Logement en Résidence autonomie
- Participation au dispositif CEE (remplacement des ouvertures de l'école et rénovation de l'éclairage public)
- Mise en place d'une saison culturelle en partenariat avec le Conseil départemental
- Rénovation des réseaux humides

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de La Monnerie-le-Montel bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
La commune est née d'une partition de Saint-Rémy-sur-Durolle en 1932. Son essor économique vient de la coutellerie de Thiers qui rayonne aux alentours. Avant la Révolution française, la région de La Monnerie se trouvait à cheval sur deux provinces, ce qui amenait certains villages de la même commune à traiter les uns avec la Loire, c'est-à-dire le Forez, les autres avec le Puy-de-Dôme, c'est-à-dire l'Auvergne. Et c'est le hameau de Chez-Las qui servait de charnière.

Puy-de-Dôme

LA RENAUDIE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	124 habitants
Superficie :	1 802 ha
Altitude :	de 684 à 1 202 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Ghislaine DUBIEN (depuis 2014)

Élus communaux :

Brigitte BARTHELEMY	Fonctionnaire
Cédric DICHAMPT	Ouvrier
Ghislaine DUBIEN	**Employée**
Gilbert EPECHE	Ouvrier
Nicole FETU	Employée
Jean-Christophe IGONIN	Contremaître
José MONRUFFET (adj.)	Retraité
Yves POINTON	Ouvrier
François PONCHON (adj.)	Ouvrier
Agnès RAINA*	Fonctionnaire
Michel SERRE	Employé

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

Lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00

tél. : 04 73 72 60 56 / courriel : renaudie.mairie@free.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 131 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 34 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Construction d'une salle polyvalente avec des matériaux biosourcés*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de La Renaudie bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

- Avant 1833, La Renaudie était un quartier de la commune d'Augerolles.
- Il y a une dizaine d'années, Henri Ponchon a écrit *Mémoire d'Augerolles et La Renaudie : mille ans d'histoire* aux Éditions de La Montmarie.
- Un gîte de groupe communal est à disposition avec une possibilité de 15 couchages.

LE BRUGERON (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 255 habitants
Superficie : 2 742 ha
Altitude : de 671 à 1 427 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Roger DUBIEN (depuis 2014)

Élus communaux :

Christiane AUCOUTURIER	Retraité
Jean-François BAYLE (adj.)	Contremaître
Marc BONHOMME	Ouvrier
Christiane BURLAND*	Retraitée
Roger DUBIEN	**Retraité**
Danielle FERRIER	Retraité
Éric GAUDON	Artisan
Lucien GILBERTAS	Retraité
Élodie OLIVIER	Cadre
Danielle VIALLE (adj.)	Cadre

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 – mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 11h30
tél. : 04 73 72 60 17 / courriel : le-brugeron.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 332 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 94 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Transmission-reprise de la boulangerie (en partenariat avec la communauté de communes)
- Rénovation de la salle du foyer rural et de deux salles de classe
- Village vacances Là Ô ! (en partenariat avec la communauté de communes)
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque du Brugeron bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Le village de vacances « Là Ô ! » offre un hébergement confortable, en pension complète ou demi-pension, dans un ancien bâtiment de la fin du 19e siècle, rénové dans une démarche de développement durable et de mise en valeur du bâti ancien.

Puy-de-Dôme

LE MONESTIER (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 210 habitants
Superficie : 1 731 ha
Altitude : de 753 à 1 215 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Jean-Philip POUGET (depuis 2014)

Élus communaux :

Bernadette CHAUTARD	Employée
Maurice COLLAY (adj.)	Retraité
Gérard CORNOU (adj.)	Retraité de l'enseignement
Marie-Noëlle DOUARRE	Professeure du secondaire
François ESPINASSE	Contremaître
Agnès FAVIER-BÉRARD	Sans profession déclarée
Bettina HEPPELL	Retraitée de l'enseignement
Didier LACK (adj.)	Cadre supérieur
Jean-Philip POUGET	**Agriculteur**
Marilyne RAVEL	Cadre
Hervé ROCHE*	Agriculteur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 17h00 à 19h00 – vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 (sauf les 1er et 3e samedis du mois)
tél. : 04 73 95 72 45 / courriel : le-monestier-mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 232 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 36 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : rénovation d'une serve*
- Aménagement d'une aire d'accueil pour les camping-cars*
- Mise à jour du Programme d'aménagement de bourg (PAB)*
- Rénovation énergétique de la salle d'animation*
- Aménagement des espaces publics autour de l'église*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Sécurisation du site de visite du rocher de la Vierge
- Restauration partielle de l'église
- Étude-diagnostic du réseau d'eau potable
- Étude-diagnostic du réseau d'assainissement collectif
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Le Monestier aime mettre en avant son slogan : *« Au païs dau leca beureï »* (Au pays des bons vivants)…

LEMPTY (63)

Commune concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 391 habitants
Superficie : 476 ha
Altitude : de 308 à 372 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux

Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : : Marie-Évelyne TIZORIN (depuis 2014)

Élus communaux :

Philippe BEAL	Salarié agricole
Deolinda BOILON	Agricultrice
Lili-Lina CARPENTIER	Employée
Michelle CHIARELLO	Retraitée
Anthony DECOUZON	
Richard FOURNIER	Agriculteur
Olivier GONIN	Fonctionnaire
Sylvain GRUE	Commerçant
David ROELLY	Fonctionnaire
Monique ROUGIER*	Retraitée
Marie-Évelyne TIZORIN	**Employée**

*déléguée du conseil départemental au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi de 13h30 à 17h30 – mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h15
tél. : 04 73 68 21 24 / courriel : mairie.lempty@cegetel.net

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 240 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 54 000 €

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Les habitants de Lempty se nomment les lemptinaires.

Puy-de-Dôme

LE VERNET-LA-VARENNE (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	757 habitants
Superficie :	3510 ha
Altitude :	de 542 à 1 051 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :

- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Françoise BOURGNE (depuis 2008)

Élus communaux :

Georges BEST	Retraité
Isabelle BEST	Ouvrière
Françoise BOURGNE	**Retraitée (profession libérale)**
Pierre-Alain CHOMETON*	Profession libérale
Karine FAUGÈRE	Employée
Marc HOSMALIN	Retraité
Marie LAFONT	Employée
Franck LITT	Profession libérale
Jean-Yves MAVEL (adj.)	Contremaître
Robert PASTURAL	Retraité
Jean-François PAULET (adj.)	Salarié agricole
Gilles RANGLARET	Agriculteur
François RANVIAL	Agriculteur
Sébastien SAUVADET	Ouvrier
Ghislaine LEWANDOWSKI (adj.)	Enseignante

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 – jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
tél. : 04 73 71 31 21 / courriel : mairie.vernetlavarenne@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 796 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 54 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Étude pour le réaménagement du plan d'eau*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : aménagement des abords du château*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
Le Vernet-La-varenne adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr)

Le saviez-vous ?
Il existe sur la commune un filon d'améthyste dont l'exploitation a été interrompue en 1974. Depuis 2009, elle a repris de manière artisanale et en grande partie manuelle. La maison de l'Améthyste, située dans le château de Montfort est un lieu de découverte de ce minéral.

LEZOUX (63)

Commune concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 6 100 habitants
Superficie : 3 469 ha
Altitude : de 317 à 421 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux
Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Alain COSSON (depuis 2014)

Élus communaux :

Caroline AGIER	Employée
Estelle BARDOUX-LEPAGE	Fonctionnaire
Célia BERNARD	Représentante de commerce
Bernard BORY (adj.)	Employé
Bruno BOSLOUP	Cadre
Christian BOURNAT (adj.)	Fonctionnaire
Christophe CAPETTA	Ouvrier
Pierre CHASSAING	Retraité
Guy CHEVREL	Retraité
Alain COSSON*	**Retraité**
Norbert DASSAUD	Cadre
Nathalie DUMEZ	Sans profession déclarée
Francine DUVERGE	Retraitée
Gérald FEDIT	Cadre
Monique FERRIER	Retraitée
Sandrine FONTAINE	Cadre
Geneviève FRAYSSE	Retraitée
Guillaume FRICKER	Fonctionnaire
Michel GOBERT	Retraité
Alain HAUTIER (adj.)	Retraité
Patrick LOZET	Retraité
Ismaël MAÇNA	Enseignant
Marie-France MARMY (adj.)	Employée
Gilles MARQUET	Cadre
Catherine MORAND (adj.)	Assistante maternelle
Anne-Marie OLIVON	Fonctionnaire
Thierry ORCIÈRE	Agriculteur
Sylvie ROCHE	Agent technique
Anne ROZIÈRE (adj.)	Retraitée

*délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays

Contacter la mairie :
lundi de 9h00 à 17h00 – du mardi au vendredi de 8h30 à 17h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 73 01 00 / courriel : mairie@lezoux.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 9 779 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 1 534 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Établissement d'un Plan communal de mobilité
- Rénovation d'un équipement culturel et mise en place d'une programmation
- Réaménagement d'une place
- Mise en place d'une vidéo-protection
- Projet de rénovation des écoles

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
La ville de Lezoux a été spécialisée, dès le I^er^ siècle, dans la fabrication et l'exportation de poteries et céramiques sigillées. Ses ateliers furent parmi les plus importants de l'époque romaine. Ce passé a donné lieu au musée départemental de la céramique.

LIMONS (63)
Commune concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] **:** 737 habitants
Superficie : 1 488 ha
Altitude : de 262 à 305 m

Intercommunalité : Communauté de communes Plaine Limagne
Claude RAYNAUD, président

Canton : Maringues
Conseillers départementaux :
- Caroline DALLET, conseillère municipal de Châteldon
- Éric GOLD, sénateur

Maire : Christian DESSAPTLAROSE (depuis 2014)

Élus communaux :

Jean-François BARRAUD*	Retraité de l'enseignement
Xavier BRUN (adj.)	Ouvrier
Lydie CLAUX	Cadre
Christophe DASSAUD	Agriculteur
Christian DESSAPTLAROSE	**Retraité**
Yves FAYET	Agent technique
Fabien HERAUD	Cadre
Catherine IRLES (adj.)	Retraitée de l'enseignement
Corinne LEITE	Employée
Jean-Claude LIGIER	Retraité
Sandrine MOREL (adj.)	Fonctionnaire
Jean-Claude MORIN (adj.)	Retraité
Richard PARRA	
Andrianjaka RANAIVOMANANA	Agriculteur
Laurence SOULERAS	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE

Contacter la mairie :
lundi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 – mardi et jeudi de 13h30 à 17h00
tél. : 04 73 94 71 54/ courriel : mairie.limons@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 477 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 113 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Construction de quatre pavillons locatifs
- Construction de vestiaires au stade
- Gestion et extinction de l'éclairage public
- Travaux à l'école
- Enfouissement des réseaux

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
La confluence des rivières de la Dore et de l'Allier, également nommée « Bec de Dore » présente un intérêt pour sa flore et sa faune ornithologique. Des visites du site sont régulièrement organisées par la Ligue de Protection des Oiseaux.

MANGLIEU (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	468 habitants
Superficie :	2 109 ha
Altitude :	de 399 à 645 m

Intercommunalité : Mond'Arverne Communauté – Pascal PIGOT, président

Canton : Vic-le-Comte
Conseillers départementaux :
- Antoine DESFORGES, 1er adjoint au maire de Vic-le-Comte
- Jeanne ESPINASSE, 2e adjointe au maire de Neschers

Maire : Michèle BROUSSE (depuis 2014)

Élus communaux :

Laurent BOUCHICHE (adj.)	Agriculteur
Michèle BROUSSE	**Retraitée**
Solange BRUT	Fonctionnaire
Patrick DELTOUR (adj.)	Employé
Nicolas DUVERT	Ouvrier
Chantal LEGRIX*	Sans profession déclarée
Bernard LOUBARESSE (adj.)	Employé
Patrice PAGES	Ouvrier
Brigitte PETITCOLLOT	Retraitée
Julien VERMOREL	Ouvrier

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00 – mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00
tél. : 04 73 71 52 01 / courriel : mairie.manglieu@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 318 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 81 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Élaboration d'un PLU avec Mond'Arverne Communauté
- Transformation de la cabine téléphonique publique en boîte à livres
- Réfection du tablier de la bascule
- Rénovation d'un appartement social
- Construction d'une garderie en extension de l'école et rénovation de l'école
- Création d'une aire multisport
- Réfection du mur du cimetière
- Information pour la collecte des bâches plastiques
- Élaboration d'un Projet éducatif territorial dans le cadre des TAP
- Instauration d'une rubrique intitulée « La minute écologique » dans le bulletin municipal
- Rénovation de l'Auberge de l'Ailloux (avec l'aide de la Région)
- Organisation d'ateliers « Nutrition Santé Séniors »
- Organisation de fouilles archéologiques de sauvetage avant travaux
- Restauration du petit patrimoine : pont du moulin de Champréat (avec la commune de Sallèdes)

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
L'abbatiale Saint-Sébastien est l'une des plus anciennes de l'ordre de Saint Benoît, en France. On attribue sa fondation à Saint-Genès, évêque de Clermont en 656. Voici l'histoire (ou la légende ?) : Magnus, un vieux prêtre atteint d'un mal incurable, fit le vœu d'aller à Rome implorer la santé sur le tombeau de Saint Sébastien. Il fut guéri et revint en Auvergne avec quelques reliques de son sauveur. La nuit l'ayant surpris, il accrocha le sac des reliques aux branches d'un pommier. Le lendemain matin, quand il voulu reprendre son précieux sac, la branche se balança et s'éleva dans les aires, mettant les reliques hors d'atteinte. On accourut de partout contempler ce prodige, et des malades s'en retournèrent guéris. Magnus comprit que les reliques de Saint Sébastien devaient rester en ce lieu. Le maître du champ fit donation du terrain ; Saint Genès l'évêque de Clermont, vint voir l'arbre miraculeux et fonda l'abbatial en l'honneur de Saint Sébastien. Cet endroit ne fut plus appelé que « le lieu de Magnus » (*Magnilocensi*) qui donna « Manglieu ».

Puy-de-Dôme

MARAT (63)

Commune du Parc naturel régional Livradois-Forez en attente de classement, concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 846 habitants
Superficie : 3 010 ha
Altitude : de 436 à 1 025 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Patrice DOUARRE (depuis 2014)

Élus communaux :

Alain BÉAL	Agent technique
Joëlle BOSDECHER	Retraitée
Sébastien BRAJON	Ingénieur
Philippe COSTE (adj.)*	Agent d'affaires
Alain DELAIR	Agriculteur
Patrice DOUARRE	**Cadre**
Ludovic FARDEY**	Ouvrier
Cyril GOURCY	Artisan
Pascal LONDICHE (adj.)	Professeur du secondaire
Alain MOLIMARD (adj.)	Retraité
Suzanne NGUYEN VAN NHIEN	Fonctionnaire
Sandra PINEAU (adj.)	Salariée du secteur médical
Jean-Claude ROLLIER	Retraité (artisan-commerçant)
Marie-Hélène VIALLE	Aide-ménagère
Florestan VOLDOIRE	Employé

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

**délégué de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE, membre du comité syndical

Contacter la mairie :

- mardi et mercredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 – vendredi de 14h00 à 18h00 – le 1er et 3e samedi du mois de 9h00 à 12h00
- tél. : 04 73 95 22 51 / courriel : marat.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 540 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 83 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Réhabilitation d'un bâtiment en local commercial
- Aménagement pédagogique d'une zone humide*
- Travaux d'enfouissement des réseaux
- Approbation de la Charte du Parc*
- Chantiers participatifs de débroussaillage de chemins communaux
- Création d'une page Facebook
- Aménagement d'un lotissement
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Marat bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

D'après le procès-verbal des séances du conseil général du département du Puy-de-Dôme de 1791, la municipalité de Marat qui comptait trois municipalités a demandé à n'en former plus qu'une seule. Le texte précise : *« C'est la seule paroisse de ce district qui ait formulé un vœu si louable. Le district d'Ambert insiste, de la manière la plus persistante, sur l'extinction de cette multitude de municipalités qui obstruent la marche des corps administratifs, plutôt qu'ils ne la fécondent. Il demande qu'il n'y ait plus, dans chaque ville et dans chaque paroisse de la campagne, qu'une seule municipalité ».*

MARSAC-EN-LIVRADOIS (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 525 habitants
Superficie : 4 846 ha
Altitude : de 531 à 1 041 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Michel SAUVADE (depuis 2008)

Élus communaux :

Jean-Luc BAYLE	Retraité
Fabienne CHASSAING	Commerçante
Florence DINOUARD**	Cheffe d'entreprise
Aubéri FOUGÈRES	Employée
Georges GAUDEL (adj.)	Retraité
Christiane LANDREAT	Employé
Guy MATHEVET	Retraité
Guy NOUVEL (adj.)	Retraité
Florence PEROT (adj.)	Sans profession déclarée
Robert PERRUSSEL	Ouvrier
Jérôme RAYNAUD	Ouvrier
Michel SAMUEL (adj.)	Retraité
Annie SAUVADE	Retraitée de l'enseignement
Michel SAUVADE*	**Professeur du secondaire**

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical et délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le Pays
**déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le Pays

Contacter la mairie :
du mardi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 – samedi de 8h00 à 11h00
tél. : 04 73 95 60 08 / courriel : mairie.marsac@cc-livradois.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 1 057 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 147 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Accompagnement de la vie associative locale
- Constitution d'un conseil des sages communal
- Diverses actions du conseil des jeunes (arbre de la laïcité, jeux…)
- Saison culturelle dans le prolongement du salon communal d'arts plastiques
- Réalisation d'un lotissement*
- Aménagement de la «traverse»*
- Commémoration du centenaire 14-18
- Aménagement d'un « club house » au stade municipal
- Extension des locaux médicaux
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Marsac-en-Livradois bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Ancienne église du 11e siècle, au chevet roman, la Chapelle des Pénitents blancs abrita la confrérie du même nom jusqu'au début du 20e siècle. Transformée en musée, elle contient une remarquable collection de falots, de mystères, d'emblèmes processionnels, d'objets religieux et de manuels ayant appartenu à la confrérie.

Puy-de-Dôme

MAUZUN (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	115 habitants
Superficie :	99 ha
Altitude :	de 500 à 652 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Christiane TAILLANDIER (depuis 2008)

Élus communaux :

Pierre-Laurent ÉCHALLIER*	Fonctionnaire
Sandrine IZAMBART	Fonctionnaire
Alain LELOUP	Ouvrier
Tiphaine MOREAU	Employé
Olivier RALUY (adj.)	Profession rattachée à l'enseignement
Roland RENÉ	Artisan
Christiane TAILLANDIER	**Retraitée**

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mercredi de 15h00 à 18h00
tél. : 04 73 70 79 84 / courriel : mairie.mauzun@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 107 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 23 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'un verger et pose de nichoirs*
- Rénovation de bâtiments publics dont la mairie*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Si l'on considère sa superficie, Mauzun occupe la 35 901e place parmi les 35 974 communes de France. Autrement-dit, seules, 73 communes sont plus petites qu'elle en France !

MAYRES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 194 habitants
Superficie : 1 249 ha
Altitude : de 608 à 926 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Patrick GRANGIER (depuis 2001)

Élus communaux :

Stéphane BONNET (adj.)*	Cadre supérieur
Robert CHAPELLE	Retraité
Xavier CLÉMENCE	Ingénieur
Patrick GRANGIER	**Agriculteur**
Robert MARTIN (adj.)	Retraité
Marie-Paule MOREL	Retraitée
Alexia PORTAIL-MAGAUD	Employée
Odile PUMAIN (adj.)	Fonctionnaire
Marie-Jo REGNIEZ	Retraitée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 9h00 à 12h00 – jeudi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 73 72 43 57 / courriel : mayres.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 171 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 35 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Rénovation de la salle communale*
- Extension du bourg*
- Aménagement de la traverse du bourg*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
La Route nationale 106 qui, à l'origine, reliait Nîmes (30) à Saint-Gérand-le-Puy (03) passait par Mayres au lieu-dit Le Procureur. Le tronçon Saint-Paulien (43)-Thiers (63) a été déclassé en 1972 pour devenir la D906.

Puy-de-Dôme

MEDEYROLLES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 115 habitants
Superficie : 1 712 ha
Altitude : de 757 à 1 191 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Michel BRAVARD (depuis 1983)

Élus communaux :

Roger BARD (adj.)	Retraité
Michel BRAVARD*	**Retraité**
Henri CHAUTARD	Agriculteur
Jean Paul DEBRUILLE	Retraité
Jacqueline FAURE (adj.)	Retraitée
Bernard FOLLEA	Retraité
Daniel QUATRESOUS	Agriculteur
Laurence QUATRESOUS	Ouvrière
Claude VEYRIÈRE	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc et délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT

Contacter la mairie :
jeudi de 15h00 à 18h00 – samedi de 9h30 à 11h30
tél. : 04 73 95 90 68 / courriel : medeyrolles-mairie@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 145 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 65 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Construction d'un lieu de vie, chambres d'hôtes, restaurant…*
- Aménagement du bourg*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Un bâtiment en bois local a récemment été construit par la municipalité pour accueillir un restaurant et des chambres d'hôtes.

MOISSAT (63)
Commune concernée par :
- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	1 260 habitants
Superficie :	1 300 ha
Altitude :	de 317 à 395 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux
Conseillers départementaux :
- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Olivier JEANVOINE (depuis 2014)

Élus communaux :

Laëtitia AGOSTINONE	Employée
Isabelle BRACALE	Fonctionnaire
Fabrice BRASSIER	Salarié agricole
Dominique COLL-SERRES (adj.)	Commerçante
Alexandre DEVAUX	Agent technique
Franck DUCHER (adj.)	Fonctionnaire
Mélanie GENDRE	Employée
Isabelle GROUIEC	Employée
Olivier JEANVOINE	**Cadre**
Annie LAGEYRE (adj.)	Retraité
Martine MALTERRE-PUYFOULHOUX	Profession libérale
Pascal MERY	Employé
Pierre MIGLIARA	Cadre
Freddy THOMAS	Agent technique
Thierry TISSERAND (adj.)	Cadre

Contacter la mairie :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 – mercredi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 68 13 43 / courriel : mairie.moissat@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 854 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 142 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Création d'une aire de jeu
- Équipement numérique de trois classes primaires*
- Réfection de la salle polyvalente
- Restauration du monument aux morts et de sa place
- Élaboration du PLU

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Moissat bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
L'église romane Saint-Pierre-aux-Liens du 11e siècle, située dans le bourg de Moissat-Bas, fait l'objet d'un classement au titre des Monuments historiques depuis 1983.

Puy-de-Dôme

MONTMORIN (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	748 habitants
Superficie :	1 365 ha
Altitude :	de 370 à 703 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Gérard GUILLAUME (depuis 2001)

Élus communaux :

Gérard GUILLAUME	**Retraité**
Sylvain LAMARTINE (adj.)*	Fonctionnaire
Christelle MASSON-CASSAGNE	Salariée du secteur médical
François PELLETIER	Chef d'entreprise
Florence PEYRON (adj.)	Sans profession déclarée
Éric PIREYRE	Fonctionnaire
Josiane PLOS	Retraitée de l'enseignement
Marc PODEVIN	Retraité
Amandine RAYNAUD	Employée
Julien REYNARD	Cadre supérieur
Michelle ROUSSET (adj.)	Sans profession déclarée
Laurent SOBCZAK	Cadre
Patricia TENNEREL	Salariée du secteur médical

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
mardi et mercredi de 9h00 à 12h00 – vendredi de 14h00 à 19h15
tél. : 04 73 68 44 58 / courriel : mairie@montmorin.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 602 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 75 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'un verger communal*
- Création d'un lieu communal de convivialité : La Guinguette*
- Projet de construction d'une école*
- Projet de création d'un lotissement dans un hameau*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Montmorin bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
- La commune abrite une forteresse des 12e et 13e siècles qui fut le berceau de la famille de Montmorin, l'une des plus puissantes de la noblesse auvergnate. Depuis 2009, une statue a été érigée en l'honneur du plus vieux propriétaire du château connu, Calixte Ier, le montrant dans l'habit du templier avec un bouclier à l'effigie de l'Ordre du Temple.
- Au cours de la période révolutionnaire de la Convention nationale (1792-1795), la commune a porté le nom de Mont-Libre.

NÉRONDE-SUR-DORE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 494 habitants
Superficie : 893 ha
Altitude : de 294 à 423 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Michel GONIN (depuis 2001)

Élus communaux :

Patrice BION	Chef d'entreprise
Joëlle CELLIER (adj.)	Retraitée
Pierre DEBOWSKI* (adj.)	Enseignant
Danièle DELAFOUILHOUZE	Profession libérale
Marie-Claude DELAFOUILHOUZE	Employée
Michel GONIN**	**Retraité (artisan-commerçant)**
Audrey GRAVIÈRE	Employée
Joaquim GUEDES	Ouvrier
Adelino MATIAS (adj.)	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical et délégué pour le SCoT et le Pays

Contacter la mairie :
lundi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 – mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 – mercredi de 14h00 à 19h00
tél. : 04 73 53 17 96 / courriel : mairie.neronde-sur-dore@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 212 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 70 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Réhabilitation de la salle polyvalente*
- Aménagement de la traverse et des abords de l'église*
- Révision du POS en carte communale
- Réfection de la toiture de l'église, mise en accessibilité
- Réfection de la toiture et de la maçonnerie d'une grange communale dans un hameau
- Mise en conformité de la station d'épuration
- Réalisation de « l'adressage »

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Néronde-sur-Dore bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Le soldat Jacques Crepet figure sur le monument aux morts de Néronde-sur-Dore, mais il reste mystérieusement introuvable dans les archives. On ne le trouve dans aucun des registres de l'état civil, il n'apparaît pas dans les recensements ni de 1911, ni de 1921 et il n'est pas inscrit sur les listes électorales de 1914. Plus étrange encore, il n'est pas dans la base de données nationale des militaires « morts pour la France ».

Puy-de-Dôme

NEUVILLE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] : 383 habitants
Superficie : 1 155 ha
Altitude : de 342 à 494 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Jérôme PIREYRE (depuis 2014)

Élus communaux :

Anne-Sophie BASTIDE	Profession libérale
Olivier CUBIZOLLE	Artisan
Christiane DELERY	Cadre
Pierre FAYET	Ouvrier
Franck FRADOT (adj.)	Retraité
Jean-Yves GRIVET (adj.)	Retraité
Nathalie MEYVIAL (adj.)	Employée
Frédéric NUGEYRE	Fonctionnaire
Jérôme PIREYRE	**Représentant de commerce**
Bernard ROUGER*	Retraité de l'enseignement
Philippe ROUZAIRE	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 68 44 20 / courriel : mairie.neuville63@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 255 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 32 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Reprise de l'élaboration du plan d'aménagement de bourg (PAB) après plusieurs années d'interruption*
- Étude pour l'aménagement et l'extension du bourg : création d'un lotissement*
- Élaboration du PLU*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Neuville bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Pierre Teilhard de Chardin (1881-1955), prêtre jésuite auvergnat, chercheur, paléontologue, théologien et philosophe, scientifique de renommée internationale, considéré comme l'un des théoriciens de l'évolution les plus remarquables de son temps, venait se reposer au château des Moulins.

NOALHAT (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 252 habitants
Superficie : 513 ha
Altitude : de 275 à 356 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Maringues
Conseillers départementaux :

- Caroline DALET, conseillère municipale de Châteldon
- Éric GOLD, sénateur

Maire : Éric CABROLIER (depuis 2014)

Élus communaux :

Christelle ANDRÉ	Employée
Dominique BARRAT*	Employé
Éric CABROLIER	**Employé**
Placido CALIXTO DA SILVA	Employé
Ludovic DASSAUD (adj.)	Employé
Mélanie GAGNARD	Employée
Stéphanie MAUBERT	Agent territorial
Alexandra MENU	Employée
Guy PRADELLE (adj.)	Retraité (profession libérale)
Jacques TRACOULAT	Employé

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 14h00 à 17h00 – vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
tél. : 04 73 53 66 60 / courriel : mairie.noalhat@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 134 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 6 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Révision de la carte communale
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Agrandissement de la salle communale
- Création d'une aire de jeux

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

- Dès 1316, la présence d'un prieuré est attestée qui dépend de l'abbaye des Bénédictins d'Issoire.
- Noalhat était un arrêt ferroviaire sur la ligne « PLM » entre Saint-Germain-des-Fossés (63) et Darsac (43).

NOVACELLES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 140 habitants
Superficie : 1 443 ha
Altitude : de 669 à 995 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Laurent BACHELERIE (depuis 2008)

Élus communaux :

Laurent BACHELERIE*	**Agriculteur**
Florian BERTHOULY	Ouvrier
Daniel COMPTE	Retraité agricole
Laurence DI FAZIO	Employée
Éric GARDE	Agriculteur
Georges MOLIMARD	Agriculteur
Michel PISSAVIN (adj.)	Employé
Sandrine POYET	Employée
Gaylor ROCHER	Agriculteur
Hugues SAVINEL	Agriculteur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical et délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT

Contacter la mairie :
mardi de 14h00 à 16h00 – jeudi de 15h00 à 18h00
tél. : 04 73 72 50 94 / courriel : novacelles.mairie@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 154 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 33 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Construction d'un garage communal
- Création d'une voirie forestière (Fontenilles)
- Création d'un logement social
- Création d'une voirie forestière (Malaboulin)
- Aménagement de la salle des fêtes
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Novacelles bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
La commune de Novacelles est issue du démembrement de la paroisse de Saint-Bonnet-le-Chastel, elle-même démembrée d'une grande paroisse rurale primitive dont le siège était à Saint-Bonnet-le-Bourg.

OLLIERGUES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 780 habitants
Superficie : 1 641 ha
Altitude : de 382 à 663 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Arnaud PROVENCHÈRE (depuis 2013)

Élus communaux :

Pascale CAUDROY	Employée
Alain DOURILLE	Retraité
Hervé FAYON (adj.)	Ouvrier
Régis FOUCART	Commerçant
Jean-Lou GARMY (adj.)*	Retraité (profession libérale)
Séverine GOURBEYRE (adj.)	Employée
David GROLET	Agent technique
Marie-Laure GROLLET	Ouvrière
Monique KAUFFELD	Artisan
Yvan LAURADOUR-DUFRAISSE	Employé
Yves MURE	Employé
Mireille PEUDEVIN	Retraitée
Arnaud PROVENCHÈRE	**Ouvrier**
Katia RECOQUE	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 15h00 à 18h00 – du mardi au samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 95 50 26 / courriel : mairie.olliergues@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 849 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 234 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Étude stratégique pour la revitalisation du centre-bourg et travaux* – Opération de revitalisation du centre-bourg « Olliergues 2030 »
- Destruction de bâtiments présentant un danger de péril imminent
- Installation d'une borne WiFi 63
- Ouverture de nouveaux commerces : salon de beauté, fleuriste, pizzéria, vêtements (Giroux gare), changement de propriétaire à la boucherie
- Organisation d'un concours annuel de fleurissement
- Restauration d'un mur de soutènement du château
- Vente d'un terrain à bâtir pour la construction de trois maisons à vendre / à louer
- Participation du collège aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Olliergues adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque d'Olliergues bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
La commune est installée dans un ancien méandre mort de la Dore.
Elle est surplombée par un château et comporte plusieurs éléments remarquables du patrimoine dont une église inscrite, un pont médiéval et de riches maisons de commerçants.

Puy-de-Dôme

OLMET (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 165 habitants
Superficie : 1 554 ha
Altitude : de 433 à 954 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Jany BROUSSE (depuis 2008)

Élus communaux :

Sandrine BÉAL	Employée
Céline BOUTELOUP	Fonctionnaire
Denis BROUSSE (adj.)	Agriculteur retraité
Jany BROUSSE	**Retraitée de l'enseignement**
Sylvie CHAUNY (adj.)	Professeure du secondaire
Pierre FONLUPT	Retraité
Gilles GOUTTEBROZE	Retraité
Denis GOUTTEFANGEAS	Ouvrier
Élisabeth HUGUEVILLE*	Retraitée
Éric LAFARGE	Moniteur d'ESAT
Thierry MARRET	Cadre supérieur

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et jeudi de 13h30 à 17h30
tél. : 04 73 95 52 80 / courriel : mairie-doxmet@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 163 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 81 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Mise en place de « l'adressage »
- Organisation de chantiers participatifs d'entretien des chemins
- Organisation de visites de hameaux par les élus

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque d'Olmet bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

- Roger Somville (1923-2014) est un peintre belge contemporain, défenseur du réalisme contre l'art abstrait. Il avait une résidence secondaire à Olmet où il passait tous ses étés.
- Le château de la Faye doit son nom à la rivière qui coule en contrebas. Construit au début du 13e siècle, le château est aujourd'hui en état de ruine mais des travaux de restauration sont entrepris par la famille d'Orange depuis 2001.

ORLÉAT (63)

Commune concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 2 183 habitants
Superficie : 2 643 ha
Altitude : de 283 à 398 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux
Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Élisabeth BRUSSAT (depuis 2014)

Élus communaux :

Ariane ALBARIC (adj.)	Cadre
Jacqueline BAURY	Employée
Élisabeth BRUSSAT	**Sans profession déclarée**
Sophie CARRE	Cadre
Nathalie CHALARD	Ingénieure conseil
Suzy CHAMPREDON	Retraitée
Cédric DAUDUIT	Chef d'entreprise
Céline DESSIMOND	Employée
Laurent DOLCEMASCOLO (adj.)	Contremaître
Patricia LACHAMP (adj.)	Fonctionnaire
Michelle MASSE	Retraitée
Daniel MAURIN (adj.)**	Employé
Franck OZEO	Cadre
Richard PONCEPT	Agent technique
Christian ROBIN	Profession libérale
Jean-Louis ROUVIDANT (adj.)	Agriculteur
Julien THELLIER*	Agriculteur
Patrick VITALIS	Ingénieur
Stéphanie VOLPINI	Employée

*délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays
**délégué de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE

Contacter la mairie :
lundi, mardi et jeudi de 8h30à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – mercredi de 8h30 à 12h00 – vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 73 13 02 / courriel : mairie@orleat.com

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 1 732 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 303 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion d'un site Natura 2000*
- Projet d'installation de caméras de vidéosurveillance sur l'espace public
- Extension de l'école
- Rénovation / restructuration de la mairie
- Gestion d'une base de loisirs
- Adhésion à un groupement de commandes pour un achat d'électricité
- Adhésion à un groupement de commandes pour un achat de gaz naturel
- Création d'une maison des associations
- Mise en place du plan d'aménagement durable
- Mise en séparatif des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque d'Orléat bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Les dunes des Girauds-Faures à Orléat font partie d'un ensemble reconnu d'intérêt européen dans le cadre du réseau Natura 2000. Il s'agit d'un site atypique, unique en Auvergne et rarement rencontré en Europe, formant une dune de sable continentale issue de l'ancienne confluence de la Dore et de l'Allier il y a environ 20 millions d'années. Sur le plan végétal, ce site est caractérisé par les très rares pelouses ouvertes à Corynéphore (= petite graminée annuelle). Il abrite aussi une exceptionnelle population d'hyménoptères prédateurs (des insectes de la famille des abeilles et des fourmis), liée à la végétation particulière et habituellement typique des zones dunaires littorales. C'est enfin un site de prédilection pour le magnifique Guêpier d'Europe, qui y trouve un habitat particulièrement propice, tant pour son alimentation faite d'hyménoptères, que pour sa nidification dans les parois verticales de sable.
Les dunes des Girauds-Faures font l'objet de travaux de gestion menés par le Parc Livradois-Forez, la commune d'Orléat et la Société d'Histoire Naturelle Alcide d'Orbigny depuis plusieurs années.

Puy-de-Dôme

PALLADUC (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 563 habitants
Superficie : 1 335 ha
Altitude : de 587 à 1 287 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers
Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Serge PERCHE (depuis 2001), vice-président de Thiers Dore et Montagne

Élus communaux :

Bernard ARNAUD (adj.)	Retraité
Mireille BASSET (adj.)	Assistante familiale
Marjolaine BECHON	Salariée agricole
Andréa BRUEZ	Coiffeuse
Rémi CHAZALET	Agriculteur
Jean-Pierre COGNET	Ouvrier
Mickaël CUBIZOLLES	Agent territorial
Sylvie DEBATISSE	Cadre
Pascal DOSISSARD (adj.)	Cadre
Étienne DUBOST	Magasinier
Nicolas DUBOST	Technicien
Serge PERCHE*	**Retraité**
Daniel RODDIER	Retraité
Michelle TARAGNAT	Retraitée
Adeline YTOURNEL	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc et délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays

Contacter la mairie :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
tél. : 04 73 94 32 41 / courriel : mairiepalladuc@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 517 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 66 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Réalisation de l'adressage
- Extinction de l'éclairage public
- Gestion de l'eau

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

- Michel Debatisse, syndicaliste agricole et homme politique français (1929-1997), secrétaire d'État aux Industries agricoles et alimentaires du gouvernement Raymond Barre de 1979 à 1981 était originaire de la commune.
- Marie Chevalier, née Crocombette au lieu-dit Le Mas était une poétesse dont l'œuvre littéraire est riche de quatorze recueils de poésie et de deux romans. Elle fut élève de l'École normale de Clermont-Ferrand, institutrice en Tunisie, professeure hispaniste des Universités à Lille et à Paris X-Nanterre et Officier des Palmes académiques

PASLIÈRES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 571 habitants
Superficie : 2 777 ha
Altitude : de 275 à 800 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Maringues
Conseillers départementaux :

- Caroline DALET, conseillère municipale de Châteldon
- Éric GOLD, sénateur

Maire : Jacques COUDOUR (depuis 2014)

Élus communaux :

Jean-Yves BALICHARD	Ouvrier
Christophe BARDON	Employé
Jacqueline BOUCHEYRAS	Employée
Julien BRUGEROLLES	Permanent politique
Alain CHABRIDON	Fonctionnaire
Monique CHARRET	Fonctionnaire
Jacques COUDOUR	**Retraité**
Marina DA COSTA (adj.)	Employée
Valérie GARCIA	Employée
Sylvie GIRAUD	Fonctionnaire
Christophe GOUTAY*	Professeur du secondaire
Anne-Lise GRISARD (adj.)	Employée
Christian HOSTERT	Cadre
José MARQUES (adj.)	Agent technique
Blandine PETELET	Employée
Marion PROST	Profession rattachée à l'enseignement.
Henri ROUX	Agent technique
Patrick SAUZEDDE (adj.)	Enseignant
Laetitia TARRE	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et mercredi de 8h30 à 12h00 – mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 94 73 15 / courriel : mairie-de-paslieres@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 1 089 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 317 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Construction d'une nouvelle mairie*
- Aménagement de la place de la mairie
- Aménagement de la traverse du bourg*
- Agrandissement du cimetière
- Aménagement d'un parking devant l'église
- Réhabilitation d'un ancien local en cabinet infirmier
- Installation de vidéoprojecteurs interactifs dans les six classes du groupe scolaire
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Paslières bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

- Christophe de Chabrol de Crouzol, né à Riom, député du Puy-de-Dôme et ministre des Finances de Charles X, avait fait bâtir à Paslières le château de Chabanne où il mourut en 1836. Son tombeau se dresse face à l'église Saint-Bonnet.
- Elvire Pélissier, née au lieu-dit Bonvin à Paslières est une écrivaine des années 1930, notamment l'auteure de *Ténèbres* et de *Jeux de vilains* au Mercure de France.

Puy-de-Dôme

PESCHADOIRES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] **:** 2 186 habitants
Superficie : 2 067 ha
Altitude : de 280 à 424 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux
Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Florent MONEYRON (depuis 2008)

Élus communaux :

Nicole BOUCHERAT (adj.)	Cadre
Émile BRAVARD	Retraitée de l'enseignement
Sandrine CHALARD	Employée
Jacques CHAPET (adj.)	Artisan
Dominique CHAZEAU (adj.)	Employé
Christophe CHEZE	Cadre supérieur
Jean-Louis DERBIAS (adj.)	Retraité
Diego DIAZ	Ouvrier
Pierre FORCE (adj.)	Retraité
Frédéric GEORGES	Sans profession déclarée
Jean-Hugues GRANJON	Retraité
Marie-Claire GRENIER	Salariée du secteur médical
Farida HAKEM	Cadre
Michelle JOURDE	Agent technique
Isabelle MALON	Salariée du secteur médical
Celia MEZEIX	Agent technique et technicien
Florent MONEYRON**	
Michelle POMMIER	Cadre
Bernard SAXER*	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical
**délégué du conseil départemental au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical et délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays

Contacter la mairie :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h00 à 18h30 – mercredi de 8h00 à 12h30
tél. : 04 73 80 10 32 / courriel : mairie@peschadoires63.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 1 771 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 340 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Révision du PLU*
- Construction d'une salle des fêtes
- Rénovation et agrandissement de la cantine scolaire
- Service de repas bio à la cantine (une fois par mois)
- Renouvellement du mobilier scolaire
- Réfection d'un bâtiment communal et aménagement d'un local associatif
- Enfouissement des réseaux
- Nomination des rues et numérotation des habitations
- Construction de maisons individuelles via l'Ophis du Puy-de-Dôme
- Fleurissement vivace
- Construction d'une aire de jeu
- Réhabilitation du groupe scolaire
- Réorganisation du commerce

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Peschadoires bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

La présence d'une motte castrale au centre du bourg de Peschadoires fait remonter l'origine de la commune au 10e siècle. À cette époque, une dizaine de bâtiments regroupés autour de cette place forte constituaient le principal foyer de peuplement.

PESLIÈRES (63)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 69 habitants
Superficie : 686 ha
Altitude : de 591 à 1 158 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : David COSTON (depuis 2014)

Élus communaux :

Stéphanie BARBECOT	Agent technique
David COSTON	**Agent technique**
Pascal FRAISSE	Fonctionnaire
Annie PARISSE	Fonctionnaire
Roger RIQUET	Retraité
Michèle SOUPIROT	Retraitée (artisan-commerçant)
Hervé THOMAS (adj.)	Cadre

Contacter la mairie :
jeudi de 9h00 à 16h00
tél. : 04 73 71 38 67 / courriel : mairie.peslieres022@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 50 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 10 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Projet d'aménagement de desserte en forêt communale en partenariat avec la communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
- Étude d'un zonage d'assainissement collectif et non collectif
- Réfection de la voirie communale
- Réfection des chemins ruraux
- Aménagement du centre-bourg : installation de panneaux-jardinières d'entrée de ville
- Réhabilitation totale des locaux de la mairie
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux
- Réfection du cheminement et du mur du cimetière

Le saviez-vous ?
Au 14e siècle, le village est cité sous la forme *Paylleras.* Ce nom semble d'origine latine ou d'oc et proviendrait du pluriel auvergnat de *Palhero* signifiant la « paille » ou les « greniers ».

Puy-de-Dôme

PIGNOLS (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 336 habitants
Superficie : 929 ha
Altitude : de 450 à 780 m

Intercommunalité : Mond'Arverne Communauté – Pascal PIGOT, président

Canton : Vic-le-Comte
Conseillers départementaux :
- Antoine DESFORGES, 1er adjoint au maire de Vic-le-Comte
- Jeanne ESPINASSE, 2e adjointe au maire de Neschers

Maire : Christophe GEORGES

Élus communaux :

Bruno CLUZEL	Employé
Brigitte DUPRÉ LA TOUR*	Profession libérale
Christophe GEORGES	**Agriculteur**
Bruno MARION	Ingénieur
Isabelle MAUBERT	Employée
Marie-Josèphe PINET (adj.)	Employée
Sylvie SORSTEIN (1ère adj.)	Secrétaire
Dominique UHLEN MAZZIA	Retraité

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 14h00 à 16h00 – vendredi de 16h00 à 18h00
tél. : 04 73 69 06 80 / courriel : mairie.pignols@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 189 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 37 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Assainissement et aménagement du hameau de Pardines
- Mise en valeur et protection de l'église dont 80 m² de fresques
- Rénovation intérieure de la salle des fêtes
- Restauration du petit patrimoine
- Réaménagement de la mairie
- Mise en accessibilité des bâtiments communaux

Le saviez-vous ?
L'église Sainte-Madeleine renferme des peintures du 13e siècle redécouvertes en 1986 et restaurées. L'édifice est inscrit à l'inventaire des monuments historiques depuis 1993.

PUY-GUILLAUME (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 2 756 habitants
Superficie : 2 502 ha
Altitude : de 265 à 510 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Maringues
Conseillers départementaux :

- Caroline DALET, conseillère municipale de Châteldon
- Éric GOLD, sénateur

Maire : Bernard VIGNAUD (depuis 2014)

Élus communaux :

Aurélie BONIN-MAZEL	Cadre
Bruno CARDINAL	Retraité (artisan-commerçant)
Nadine CHABRIER	Cadre du secteur associatif
Lionel CITERNE	Fonctionnaire
Pascale COURDILLE	Employée
Cécile DE REVIERE (adj.)	Cadre
André DEBOST	Cadre
Dominique GAUME	Ouvrier
Bruno GUIMARD	Enseignant
Jean-Michel GOURCY	Artisan
Annick GUYONNET (adj.)	Retraitée de l'enseignement
Nathalie JARRY	Employée
Bernard MELEY	Agriculteur
Corinne MOREL	Employée
Michel MOUREAU (adj.)	Cadre
Isabelle PASQUIER*	Cadre
Christiane RODDIER	Employée
Pépita RODRIGUEZ (adj.)***	Employée
Anne-Laure SARRY	Conseillère juridique
Patrick SOLEILLANT (adj.)	Retraité
Pierre VAYSSET	Cadre
Bernard VIGNAUD**	**Retraité de l'enseignement**
Alexandra VIRLOGEUX (adj.)	Employée

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays
***déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 14h00 à 18h00 – du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – samedi de 8h30 à 12h00
tél. : 04 73 94 70 49 / courriel : contact@puy-guillaume.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 4 324 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 766 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Mobilité : aménagements urbains, réflexion avec les habitants pour davantage de sécurité*
- Construction d'un Relais d'assistantes maternelles (RAM)
- Ouverture d'un EHPAD et rénovation du foyer-logement pour personnes autonomes
- Recherche d'un médecin / Élaboration d'un projet local de santé
- Gestion d'un camping municipal et d'une piscine
- Organisation d'un programme de rencontre avec les habitants sur le terrain
- Concours de maisons fleuries
- Installation d'une borne de services pour les camping-cars
- Réfection des terrains de tennis
- Rénovation des salles de classe
- Installation d'un système de vidéo-protection
- Gestion de l'éclairage public : abaissement de l'intensité lumineuse
- Mise en place d'une assistante sociale en partage avec Ris et Châteldon
- Permanence de la mission locale de Thiers deux jours par semaine
- Création d'un terrain multisport pour les jeunes
- Rénovation et mise en accessibilité de la mairie
- Ouverture à la vente de parcelles loties
- Rénovation d'appartements communaux
- Acquisition d'un bâtiment industriel en vue de sa reprise

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Puy-Guillaume adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Puy-Guillaume vit au rythme de « sa » verrerie ouverte depuis 1902 et qui emploie plus de 300 personnes.

Puy-de-Dôme

RAVEL (63)

Commune concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 712 habitants

Superficie : 1 003 ha

Altitude : de 317 à 470 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux

Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Didier BLANC (depuis 2014)

Élus communaux :

Didier BLANC	**Retraité**
René BROUSSE (adj.)	Retraité
Angélique CHOMETTE-VILLENEUVE	Sans profession déclarée
Michelle CIERGE (adj.)	Employée
Cyrille COURTY (adj.)	Artisan
Éric GOUTEFANGHEAT	Fonctionnaire
Joseph MARTINEZ	Retraité
Éric NERON	Cadre
André PEYRACHE	Retraité
Béatrice PIEROPAN	Fonctionnaire
Marie-Pierre RIBES	Employée
Laurent ROCHEZ	Ouvrier
Carole SCHNEIDER	Fonctionnaire
Tifenn SINIC	Employé
Jean-Michel VERDIER	Enseignant

Contacter la mairie :

lundi de 14h00 à 17h00 – mardi et jeudi de 9h00 à 12h00 – mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

tél. : 04 73 68 44 74 / courriel : mairiederavel@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 563 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 55 000 €

Exemple d'action représentative du mandat municipal en cours :

Programme d'aménagement du bourg

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Ravel bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Le Château de Ravel a été construit au 11e siècle par le seigneur de Ravel. Il a été acquis en 1294 par Philippe le Hardi. Son fils, Philippe le Bel, lui donne sa physionomie actuelle et y marie sa fille, Isabelle de France, au roi Édouard II d'Angleterre.

REIGNAT (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	377 habitants
Superficie :	410 ha
Altitude :	de 335 à 460 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire :

Élus communaux :

Alain BEDOS	Sans emploi
Séverine CHARNY	Étudiante
Juliette CHEVALIER	Étudiante
Patrice PLICHON*	Artisan
Denis VARGAS	Employé

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 15h30 à 18h30 – mercredi de 10h00 à 12h00 – jeudi de 14h30 à 18h30
tél. : 04 73 68 44 41 / courriel : reignat.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 208 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 13 000 €

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Le bourg de Reignat est hérité d'un fort villageois. Au Moyen Âge, la multiplication des systèmes défensifs de divers types (basse-cour, réduits fortifiés, enceintes villageoises) en raison d'une longue période d'insécurité liée notamment à la guerre de Cent Ans, a pour conséquence de créer, au centre de nombreux villages, un noyau aux maisons serrées, séparées par des ruelles étroites de manière à ne pas perdre de place et à permettre au plus grand nombre de personnes possible d'y trouver un refuge. On appel ce système constructif un « fort villageois ».
Les quartiers de ce type constituent encore aujourd'hui un trait caractéristique de nombreux bourgs auvergnats.

Puy-de-Dôme

RIS (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 806 habitants
Superficie : 1 576 ha
Altitude : de 259 à 593 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Maringues
Conseillers départementaux :

- Caroline DALET, conseillère municipale de Châteldon
- Éric GOLD, sénateur

Maire : Bernard GARCIA (depuis 2001)

Élus communaux :

Jean-Luc BENEDETTI	Retraité
Christelle BLAND	Salarié du secteur médical
Sylvie BOUCHET	Assistante maternelle
Carine CHEYMOL	Assistante maternelle
Michèle COTTE	Retraitée
Jean-Jacques DEMEUSE	Retraité (artisan-commerçant)
Robert FOUCHER (adj.)*	Retraité
Bernard GARCIA	**Retraité**
Karine GREMY (adj.)	Salariée du secteur médical
Robert GREMY	Retraité
Paulette GUY	Retraitée
René HERAUT (adj.)	Retraité
Thierry LAMBINET	Retraité
Céline MARTINET	Employée
Jean-Louis SERVIÈRE	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
tél. : 04 73 94 61 72 / courriel : mairiederis@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 478 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 128 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Achat d'un bâtiment pour préserver un commerce
- Restauration de l'église classée au titre des Monuments historiques
- Restauration du petit patrimoine (fontaines)
- Création d'un jardin pédagogique
- Révision de la carte communale*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Travaux d'enfouissement des réseaux
- Travaux dans le logement communal et dans la salle des fêtes
- Rénovation énergétique de plusieurs bâtiments communaux
- Équipement numérique de l'école*
- Investissements en soutien au commerce local

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Les fresques de l'église romane de Ris sont classées au titre des Monuments historiques.

SAILLANT (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] **:** 279 habitants
Superficie : 1 742 ha
Altitude : de 835 à 1 202 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Joseph DOMPS (depuis 2008)

Élus communaux :

Yohann CARRET	Agriculteur
Yvan CARRET	Agriculteur
Marcelle CHAPELLE (adj.)	Retraitée
Marthe CHATAING (adj.)	Retraitée
Jacques CHOMETTE	Retraité de l'enseignement
Joseph DOMPS*	**Retraité**
Noël DOMPS	Agriculteur
Nicole FOUGEROUSE	Retraitée agricole
Danièle HORTALA	Retraitée
Michel ROCHE (adj.)	Cadre
Gérard ROURE	Agriculteur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 13h30 à 17h00 – jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 95 94 06 / courriel : saillant.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 298 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 52 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Restauration de l'église*
- Aménagement de la traverse*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Saillant bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Le volcan de Montpeloux a longtemps servi de promontoire à un puissant château fort, avant d'être ouvert par une carrière de basalte. Lieu propice à la contemplation et au spectacle il a été aménagé pour accueillir une programmation culturelle estivale riche : danse, théâtre, musique classique ou rock, cirque, humour…

SAINT-ALYRE-D'ARLANC (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 177 habitants
Superficie : 2 419 ha
Altitude : de 820 à 1 053 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Olivier BOURRON (depuis 2011)

Élus communaux :

Simon AGUILERA	Salarié agricole
Jean-Claude ASTIER (adj.)	Retraité
Olivier BOURRON*	**Employé**
Marc BRESSAN	Retraité
Stéphane CARPIN (adj.)	Chef d'entreprise
Nicolas CARTIER	Ouvrier
Marylène CHEVALIER	Employée
Françoise FORCE	Retraitée
Gérard PASCAL	Retraité
Laurent SARRE	Artisan

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mercredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 – samedi de 10h00 à 12h00
tél. : 04 73 72 40 17 / courriel : mairiestalyre@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 295 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 43 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement du centre bourg
- Construction d'un garage communal
- Création d'une aire de jeux pour les enfants
- Réfection de la façade du multiple rural
- Aménagement de la traverse du bourg
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Construction d'une nouvelle école communale*
- Équipement numérique de l'école*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Saint-Alyre-d'Arlanc bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Jusqu'à la fin des années 1970, la commune était le siège d'une intense activité industrielle liée à la forêt, comme en témoigne encore aujourd'hui la tour à injection qui était utilisée pour traiter les poteaux télégraphiques. Saint-Alyre a compté jusqu'à cinq scieries et deux chantiers d'injection qui firent de la commune la seconde gare en France pour le transport du bois.

Cette fiche n'a pas été vérifiée par la municipalité

SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 526 habitants
Superficie : 2 399 ha
Altitude : de 756 à 1 118 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Serge JOUBERT (depuis 2018)

Élus communaux :

Fabienne ALCALAY-RIOUX	Sans profession déclarée
Alexis BARRY	Employé
Huguette CAMBRAY	Employée
André CHASSAIGNE	Retraité de l'enseignement
François CHASSAIGNE	Cadre
Josiane COMBRIS*	Retraitée
Christine DELAPORTE	Employée
Marie-Pierre DEROSSY (adj.)	Employée
Huguette GACHON (adj.)	Retraitée
Patrick GRAEL-BOIVIN	Employé
Serge JOUBERT	**Agriculteur**
Anthony MÉNAGER	Sans profession déclarée
Isabelle MONTALBANO (adj.)	Profession libérale
Maria PAROUTAUD	Emplyée
Michel POURCHER	Retraité (profession libérale)

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 95 70 22 / courriel : st-amant-roche-savine.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 569 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 82 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Rénovation de locaux en CLSH*
- Aménagement d'une aire d'accueil pour les camping-cars*
- Participation des écoles maternelle et primaire et du collège aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'un verger et de jardins collectifs*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Optimisation de l'éclairage (remplacement de lanternes)

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Saint-Amant-Roche-Savine adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Baigné par une atmosphère fantastique, hanté par les légendes et les mythes de l'Auvergne, Gaspard des montagnes, Grand prix du roman de l'Académie française, est le chef-d'œuvre de l'écrivain Henri Pourrat (1887-1959) et l'un des classiques de la littérature Française. Une partie de son intrigue est située à Saint-Amant-Roche-Savine.

Puy-de-Dôme

SAINT-ANTHÈME (63)

Commune du Parc naturel régional Livradois-Forez en attente de classement, concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	723 habitants
Superficie :	6 889 ha
Altitude :	de 906 à 1 423 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert

Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Jean-Claude GAGNAIRE (depuis 2014)

Élus communaux :

Michel BEAUDOUX	Cadre
Frédéric CHAPET (adj.)	Fonctionnaire
Jean-Antoine FOUGEROUSE (adj.)	Commerçant retraité
Jean-Claude GAGNAIRE	**Retraité (artisan-commerçant)**
Jean-François GAGNAIRE (adj.)	Employé
Mylène GRANJEON	Fonctionnaire
Antoine GUILLOT	Fonctionnaire
Hervé JURY	Employé
Marie-Josèphe LESAGE	Professeure du secondaire
Jean-Yves MICARD	Employé
Georges MORISON (adj.)*	Cadre , retraité
Roland QUATRESOUS	Fonctionnaire
Daniel ROCHETTE	Fonctionnaire
Patrick TOURNEBISE	Salarié du secteur médical

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc et délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le Pays

Contacter la mairie :

du lundi au samedi de 8h30 à 12h00

tél. : 04 73 95 40 20 / courriel : st-antheme-mairie@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 1 072 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 272 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation de l'école et du collège aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Revalorisation et réaménagement de la base de loisirs nautiques*
- Aménagement de la place de l'église
- Travaux d'assainissement réseaux séparatifs du bourg (1ère tranche en 2016, 2e tranche en 2019) avec aménagement de l'espace public – Investissement : 1 700 000 €
- Adressage en vue de l'arrivée de la fibre (opérationnelle en juin 2018)
- Modification de l'éclairage public : remplacement de toutes les lanternes énergivores par des ampoules LED
- Report de la mise en accessibilité de la mairie
- Extension de la couverture de la téléphonie mobile
- Equipement numérique de l'école
- Partenariat avec le Parc Livradois-Forez pour l'animation d'ateliers avec les élèves du collège*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Saint-Anthème bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Les origines du village de Saint-Anthème remontent au Moyen Âge lorsque le comte de la Roue fit construire le château de la Roue dont on peut encore voir le donjon. Le village se développa quelques kilomètres en contrebas du château le long de l'Ance. Au cours de la période révolutionnaire de la Convention nationale (1792-1795), la commune a porté le nom de Pont-sur-Ance.

SAINT-BONNET-LE-BOURG (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 148 habitants
Superficie : 2 004 ha
Altitude : de 836 à 1 145 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Marie-France REBORD (depuis 2001)

Élus communaux :

Christophe COURTINE (adj.)	Ouvrier
André DESGEORGES	Retraité
Christian FAVEYRIAL (adj.)	Retraité
Christine FAYE	Agricultrice
Véronique HAUVILLE (adj.)*	Ingénieure-conseil
Cyril PARRA	Artisan
Véronique PILLAT	Employée
Marie-France REBORD	**Retraitée**
Catherine RICOUX	Employée
Yves SEVENIER	Retraité

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mercredi de 17h00 à 19h00 – samedi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 73 72 50 27 / courriel : mairiedesaintbonnetlebourg@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 224 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 32 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : plantation d'une haie*
- Création d'un verger conservatoire*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Maurice Pillat fut le maire de la commune du 3 mai 1945 au 18 mars 1989 (44 ans). Il était scieur de long. La scierie Pillat est toujours en activité.

Puy-de-Dôme

SAINT-BONNET-LE-CHASTEL (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 213 habitants
Superficie : 2 347 ha
Altitude : de 653 à 1 122 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Simon RODIER (depuis 2008)

Élus communaux :

Jocelyne BRESSOLETTE
Christiane CHABOISSIER
Denis CHASSAING
Yves CONVERT
Christian DOMAS
Daniel FORCE
Marc FORESTIER-CHIRON (adj.)*
Viviane MAYOUX
Thierry PAGNIER (adj.)
Véronique RAMEL
Simon RODIER

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h15 à 11h45
tél. : 09 65 32 27 03 / courriel : stbonnetlechastel.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 443 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 176 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Rénovation de l'ancienne mairie et de l'ancienne école
- Travaux de sécurisation d'un carrefour routier et importants travaux de voirie
- Organisation de chantiers participatifs pour l'entretien de chemins
- Organisation d'un stage de formation aux premiers secours
- Rénovation énergétiques de logements communaux
- Rénovation de l'ancienne cure en logements
- Organisation d'un concours de maisons fleuries
- Travaux au restaurant et multiple rural
- Reconquête paysagère et environnementale avec recul des résineux
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Au 14e siècle, la châtellenie de Saint-Bonnet s'étendait sur six paroisses et comptait plus d'une centaine de lieux habités et quatre châteaux dont ceux de Saint-Bonnet et Novacelles.

SAINT-CLÉMENT-DE-VALORGUE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 233 habitants
Superficie : 1 337 ha
Altitude : de 888 à 1 276 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Michel ROCHETTE (depuis 2008)

Élus communaux :

Christian CHAUVE (adj.)	Agriculteur
Virginie COURTIAL	Fonctionnaire
Gérard CREPET (adj.)	Retraité
Amélie GENEVRIER	Commerçante
Sandrine OVISTE*	Employée
Stéphane ROBERT	Agriculteur
Michel ROCHETTE	**Retraité**
Yves ROCHETTE	Agriculteur
Chrystelle ROUX (adj.)	Employée
Paulette SIMON	Retraitée
Laurent TRONEL	Employé

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00 – 1er et 3e samedi du mois de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 95 40 72 / courriel : st-clement-de-valorgue.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 168 199 €
Capacité d'autofinancement brute = 39 394 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Réalisation d'une étude PAB (Plan d'aménagement de bourg)
- Mise en accessibilité des bâtiments publics
- Mise en place de l'adressage
- Aménagement partiel du bourg
- Diagnostic des réseaux
- Réfection des captages d'eau potable
- Révision de la règlementation des boisements
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Entretien et restauration du petit patrimoine de l'ensemble de la commune
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Au lieu-dit Roure avait été construite une usine de jouets Gégé, dépendant de la maison mère installée à Moingt à côté de Montbrsion. Après la Seconde Guerre mondiale et durant 20 ans, elle employa un personnel saisonnier, double actif apprécié pour sa technicité.

Puy-de-Dôme

SAINT-DIER-D'AUVERGNE (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore .

Population totale[1] : 543 habitants
Superficie : 2 015 ha
Altitude : de 416 à 700 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Nathalie SESSA (depuis 2014)

Élus communaux :

Françoise ANGÉLY	Professeure du secondaire
Sylvie BAUVY	Employée
Yannick CARTAILLER	Cadre supérieur
Raphaël CHABROL (adj.)	Commerçant
Michel CHABROLLES	Retraité (artisan-commerçant)
Hugues DARTAYRE (adj.)	Agriculteur
Francine DEVILLERS*	Sans profession déclarée
Michel DUBOST (adj.)	Fonctionnaire
Annie FOUGÈRE	Retraitée
Nans LAMBERT	Fonctionnaire
Étienne SAUNIER	Salarié du secteur médical
Nathalie SESSA	**Sans profession déclarée**

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
tél. : 04 73 70 80 34 / courriel : mairie-st-dier@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 744 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 190 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Participation des établissements scolaires aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Élaboration du PLU*
- Réfection de l'église
- Travaux d'entretien de la voirie communale
- Réhabilitation du terrain de football
- Installation d'une citerne incendie
- Création d'un préau et d'un local de stockage à l'école primaire
- Création d'un parking pour la maison des services
- Création d'une route forestière
- Mise en conformité de l'éclairage public du bourg
- Réfection des murs intérieurs du cimetière du haut et des allées du cimetière du bas
- Aménagement de la bibliothèque municipale
- Installation d'un radar pédagogique
- Travaux d'entretien à la gendarmerie et dans les bâtiments communaux
- Installation d'un miroir d'agglomération
- Réfection du sol de l'amicale laïque
- Réactualisation du schéma d'assainissement

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Saint-Dier-d'Auvergne adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
L'église romane Saint-Didier de Saint-Dier remonte au 11e siècle, mais c'est l'architecture du 12e de sa façade, et particulièrement de son portail polychrome rouge et blanc, qui est remarquable. L'édifice fait l'objet d'un classement au titre des Monuments historiques depuis 1908.

SAINTE-AGATHE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 203 habitants
Superficie : 1 831 ha
Altitude : de 439 à 1 091 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers
Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Daniel BALISONI (depuis 2014)

Élus communaux :

Daniel BALISONI*	**Retraité**
Yannick CHARRIER (adj.)	Profession libérale
Paul André CHEZE	Retraité
Lucien COELHO	Employé
Éliane DOZOLME	Cadre
Cyprien GOUTTEPIFFRE	Agriculteur
Thierry GOYON (adj.)	Employé
Jean-Yves ROQUES	Cadre
Ginette VALLARD	Retraitée
Marie-Chantal YOUX	Profession libérale

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 – vendredi de 8h30 à 12h00
tél. : 04 73 51 50 27 / courriel : stea63@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 187 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 69 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Mise en place de panneaux touristiques avec QR-codes (lien vers blog et films)
- Aménagement d'une salle intergénérationnelle
- Restauration de la croix du bourg
- Création d'un café-restaurant
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
La commune de Sainte-Agathe est devenue indépendante de la commune de Vollore-Ville au 19e siècle, elle-même issue de la partition de la paroisse de Vollore sous la Révolution.

Puy-de-Dôme

SAINTE-CATHERINE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	57 habitants
Superficie :	567 ha
Altitude :	de 369 à 1 090 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Jean-Yves PAULET (depuis 2001)

Élus communaux :

David BOYER	Ouvrier
Marie-Claire GENESTIER	Retraitée
Alain LAPAYRE (adj.)	Retraité agricole
Daniel PAULET (adj.)	Retraité
Jean-Yves PAULET	**Retraité agricole**
Alain PEUF	Employé
Patrick ROBIN*	Travailleur indépendant et arboriculteur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

lundi et mercredi de 14h00 à 19h00 – jeudi de 14h00 à 18h00

tél. : 04 73 72 04 33 / courriel : commune-de-ste-catherine@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 75 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 7 000 €

Exemple d'action conduite en partenariat avec le Parc Livradois-Forez :

Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »

Autre information :

La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

D'après le procès-verbal des séances du conseil général du Puy-de-Dôme de 1791, la paroisse de Sainte-Catherine-du-Fraisse qui avait été comprise sous ce nom dans le district d'Ambert, l'avait également été dans celui d'Issoire sous le nom de Chateauneuf-du-Drac. Elle demanda à rester réunie au district d'Ambert.

SAINT-ÉLOY-LA-GLACIÈRE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 56 habitants
Superficie : 1 202 ha
Altitude : de 854 à 1 118 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Jean-Luc COUPAT (depuis 1994)

Élus communaux :

Maryse BESSEYRIAS	Ouvrière
Dominique COUPAT	Fonctionnaire
Jean-Luc COUPAT**	**Retraité**
Dominique FOURNET (adj.)	Retraité
Marc MASSACRIER	Fonctionnaire
Céline PICARD (adj.)*	Agricultrice
Alain PRULHIÈRE	Retraité agricole

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué du conseil départemental au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical et délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT

Contacter la mairie :
lundi de 14h00 à 17h30
tél. : 04 73 95 70 11 / courriel : saint-eloy-la-glaciere.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 88 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 32 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Restauration de zones humides
- Déboisements paysagers autour du bourg : reconquête paysagère
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Restauration de l'église

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Avant le 18e siècle, la paroisse s'appelait Saint-Éloi. En 1793, la municipalité demanda que le bourg troque son nom pour celui plus révolutionnaire de « Montagne Glacière ». Le second terme a survécu.

Puy-de-Dôme

SAINT-ÉTIENNE-SUR-USSON (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 287 habitants
Superficie : 1 558 ha
Altitude : de 461 à 815 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Lionel CHANIMBAUD (depuis 2008)

Élus communaux :

Françoise BARDIAUX*	Retraitée (profession libérale)
Frédéric BARP	Cadre
William BRASSART (adj.)	Retraité
Lionel CHANIMBAUD	**Artisan**
André LEBLOND	Retraité
Stéphanie LEVRAY	Artisan
Michael MONIER	Employé
Franck POEUF	Artisan
Isabelle RIGOULET	Employée
André SERMAGE (adj.)	Retraité
Olivier VIGÉRY	Fonctionnaire

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 14h00 à 16h00 – samedi de 10h00 à 12h00
tél. : 04 73 71 30 44 / courriel : mairie.stetienneusson@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 230 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 42 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Réouverture d'un bar-restaurant-multiple rural
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
C'est dans l'école de Saint-Étienne-sur-Usson qu'a été tourné le film documentaire *Être et avoir,* sorti en 2002.

SAINT-FERRÉOL-DES-CÔTES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 562 habitants
Superficie : 1 503 ha
Altitude : de 526 à 1 110 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Daniel FORESTIER (depuis 2014)

Élus communaux :

Vincent BOUCHE	Employé
Benoît COLOMBAI	Fonctionnaire
José DA COSTA BENTO	Ouvrier
Guy DUCOING (adj.)	Retraité
Daniel FORESTIER**	**Retraité**
Anne GROS (adj.)	Employée
Pierre-Marie LEMIRE	Ouvrier
Olivier MERLE	Fonctionnaire
Yves PERRET*	Retraité
Maryse POUTIGNAT	Employée
Thierry REINHART (adj.)	Fonctionnaire
Bernard ROCHER	Retraité
Hélène ROUSSET	Fonctionnaire
Joannes VIGIER (adj.)	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc et délégué pour le SCoT

Contacter la mairie :
lundi de 10h00 à 12h00 – mardi de 14h30 à 18h30 – jeudi et vendredi de 14h30 à 16h30
tél. : 04 73 82 43 29 / courriel : saint-ferreol-des-cotes.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 446 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 88 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Étude préalable au Plan d'aménagement du bourg (PAB) et aménagement de la traverse et de la place de l'église*
- Aménagement de la ZAC «Ambert-Les Barthes» (action portée par la communauté de communes)*
- Mise en accessibilité des bâtiments publics
- Travaux d'entretien du petit patrimoine
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Saint-Ferréol-des-Côtes bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Une course de caisses à savon qui a lieu en général tous les ans en mai est désormais renommée.

SAINT-FLOUR (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	285 habitants
Superficie :	945 ha
Altitude :	de 319 à 561 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Didier ROMEUF (depuis 2014)

Élus communaux :

Daniel CRAMER (adj.)	Retraité
Agnès D'AGOSTINO (adj.)*	Retraitée
Christophe DOS SANTOS	Employé
Serge DURAND	Retraité
Alexandre JALLOT	Cadre
André LEFEBVRE	Retraité
Marie-Thérèse MOULIN	Retraitée agricole
Joëlle MYE (adj.)	Agricultrice
Véronique MYE	Fonctionnaire
Didier ROMEUF	**Retraité**

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

lundi de 9h00 à 13h00 – jeudi de 9h00 à 12h00 – 1er samedi du mois de 9h00 à 11h00

tél. : 04 73 70 81 13 / courriel : mairie.stflour-letang@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 161 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 49 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Programmation de l'aménagement du bourg*
- Révision de la carte communale*
- Travaux de rénovation de l'éclairage public
- Enfouissement des réseaux dans un hameau
- Travaux de rénovation de l'église

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Saint-Flour bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Pendant la Révolution française, la commune a temporairement été renommée « L'Isle-sur-Dore ».

SAINT-GENÈS-LA-TOURETTE (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 181 habitants
Superficie : 1 849 ha
Altitude : de 639 à 1 046 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Pierre-Luc FRAISSE

Élus communaux :

Mathieu CAPITAINE*	Enseignant
Edwina DAL GOBBO	Avocate
Pierre-Luc FRAISSE	**Paysan**
Odile GILBERT (adj.)	Agricultrice
Sébastien GILBERT	Agriculteur
Patricia LAURETOU	Retraitée
Paulette MONTABRUT (adj.)	Employée Orange
Patrice PERRIER-GUSTIN	Coordinateur IEGHT Auvergne
Claudette PONCHON	Retraitée agricole
Pierre VIALLARD	Paysan
Jacqueline VISSERS	Artiste

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
mardi et jeudi de 14h00 à 16h00
tél. : 04 73 71 31 82 / courriel : mairie.stgeneslatourette@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 215 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 92 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Le château de Saint-Genès-la-Tourette fut la propriété de Roland Cailleux, écrivain et médecin d'André Gide. Ce dernier fut invité à séjourner dans la demeure.
«S'étant ruiné en mécénat, René Drouin se recueillit quelque temps au château de Saint-Genès-la-Tourette, propriété de Roland Cailleux, où il jouait à la pétanque avec Cailleux et André Gide, l'épicier de Saint-Genès-la-Tourette et tous les membres de la Nouvelle Revue Française. L'épicier de Saint-Genès -la-Tourette n'en jure plus que par l'art abstrait.»
Alexandre Vialatte, 1954

Puy-de-Dôme

SAINT-GERMAIN-L'HERM (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	516 habitants
Superficie :	3 668 ha
Altitude :	de 860 à 1 135 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Chantal DESGEORGES (depuis 2017)

Élus communaux :

Yvette VOISSET (adj.)	Fonctionnaire
Pascal CARLE (adj.)	Contremaître
Jean-Luc MONGHEAL (adj.)	Contremaître
Daniel ROMEAS	Retraité
Sylvie POUYET	Employée
Chantal DESGEORGES	**Infirmière**
Pierre BLANCHARD	
Daniel OLLEON	
Jacques THABOUILLOT	
Bernard GUILLY	
Franck JOSSERAND*	

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 – mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00

tél. : 04 73 72 00 56/ courriel : mairie@saintgermainlherm.com

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 654 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 115 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement d'une aire d'accueil pour les camping-cars*
- Participation du collège aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Aménagement de la traverse*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Viabilisation de terrains communaux
- Réhabilitation d'appartements communaux
- Réparation d'un château d'eau
- Travaux d'entretien de voirie
- Gestion et entretien d'un réseau de chaleur bois
- Projet de création d'une maison de services au public dans l'ancienne école
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Saint-Germain-L'Herm adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Joseph Arthème Fayard, né le 7 mai 1866 à Saint-Germain-l'Herm a dirigé à partir de 1895 la maison d'édition Fayard créée par son père alors qu'elle s'appelait : « Librairie Arthème Fayard ».

Cette fiche n'a pas été vérifiée par la municipalité

SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :
- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 248 habitants
Superficie : 1 117 ha
Altitude : de 393 à 791 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :
- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Éric DUBOURGNOUX (depuis 2008)

Élus communaux :

Christian BAROUPIRON	Ouvrier
Philippe BOULLAY	Fonctionnaire
Catherine CHAMBON	Employée
Didier COQUEL (adj.)	Employé
Bernard DESCHAMPS (adj.)	Retraité (artisan-commerçant)
Éric DUBOURGNOUX*	**Retraité**
Sébastien JOLIVET	Employé CEMEA
Christophe LOCATELLI	Employé
Caroline LOUISET	Employée
Marie-Christine ROBERT-FLATTIER	Employée
Marie-Hélène VERDIER (adj.)	Retraitée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, vice-président du syndicat mixte

Contacter la mairie :
mardi de 14h00 à 18h00 – jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00
tél. : 04 73 95 52 28 / courriel : st.gervais.sous.meymont.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 188 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 45 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Réhabilitation d'un bâtiment en logements communaux*
- Réhabilitation d'un bâtiment en « Maison citoyenne »*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Labellisation « Zéro Phyto »
- Restauration du monument aux morts
- Organisation d'une journée citoyenne
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Le siège du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez est à Saint-Gervais-sous-Meymont.

Pont de Saint-Gervais-sous-Meymont ©Christophe CAMUS

Puy-de-Dôme

SAINT-JEAN-DES-OLLIÈRES (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore.

Population totale[1] :	485 habitants
Superficie :	1 956 ha
Altitude :	de 470 à 792 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Catherine QUEINNEC (depuis 2008)

Élus communaux :

Laurent ARCHER	Ingénieur
Isabelle BASSOT (adj.)	Retraitée
Serge CHALEIL (adj.)	Fonctionnaire
Charlène CHAMPEIX	Agricultrice
Nicole CHARFOULET (adj.)	Employée
Chantal CHIGROS	Retraité
Julien MOREL*	Sans profession déclarée
Catherine QUEINNEC	**Juriste**
Jean Michel VARGAS (adj.)	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi, mercredi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 – jeudi et samedi de 9h00 à 12h00
Tel. : 04 73 70 90 17 / courriel : mstjean@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 438 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 101 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Création d'un stationnement pour accéder au belvédère du Pic de La Garde*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Réfection de la salle polyvalente et de la cantine (matériaux écologiques)*
- Aménagement d'un logement social (matériaux écologiques)*
- Rénovation d'un îlot en centre-bourg*
- Inventaire de la végétation villageoise dans le cadre du PAB
- Résidence d'architectes pour la création d'un jardin collectif
- Schéma directeur d'organisation et de requalification du centre bourg
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Organisation de chantiers participatifs pour le débroussaillage des chemins
- Création d'un réseau d'assainissement public
- Aménagement de la traverse*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Saint-Jean-des-Ollières adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Pays pauvre et surpeuplé, Saint-Jean connaissait au 18e siècle une importante émigration temporaire de marchands ambulants vendant lingerie, dentelles, rubans. Dans le courant du siècle, elle se transforma avec l'apparition de la « Pique » et des « Piqueurs ». Ceux-ci parcouraient la France sous l'aspect de mendiants ou de pèlerins. En 1843, un rapport de police estimait à environ 200 le nombre de « Piqueurs ». Leurs profits étaient énormes et investis dans la construction de maisons cossues. Celles-ci sont reconnaissables à leur toit à quatre pans.

SAINT-JEAN-D'HEURS (63)

Commune associée au « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 661 habitants
Superficie : 1 113 ha
Altitude : de 333 à 423 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux
Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Bernard FRASIAK (depuis 2014)

Élus communaux :

Marie-France BARRIER (adj.)	Retraitée
Émilie BOHER	Employée
Arlette BOILON	Salariée du secteur médical
Alexandra BONFANTI	Employée
Michelle BONNET	Retraitée
Belarmino DA SILVA	Ouvrier
Sylvain DUREZ	Employé
Bernard FRASIAK*	**Retraité (secteur associatif)**
Albert GENESTAS (adj.)	Retraité
Mégane GÉRARD	Employée
Didier GORDIENKO	Employé
Émilie GRILLE (adj.)	Cadre
Bernard URSAT	Ouvrier

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 – mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 – jeudi de 14h00 à 18h00 – vendredi de 9h00 à 12h00
Tél. : 04 73 73 12 73 / Courriel : mairie.stjeandheurs@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 365 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 112 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement des villages et du bourg, pisé, plantations, espaces publiques, avec l'aide du Parc, des enfants de l'école, de la population*
- Modernisation et rénovation des bâtiments communaux, école, église, salle des fêtes
- Réalisation du réseau publique d'assainissement pour 650 habitants et station d'épuration à roseaux
- Information et participation des habitants avec un bulletin trimestriel, un site internet communal, une salle d'exposition, des chantiers participatifs.

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Saint-Jean-d'Heurs adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

- Le château des Granges, est une maison bourgeoise de style néo-classique, construite dans les années 1850 par le Vicomte René de Semallé qui en fit sa résidence secondaire. Il continuait de passer une grande partie de l'année dans sa propriété versaillaise. Il abrite actuellement un foyer ADAPEI.
- L'église et ses vitraux, Rapine et les hommes des transmissions de 1940 à 1943 et quelques faits divers rocambolesques des années 1950 sont à découvrir sur le site www.saintjeandheurs.fr.

Puy-de-Dôme

SAINT-JEAN-EN-VAL (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 366 habitants
Superficie : 1 209 ha
Altitude : de 399 à 663 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Gérard BASTIEN (depuis 2014)

Élus communaux :

Gérard BASTIEN	**Inspecteur d'académie en retraite**
Michel BOYER	Médecin
Sandra COBIGO-BOMPARD (adj.)	Infirmière libérale
Pascal DUSSAUX	Employé SNCF
Aurore DIAS	Professeure des écoles
Denis GENEIX*	Agent de fabrication
Bernard MARTIN	Retraité
Isabelle RÉMY	Retraitée
Hervé REYNARD (adj.)	Formateur en bâtiment
Virginie VIAL-KILNER	Professeure d'université

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 – mardi de 14h00 à 18h00 – jeudi de 14h00 à 17h00
tél. : 04 73 96 85 45 / courriel : mairie63490@free.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 470 150 €
Capacité d'autofinancement brute = 298 700 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Réfection de la totalité de la voirie communale endommagée
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Installation de panneaux photovoltaïques
- Équipement et travaux de sécurité dans un hameau : mise en sécurité de la traversée de Sarpoil*
- Création d'un local pour les associations et les agents d'entretien
- Isolation des bâtiments communaux
- Aménagement de la traverse du bourg*
- Implantation d'un terrain multisport et aménagement de l'espace public*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Le chef étoilé, Cyrille Zen était cuisinier au restaurant « La Bergerie de Sarpoil ». Cet ancien relais de poste du 18e siècle accueillait les voyageurs qui, déjà, pouvaient y déguster des plats gourmands. Au début des années 1980 « La Bergerie » se transforma en restaurant gastronomique. Cyrille Zen en fut le chef cuisinier de 2007 à 2018.

SAINT-JEAN-SAINT-GERVAIS (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] **:** 126 habitants
Superficie : 1 439 ha
Altitude : de 455 à 767 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Sylvie JOLIVET (depuis 2004)

Élus communaux :

Alain AMAGAT	Artisan
Patrick BRUHAT (adj.)	Contremaître
Pierre COURTY (adj.)	Retraité agricole
Joëlle IGNACIO*	Cadre
Odile ISSARTEL	Retraitée
Sylvie JOLIVET	**Journaliste**
Hervé MAGAUD (adj.)	Agent technique
Suzel MOUGIN	Fonctionnaire
Éliane VILLEMEYRE	Retraitée

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
samedi de 9h30 à 11h30
tél. : 04 73 96 05 57 / courriel : stjeanstgervais@free.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 104 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 27 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Aménagement du bourg
- Création d'un atelier communal dans d'anciens bâtiments agricoles
- Restauration du patrimoine bâti
- Réfection de voiries
- Organisation d'un chantier participatif « pierre sèche »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Saint-Jean-Saint-Gervais ne provient pas de la fusion de deux anciennes communes. Au début du 11e siècle, deux églises existaient, l'une dédiée à Saint Jean Baptiste, l'autre à Saint Gervais…

Puy-de-Dôme

SAINT-JULIEN-DE-COPPEL (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	1 278 habitants
Superficie :	2 154 ha
Altitude :	de 375 à 782 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :
- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Dominique VAURIS (depuis 2014)

Élus communaux :

André BELVERGE*	Retraité
Myriam BLANZAT (adj.)	Fonctionnaire
Jean-François BOIRIE (adj.)	Retraité
Thierry CHANY (adj.)	Industriel-Chef d'entreprise
Lise-Ophélie CHARVILLAT	Employée
Patrick CHAVAROT	Retraité
Alain CROIZET	Retraité
Monique FAURE	Retraitée
Clotilde GUILLOTIN-PLISSON	Contremaître
Charline MONNET (adj.)	Retraitée
Fabien RUGGIRELLO	Cadre
Dominique SERRE	Fonctionnaire
Claire VAN DER HEYDEN	Secrétaire administrative
Lydia VANNUCCI	Cadre
Dominique VAURIS**	**Retraité**

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi et vendredi de 9h00 à 12h00 – mercredi de 9h00 à 11h00 – jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 – samedi de 10h00 à 12h00
tél. : 04 73 68 42 81 / courriel : mairie.stjuliendecoppel@wanadoo.fr
site internet : www.saintjuliendecoppel.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 853 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 121 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Construction d'une extension du groupe scolaire
- Réorganisation des bâtiments publics : bibliothèque, mairie, salles associatives…
- Achat d'une licence IV pour un projet de commerce
- Entretien des chemins ruraux avec la participation des agriculteurs
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Création d'un multiple rural (avec restaurant) et de logements sociaux*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Travaux d'embellissement de la salle des fêtes et réfection du chauffageCréation d'un jardin partagé avec toutes les classes / Établissement pilote du Valtom, démarche de développement durable pour le compostage des déchets
- Mise à jour du schéma de zonage pour l'assainissement
- Mise en place d'une mutuelle de ville (via le CCAS)

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Saint-Julien-de-Coppel bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
La tour éventrée de Coppel se voit de loin. Il s'agit des ruines d'un château du 13e siècle qui devait probablement servir à la surveillance de la vallée et à la transmission de signaux visuels entre les différents châteaux de La Comté.

SAINT-JUST (63)

Commune du Parc naturel régional Livradois-Forez en attente de classement concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 162 habitants
Superficie : 1 942 ha
Altitude : de 600 à 1 156 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Francois CHAUTARD (depuis 2012)

Élus communaux :

Christophe BEST	Employé
Frédéric BEST	Industriel-Chef d'entreprise
Olivier BEST (adj.)	Employé
Évelyne BRAVARD	Sans profession déclarée
Dominique CHAUTARD	**Employé**
François CHAUTARD*	Employé
Ludovic CHAUTARD	Agent technique
Marie-Christine DESQUIBES	Retraitée
Jean-Marie HERNANDEZ (adj.)**	Retraité
François MALCROS	Enseignant
Serge ROIRON	Agriculteur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE

Contacter la mairie :
lundi 14h00 à 16h00 – jeudi 9h15 à 11h15 – vendredi de 9h15 à 11h15
tél. : 04 73 95 64 05 / courriel : mairie.stjust@gmail.com

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 338 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 115 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Travaux de réfection de la toiture de l'église
- Organisation d'une exposition (peintures-photos-sculptures) : « St-Just en Art »
- Approbation de la Charte du Parc*
- Création de voiries forestières
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Travaux de sécurisation de l'école
- Enfouissement des réseaux
- Travaux d'entretien des bâtiments publics
- Diagnostic énergétique des bâtiments publics
- Réhabilitation d'un logement communal

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Saint-Just bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

- Avant 1872, les communes de Saint-Just et de Baffie ne faisaient qu'une.
- Des trouvailles archéologiques tendent à montrer que le site en promontoire de Saint-Just a été favorable à la construction d'un oppidum au 1er siècle avant notre ère.

SAINT-MARTIN-DES-OLMES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 291 habitants
Superficie : 1 715 ha
Altitude : de 640 à 1 357 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Daniel BARRIER (depuis 2008)

Élus communaux :

Daniel BARRIER	**Retraité**
Véronique BERARD	Fonctionnaire
Philippe BOUARD (adj.)*	Entrepreneur en bâtiment
Noël CHANTELOUBE	Retraité
Emilia CHAPAT	Fonctionnaire
Cédric DUMEIL	Ouvrier
René DURET	Retraité agricole
Roland DURET	Retraité
Mireille LAROCHE (adj.)	Employée
Eugène MONTEILHET	Ouvrier
Thierry PIOT (adj.)	Entrepreneur en bâtiment

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 17h00 à 19h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 82 09 16 / courriel : mairie.st-martin@cc-livradois.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 231 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 11 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Organisation d'un concours de fleurissement
- Travaux d'entretien des bâtiments communaux
- Travaux d'aménagement dans le bourg (restauration d'une fontaine…)
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Depuis 1992, la commune héberge le musée de l'École 1900 dans un bâtiment scolaire des années 1880. Le musée évoque la vie dans les écoles de la 3e République.

SAINT-MARTIN-D'OLLIÈRES (63)
Commune potentielle du Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] **:** 150 habitants
Superficie : 1 447 ha
Altitude : de 547 à 1 120 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Damien GAUDRIAULT (depuis 2005)

Élus communaux :

Richard CAVELIER	Agent technique
Angéline CLADIÈRE	Ouvrière
Marielle COMTE	Salariée du secteur médical
Damien GAUDRIAULT	**Agriculteur**
Grégory GAWLAS	Ouvrier
Bernadette HOSPITAL (adj.)	Fonctionnaire
Christian HOSTIER	Ouvrier
Roland LACORRE-MELON	Employé
René LEYRAHOUX (adj.)	Retraité agricole
Andrée ROUSSEL-MOTTA	Retraitée
Jean-Louis THINQUE	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 13h30 à 16h30 – vendredi de 10h00 à 12h00
tél. : 04.73.71.37.90 / courriel : mairiesaintmartindollieres@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 164 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 36 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Travaux de rénovation de l'ancien multiple rural
- Mise en place d'une « bibliothèque libre »
- Appel à participer au fleurissement de la commune

Le saviez-vous ?
La première église, construite à côté du village de Soulages, se nommait Saint-Martin. En parallèle, une autre occupation humaine s'est développée au lieu-dit Ollières. Ce mot pourrait signifier que l'on y faisait de la poterie, une « ollière » étant une exploitation de terre à oules (du latin *olla* = marmite), dont on faisait des objets de ménage.

Puy-de-Dôme

SAINT-MAURICE (63)
Commune associée au Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] :	842 habitants
Superficie :	540 ha
Altitude :	de 334 à 781 m

Intercommunalité : Mond'Arverne Communauté – Pascal PIGOT, président

Canton : Vic-le-Comte
Conseillers départementaux :
- Antoine DESFORGES, 1er adjoint au maire de Vic-le-Comte
- Jeanne ESPINASSE, 2e adjointe au maire de Neschers

Maire : Cécile GILBERTAS (depuis 2017)

Élus communaux :

Sabrina BRKIC	Employée
Sandrine BUREAU	Profession rattachée à l'enseignement
Frédéric CHASTEBARRAS	Ouvrier
Rémy GAZEL (adj.)	Retraité
Cécile GILBERTAS	**Fonctionnaire**
Pierre GUYON (adj.)	Retraité
Jean JOUANNET	Retraité
Daniel JOURDE*	Retraité
Serge LADEVIE	Ingénieur
Anne-Marie MARTINI	Retraitée de l'enseignement
Dominique MATUSSIÈRE-SAIZ	Fonctionnaire
Élodie PAYS (adj.)	Employée
Filipe PEREIRA	Cadre supérieur
Joao PEREIRA	Employé
Camille RISACHER	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi, mardi, jeudi et vendredi d 8h30 à 12h30 et de 13h30à 17h30 – mercredi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 69 02 77 / courriel : mairie-de-st-maurice-es-allier@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 647 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 65 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Construction de trois logements locatifs via l'Ophis
- Travaux d'amélioration de la salle des fêtes
- Augmentation de la fréquence des repas bio à la cantine
- Mise en place de composteurs collectifs
- Vente d'un appartement
- Organisation d'une vente ambulante de pain
- Organisation régulière de conférences-débats
- Création d'un parcours de santé dans un parc public
- Mobilité : travaux de voirie pour améliorer la sécurité
- Récupération de l'eau d'une fontaine pour l'arrosage des jardins
- Plantation d'aromatiques dans les platebandes communales
- Renouvèlement du logo et du journal communal

Le saviez-vous ?
La source de La Chapelle produit l'eau de la marque « Sainte Marguerite » achetée par le groupe Intermarché au début des années 1990. L'usine d'embouteillage date de la même époque. Cette eau est exclusivement vendue dans le réseau de ce distributeur.

SAINT-PIERRE-LA-BOURLHONNE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 127 habitants
Superficie : 1 189 ha
Altitude : de 688 à 1 542 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Daniel POMMERETTE

Élus communaux :

Jean-Claude BICHARD (adj.)	Employé
Christiane DEFFRADAS*	Retraitée
Jean-Pierre HENRIAU	Retraité
Loïc MARRET	Employé
Annick PAQUET (adj.)	Retraitée
Daniel POMMERETTE	**Retraité**
Julien RADISSON	Ouvrier
Jean-Luc SEYCHAL	Agent technique
Damien TARRIT	Employé
Fabrice TOITOT (adj.)	Artisan
Monique VOLDOIRE	Sans profession déclarée

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 10h00 à 12h00 – mardi de 13h30 à 17h30 – vendredi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 95 22 03 / courriel : st.pierre.la.bourlhonne.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 128 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 30 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Organisation de chantiers participatifs de débroussaillage des chemins
- Travaux d'aménagement du bourg
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Saint-Pierre-la-Bourlhonne bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Parce qu'ils estimaient les communications trop difficiles avec le bourg de Marat, notamment en hiver, les habitants de la « montagne » se plaignaient de ne pouvoir pratiquer régulièrement leur religion. Ils s'engagèrent à construire à leurs frais une chapelle dont il fallut définir l'implantation. Les négociations furent houleuses et les ordonnances royales et épiscopales visant à satisfaire leur souhait d'indépendance soulevèrent de multiples protestations. Près de 30 années s'écoulèrent avant que Saint-Pierre-la-Bourlhonne ne devint effectivement commune en 1866.

SAINT-QUENTIN-SUR-SAUXILLANGES (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	113 habitants
Superficie :	825 ha
Altitude :	de 447 à 795 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :

- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Jean-Claude DRUELLE

Élus communaux :

Gaëlle BAUDOT	Ingénieure
Jean-Claude DRUELLE	**Retraité artisan-commerçant**
Sonia FIGON (adj.)*	Salariée agricole
Pascal GEOFFRAY	Enseignant
Jacques GILBERT	Retraité
Odile HUTTEAU (adj.)	Retraitée
Claire-Agnès PETROCOKINO	Profession libérale

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 14h00 à 16h00
tél. : 04 73 96 87 79 / courriel : mairie.st-quentin-saux@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 97 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 27 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Création d'un réseau d'assainissement
- Travaux d'aménagement du bourg
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Plusieurs changements de nom de la commune ont été référencés au cours de l'Histoire : Roche-Quentin (en 1789), Saint-Quentin (en 1793) puis Saint-Quentin-sur-Sauxillanges à partir de 1938.

SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 1 787 habitants
Superficie : 1 817 ha
Altitude : de 500 à 947 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers
Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Philippe OSSEDAT (depuis 2014)

Élus communaux :

Frédérique BARADUC (adj.)	Agent d'assurances
Sébastien BOST	Employé
Élisabeth BRIAIRE (adj.)	Employée
Estelle BUISSON	Salariée du secteur médical
Hulya CELEN	Employée
Corinne CHERVIN	Cadre
Frédéric CHONIER (adj.)	Agriculteur
Élisabeth DESIAGE (adj.)	Salariée du secteur médical
Marc-Antoine DEVERNOIX	Employé
Martine GILLET	Retraitée
Sylvie JULIEN	Psychologue (profession libérale)
Marc LANGLOIS (adj.)	Retraité
Pierre MIGNOT	Retraité artisan-commerçant
Philippe OSSEDAT*	**Pharmacien**
Christine PIRONIN	Employée
Gérard RIMBERT	Retraité artisan-commerçant
Francis ROUX	Fonctionnaire
Jean-Marin SERRE	Doyen de l'École Universitaire de Management
Delphine TARRERIAS	Autre profession libérale

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du 1er janvier au 30 juin et du 1er septembre au 31 décembre lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, mardi de 8h30 à 12h00 – du 1er juillet au 31 août lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00, mardi de 8h00 à 12h00
tél. : 04 73 94 30 10 / courriel : mairie-saint-remy-sur-durolle@wanadoo.fr

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Réfection du village de vacances
- Travaux d'amélioration du plan d'eau
- Réhabilitation d'un hôtel-restaurant dans le bourg
- Démolition d'une ancienne usine en centre bourg et aménagement paysager
- Création d'un lotissement dans le bourg
- Réfection de la salle polyfonctionnelle
- Travaux de rénovation de l'école maternelle
- Recherche d'un médecin
- Végétalisation « raisonnée » de l'espace public
- Restauration du petit patrimoine
- Travaux d'assainissement
- Déménagement à Saint-Rémy d'une maison d'accueil pour enfants
- Installation d'un parcours d'accrobranche sur un terrain communal
- Exposition - Musée du tire-bouchon
- Mise en place d'une saison culturelle estivale
- Remise en état des équipements du stade de football
- Réfection des courts de tennis
- Création et aménagement du lotissement « Sous les Pins »
- Reprise d'un commerce*
- Mise en ligne d'un nouveau site internet
- Organisation de réunion dans les hameaux pour les habitants

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Saint-Rémy-sur-Durolle bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Au début du 20e siècle, la commune fut scindée à deux reprises pour donner naissance à Palladuc en 1908, puis à La Monnerie-le-Montel en 1932.

SAINT-ROMAIN (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 225 habitants

Superficie : 1 605 ha

Altitude : de 867 à 1 256 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert

Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Bernard BATISSON (depuis 2015)

Élus communaux :

Bernard BATISSON	**Retraité**
Jacqueline BEAUDOUX*	Commerçante
Jean BOSTVIRONNOIS (adj.)	Représentant de commerce
Marc-Alain CHARLET (adj.)	Agriculteur
Marie-Thérèse MARTIN	Agent technique
Delphine RAGE	Employée
Serge RAGE	Ouvrier
Andrée SARAGOSA	Retraitée
Michel SIMAND	Industriel-Chef d'entreprise
Gilles VARAGNAT (adj.)	Agriculteur

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

mercredi et samedi de 10h00 à 12h00 – jeudi de 14h00 à 18h00

tél. : 04 73 95 42 56 / courriel : saint-romain.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 296 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 108 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Élaboration du programme d'aménagement de bourg (PAB)*
- Mise en valeur du tilleul de Sully
- Aménagement de l'aire de repos du Pont de Raffiny
- Réhabilitation des lavoirs
- Construction d'un garage communal
- Aménagement de voiries forestières
- Adressage et numérotation des voies
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :

La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?

- Au cours de la période révolutionnaire de la Convention nationale (1792-1795), la commune a porté le nom de Romain-Libre-du-Mont-d'Or.
- Un tilleul de Sully, âgé de quatre siècles est bien visible au centre du bourg.

SAINT-SAUVEUR-LA-SAGNE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 99 habitants
Superficie : 774 ha
Altitude : de 689 à 964 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Roland CHALENDAR (depuis 2014)

Élus communaux :

Jeannine ALLEZARD	Employée
Isabelle BARD	Commerçante
Gilles BERNARD	Agriculteur
Roland CHALENDAR*	**Retraité**
Danielle MAROC SAVINEL	Employée
Henri MAVEL (adj.)	Retraité
Christian RICOUX (adj.)	Agriculteur
Gérard SARRE	Ouvrier
Patrick THIERY	Retraité
Patrick THOMAS	Ouvrier
Marie-Claude VIALLARD	Retraitée agricole

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi et jeudi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 72 40 12 / courriel : mairie-st-sauveur-la-sagne@orange.fr
site internet : www.st-sauveur-la-sagne.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 94 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 25 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Construction d'une salle multi-activités*
- Révision du zonage d'assainissement
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Ancien prieuré dépendant de La Chaise-Dieu, l'église est classée à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques pour la valeur patrimoniale de son chœur. En 2000 et 2001, des travaux de restauration de l'édifice ont montré que la construction s'était étalée du 12e au 14e siècle et que le clocher actuel avait été refait en 1867.

Puy-de-Dôme

SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 250 habitants

Superficie : 4 518 ha

Altitude : de 319 à 1 224 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers

Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Serge FAYET (depuis 2014)

Élus communaux :

Stéphane BLIN	Profession libérale
Marc BONNOT (adj.)	Retraité
Sandrine PÉRI	Employée
Hubert CONSTANCIAS	Entrepreneur en bâtiment
Dominique DUCOURET	Retraitée
Serge FAYET	**Employé**
Michel GIRARD (adj.)*	Prestataire touristique
Séverine GOUILLARDON (adj.)	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

tél. : 04 73 94 30 16 / courriel : mairie-de-st-victor@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 294 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 50 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Travail sur l'application de la réglementation des boisements
- Respect de bonnes pratiques pour l'exploitation des bois
- Recensement des «sectionaux» et «communaux»
- « Communalisation » des forêts sectionales
- «Nettoyage» test des berges de la Credogne (enlèvement de chablis)
- Aménagement d'un couderc*
- Création d'une salle de spectacle
- Organisation d'un chantier participatif avec les habitants pour restaurer une grange, propriété de la commune
- Mise en place d'une desserte internet par réseau hertzien (en collaboration avec AuverNET)

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Saint-Victor-Montvianeix adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).

Le saviez-vous ?

Le premier projet de barrage sur la rivière Credogne remonte à 1864. L'idée était de fournir de l'eau potable et de l'électricité à la ville de Thiers. Pour remplir cette fonction, le barrage de la Muratte fut finalement construit plus tard et plus en aval.

SALLÈDES (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	597 habitants
Superficie :	1 881 ha
Altitude :	de 476 à 815 m

Intercommunalité : Mond'Arverne Communauté – Pascal PIGOT, président

Canton : Vic-le-Comte
Conseillers départementaux :
- Antoine DESFORGES, 1er adjoint au maire de Vic-le-Comte
- Jeanne ESPINASSE, 2e adjointe au maire de Neschers

Maire : Bernard SAVAJOL (depuis 2008)

Élus communaux :

Bernard BERTRIX	Artisan
Jérôme BRUT	Salarié agricole
Alain DEBAINE (adj.)	Retraité
Fabien DEPHIX	Employé
Catherine FOUILLIT	Employée
Régis GRANGIER*	Enseignant
Christine LEPILLIER	Employée
Martine OLIVER	Retraitée
Alexandre PAGES (adj.)	Agriculteur
Dominique POLNY (adj.)	Retraitée
Pierrette ROUSSEL (adj.)	Retraitée
Bernard SAVAJOL	**Retraité**
David SPANO	Employé

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi de 15h00 à 19h00 – jeudi de 8h00 à 12h00
tél. : 04 73 69 05 13 / courriel : mairie-salledes@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 401 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 136 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Assainissement du bourg et aménagement de surface
- Gestion et restauration du château de La Chaux Montgros en partenariat avec le département
- Création d'un terrain multisport
- Création d'un parking
- Remise à neuf de l'éclairage du terrain de pétanque par le SIEG
- Réouverture de l'auberge
- Lancement d'un PLUI
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Projet d'agrandissement des ateliers municipaux
- Projet de réhabilitation de la mairie
- Classement d'une forêt en ENS, siège de la Maison des ENS du département

Autre information :
La commune adhère au réseau livre & lecture en Livradois-Forez « Passeurs de Mots » pour sa bibliothèque (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Sauvé par des bénévoles emmenés par Pierre Courtesseyre, maire de 1995 à 2008, le château renaissance de La Chaux-Montgros est classé au titre des Monuments historiques. Faisant l'objet de travaux depuis plus de 20 ans, il est toujours en restauration. C'est l'un des monuments les plus étonnants du département. Son histoire est encore mal connue et de nombreuses découvertes restent à faire.

SAUVESSANGES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 510 habitants
Superficie : 3 319 ha
Altitude : de 776 à 1 142 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Didier ARDEVOL (depuis 2014)

Élus communaux :

Henri ALLARD	Agriculteur
Didier ARDEVOL	**Cadre**
Mickaël BERNARD	Employé
Patrick BORDET	Agriculteur
Jérôme BREUIL	Agriculteur
Philippe COURCELLE (adj.)	Ouvrier
Annie JOUVET	Employée
Roger MARIN	Retraité artisan-commerçant
Serge MIDROIT (adj.)	Agriculteur
Isabelle MOSNIER*	Fonctionnaire
Gilbert OLLIER (adj.)	Agriculteur retraité
Jacques PELIN	Agent technique
Fabien PITAVY (adj.)	Employé
Pascal ROUSSET	Ouvrier

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
Ouverture au public : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 – mardi de 14h00 à 17h00 – les 1er et 3e samedis du mois de 9h00 à 12h00
Permanence téléphonique : lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 17h00.
tél. : 04 73 95 94 29 / courriel : sauvessanges.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 505 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 92 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'un jardin
- Rénovation d'un bâtiment en logement et locaux professionnels*
- Projet d'extension du centre-bourg*
- Rénovation de l'église
- Réaménagement de la mairie et réfection de la toiture
- Création de voiries forestières
- Étude d'Orientations d'aménagement et de programmation (OAP)*
- Transmission d'un multiple rural
- Balisage d'une balade à pied
- Organisation d'un concours de maisons fleuries
- Organisation d'un marché de Noël
- Organisation d'un Comice agricole
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*
- Organisation d'ateliers d'initiation à la construction en pierre sèche
- Création d'un jardin à l'école
- Organisation d'une course de caisses à savon (par l'association des jeunes)
- Organisation d'une course à pied
- Travaux d'entretien des logements communaux
- Mise à jour de l'état des lieux du petit patrimoine et programmation des travaux de restauration à effectuer
- Chantiers participatifs et citoyens de ramassage de détritus
- Prix au concours départemental des villages fleuris
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Sauvessanges adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Bien que située aux confins des territoires des peuples gaulois des Ségusiaves (à l'Est), des Arvernes (à l'Ouest) et des Vellaves (au Sud), Sauvessanges était très probablement en « pays » vellave.

SAUVIAT (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 548 habitants
Superficie : 1 562 ha
Altitude : de 317 à 581 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Paul PERRIN (depuis 2008)

Élus communaux :

Rachel BOURNIER*	Cadre
Geneviève BOUYOUSFI (adj.)	Retraitée
Alain CHASSAGNE (adj.)	Cadre
Colette CHOMETTE	Agricultrice
Carine DUBOIS	Employée
Jean-Marc DUCHEIX	Agriculteur
Bernard DUGAY (adj.)	Ouvrier
Nathalie GARDEL	Employée
Liliane GIRAUD	Retraitée
Serge MARRET	Retraité
Françoise NOURRISSON	Retraitée
Paul PERRIN	**Employé**
Emmanuel PUISSOCHET	Cadre supérieur
Nathalie SARRE	Fonctionnaire
Éric TIXIER	Cadre

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h00 à 17h00 – samedi de 8h00 à 12h00
tél. : 04 73 53 14 76 / courriel : mairie@sauviat.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 301 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 120 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Aménagement de dessertes forestières
- Réhabilitation (dont économies d'énergie) et extension de la mairie
- Aménagement de la traverse*
- Mise en place de la Carte communale*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.

Le saviez-vous ?
Au tournant du premier millénaire, Hugues de Montboissier se serait rendu à Rome, avec son épouse, pour obtenir du pape l'absolution d'un crime dont il était coupable. À son retour, il construisit l'abbaye Saint-Michel-de-la-Cluze située à plus de 900 mètres d'altitude, sur un piton rocheux à l'est de Turin. Ce monastère bénédictin surplombe vertgineusement un affluent du Pô. En Auvergne, il aurait fondé trois nouveaux prieurés : Saint-Martin à Cunlhat, Saint-Pierre à Arlanc et Saint-Michel à Sauviat.

SAUXILLANGES (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] **:** 1 256 habitants
Superficie : 249 ha
Altitude : de 418 à 667 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc

Maire : Vincent CHALLET (depuis 2014)

Élus communaux :

Vincent ANGLARET	Agriculteur
Jacques BELLOY (adj.)	Retraité
Gérard BOUILLE	Retraité
Nadège BRENNELIERE	Salariée du secteur médical
Yannick CERVELLI	Agent immobilier
Vincent CHALLET**	**Fonctionnaire**
Michel ESPEIL (adj.)*	Ancien artisan
Fabien FALGOUX	Ouvrier
Catherine FAURE (adj.)	Autre profession
Brigitte FICHEPAIN-COSNIER	Salariée du secteur médical
Yolande FOUILHOUX (adj.)	Retraitée de l'enseignement
Isabelle GAUTIER	Employée
Aurélien HOBENICHE	Agriculteur
Heidy MASCARO	Autre profession
Emmanuelle VIVIER	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 – mercredi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
tél. : 04 73 96 80 25 / courriel : mairie-sauxillanges@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 978 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 180 000 €
Budget communal en 2017 :
Produits de fonctionnement = 997 500 €
Capacité d'autofinancement brute = 175 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'un jardin pédagogique et participatif*
- Élaboration d'une stratégie de revitalisation du centre-bourg*
- Construction d'une salle de sport et de santé (bois et pailles, bâtiment passif)*
- Aménagement d'un jardin thérapeutique pour l'EHPAD*
- Végétalisation des espaces publics*
- Fleurissement des pieds de murs
- Organisation des journées européennes des métiers d'art
- Installation de deux bornes WiFi 63 (mairie et maison du patrimoine)
- Gestion et extinction de l'éclairage public
- Rénovation de la gendarmerie
- Aménagement d'un local pour la société de chasse
- Étude stratégique pour l'avenir du camping
- Rénovation de la cantine scolaire
- Obtention d'une abeille au label APIcité®

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
Sauxillanges adhère :
- à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr) ;
- au réseau livre & lecture en Livradois-Forez « Passeurs de Mots » pour sa bibliothèque (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
L'histoire de Sauxillanges est liée à l'abbaye de Cluny, fondée en 910 par Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine et comte d'Auvergne. Celui-ci fit construire une église dans son domaine et fonda, en 927, une communauté religieuse clunisienne. C'est l'origine du monastère de Sauxillanges, qui prit rang de prieuré en 1096. Au 12e siècle, Pierre de Montboissier, issu d'une puissante famille locale, fut placé enfant au monastère. Plus tard, il fut le neuvième abbé de Cluny et l'une des plus célèbres figures religieuses du Moyen Âge, sous le nom de Pierre le Vénérable. De forme rectangulaire, la place centrale du bourg révèle l'emprise du monastère, autrefois bordée des bâtiments des moines, écuries, hôtellerie, infirmerie, dortoir, salle capitulaire, château du prieur. Si l'abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul a disparu, une partie de l'ancien cloître est toujours visible, intégrée dans une propriété privée.

SERMENTIZON (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 591 habitants
Superficie : 1 841 ha
Altitude : de 314 à 535 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Serge THÉALLIER (depuis 2008)

Élus communaux :

Jacqueline ARNAUD	Retraitée
Isabelle BARRY	Fonctionnaire
Boris BOURNILHAS	Agriculteur
Catherine BREUIL (adj.)	Fonctionnaire
Marie CHALUS (adj.)	Retraitée
Christiane CHAMPILOU	Sans profession déclarée
Daniel DUMOULIN	Employé
Michel DURAND	Retraité
Stéphane FAURE	Ouvrier
Élisabeth FRESNEAU-LABARRE (adj.)	Employée
Jean-Pierre MARQUET	Retraité
Sébastien PIREYRE	Employé
Danielle POULON*	Retraitée
Serge THÉALLIER**	**Enseignant**

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays

Contacter la mairie :
lundi mardi et jeudi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h45 – mercredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00 – vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 16h00
tél. : 04 73 53 19 32 / courriel : mairie.sermentizon@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 333 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 91 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Rénovation des vitraux
- Création d'un logement et de locaux commerciaux
- Aménagement d'un site éolien et du parc attenant*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Révision du POS en PLU*
- Installation de nichoirs avec l'école et la LPO
- Organisation d'animations dans le cadre de la Nuit de la chouette
- Organisation de chantiers « Pisé »
- Travaux d'amélioration dans la salle des fêtes

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est concernée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux Allier aval.
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Sermentizon bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

- Vers 1870-1880, la commune comptait plus de 1 500 habitants. Parmi eux, une centaine de personnes étaient occupées par la fabrication de grosses poteries rouges et noires, de tuiles et de briques.
- Le Château d'Aulteribe contient une collection exceptionnelle de meubles. Des formations d'ébénisterie y sont organisées.

SEYCHALLES (63)

Commune concernée par :
- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] **:** 780 habitants

Superficie : 921 ha

Altitude : de 314 à 461 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux

Conseillers départementaux :
- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : René FAVY (depuis 2014)

Élus communaux :

Johann BARDYN	Fonctionnaire (agent des routes CD 63)
Lisette BELIME	Retraitée
Huguette BOLVARD	Retraitée (secteur bancaire)
Isabelle CLAVEL	Agent technique (Michelin)
Yannick DUPOUÉ (adj.)	Agent technique (technicien Michelin)
René FAVY	**Retraité de la restauration**
Patricia FEIT (adj.)	Employée : secrétaire de direction
David FERRAND (adj.)	Cadre
Jean-Pierre FLORET	Agent technique (technicien automobile)
Éric JOANDEL	Agent technique (plombier)
Geneviève LAGOUTTE	Agent technique
Jean-Louis LAGOUTTE	Agriculteur

Contacter la mairie :

mardi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 – mercredi de 9h00 à 12h00 – jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 – vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
tél. : 04 73 73 15 08 / courriel : mairie.seychalles@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] **:**

Produits de fonctionnement = 508 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 114 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Équipement numérique de l'école*
- Élaboration d'un Plan de zonage assainissement
- Réalisation des plans du cimetière
- Aménagement de la traverse (RD 104)
- Aide financière aux sorties scolaires
- Aménagement de la mairie et de l'agence postale
- Aménagement d'un terrain multisport

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :
- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Seychalles bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Le Puy de Courcourt a donné son nom à la tour cylindrique qu'il porte et qui domine la plaine de la Limagne. Plusieurs explications ont été proposées de sa présence en ce lieu : tour de guet ? moulin à vent ? Une randonnée sans difficulté au départ de la place de l'église permet d'y accéder et de bénéficier du point de vue.

SUGÈRES (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] **:** 621 habitants
Superficie : 2 064 ha
Altitude : de 447 à 774 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc

Maire : Gérard CHEYNOUX (depuis 2014)

Élus communaux :

Noël ACHARD	Retraité de l'enseignement
Nathalie BAPT*	Employée
Alain BÉAL	Retraité
Sabine CHANINBAUD	Employée
Gérard CHEYNOUX	**Industriel-Chef d'entreprise**
Christophe DEPERT	Cadre
Éliane DULAC	Agricultrice
Loïc GERONDE	Technicien
Chantal GUILLAUMON	Fonctionnaire
Alexis LANDRAULT	Enseignant
Didier MASSACRIER	Employé
Annick PIALAT	Salariée du secteur médical
José RUFFIER (adj.)	Retraité
Noëlle SKRYANE (adj.)	Retraitée

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du mardi au vendredi de 9h00 à 11h30 – mercredi de 13h30 à 16h00 – le 4e samedi du mois de 9h00 à 11h30
tél. : 04 73 70 91 01 / courriel : mairie-sugeres@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] **:**
Produits de fonctionnement = 438 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 110 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Rénovation de la salle polyvalente *
- Aménagement de l'entrée ouest du bourg*
- Installation de WiFi en accès libre via WiFi 63
- Travaux d'entretien du réseau d'eau
- Limitation de la vitesse automobile
- Aménagement de la traverse du bourg
- Travaux d'assainissement
- Travaux d'entretien de la voirie
- Travaux à l'école
- Travaux de rénovation dans un appartement communal mis en location
- Ouverture du site internet de la commune

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informatios :
Sugères adhère :
- à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr) ;
- au réseau livre & lecture en Livradois-Forez « Passeurs de Mots » pour sa bibliothèque (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Quelques pièces de monnaies anciennes se cachent dans les murs de l'école publique de garçons de Sugères. En effet, lors de la pose de la première pierre, en 1883, des monnaies en billon à l'effigie de la République furent déposées dans les fondations. Il s'agissait de petite monnaie circulant entre les mains du plus grand nombre et dont la valeur numéraire n'était pas élevée. Le billon est un alliage d'argent et de cuivre.

Puy-de-Dôme

THIERS (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 12 191 habitants
Superficie : 4 449ha
Altitude : de 283 à 793 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers
Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Claude NOWOTNY (depuis 2014)

Élus communaux :

Lionel ANDRÉ	Contremaître
Philippe BARRAU	Médecin
Thierry BARTHELEMY	Fonctionnaire
Gérard BAUREZ	Retraité
Marie-Michelle BAYLE	Avocate
Christine BLOC	Retraitée
Marie-Noëlle BONNARD (adj.)	Retraitée
Hélène BOUDON	Employée
Saliha BOULIL	Employée
Carine BRODIN	Fonctionnaire
Françoise CHASSANGRE (adj.)	Fonctionnaire
Thierry DÉGLON	Industriel-Chef d'entreprise
Rachid DOUFFI	Ouvrier
Nicole GIRY (adj.)	Retraitée
Claude GOUILLON-CHENOT (adj.)	Représentant de commerce
Denis GUÉRIN	Agriculteur
Alain HOUCHOU-BIGNALET	Retraité
Sonia KERNANI	Fonctionnaire
Farida LAÏD	Employée
Gisèle LEROUX	Employée
Jacqueline MALOCHET	Retraitée
Abdelhraman MEFTAH** (adj.)*	Cadre
Laetitia MENDYKA	Industrielle-Cheffe d'entreprise
Jean-Pierre MOUCHARDIAS	Retraité agricole
Martine MUÑOZ* (adj.)*	Retraitée
Claude NOWOTNY	**Fonctionnaire**
Hanifé OZKAN (adj.)	Employé
Marjorie PALASSE	Fonctionnaire
Claude PEGEON	Employé
Yves POLESE	Artisan
Stéphane RODIER (adj.)*	Chercheur
Paul SABATIER (adj.)	Retraité
Hugues WATIN AUGOUARD	Ingénieur

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, vice-président du syndicat mixte
**déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc et déléguée pour le SCoT et pour le Pays
***délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc et délégué pour le SCoT

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 80 88 80 / courriel : contact@ville-thiers.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 19 643 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 2 811 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation des écoles du Fau et Émile ZOLA, du collège Audembron et du lycée germaine TILLON aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Rénovation d'un bâtiment en maison de santé*
- Mise en place d'une stratégie de requalification des quartiers prioritaires (participation citoyenne)*
- Étude de programmation d'un projet d'aménagement urbain et commercial dans le secteur de la ville basse*
- Aide à la rénovation de la piscine intercommunautaire
- Projet de valorisation du patrimoine industriel dans la vallée des usines
- Réaménagement de la base de loisir d'Iloa
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Création d'une entreprise à but d'emploi (Actypoles)
- Projet de réorganisation du musée de la coutellerie
- Projet de rénovation thermique des écoles
- Projet d'aménagement d'une résidence pour séniors dans l'ancien hôpital
- Rénovation et modernisation de la médiathèque
- Extension des zones d'activités
- Ville membre du réseau « Nature Dans Ta Ville » (NDTV)

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
En 1994, la Confrérie du Couteau de Thiers crée *LE THIERS®*. Il s'agit d'un modèle déposé auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle (INPI) qui garantit aux consommateurs l'acquisition d'un produit de qualité, fabriqué entièrement dans le bassin coutelier Thiernois. Pour bénéficier de l'appellation LE THIERS®, les couteliers doivent respecter un cahier des charges précis. En outre, des ateliers de fabrication permettent aux visiteurs de monter eux-mêmes leur couteau.

THIOLIÈRES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 168 habitants
Superficie : 530 ha
Altitude : de 576 à 961 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert
Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Mireille FONLUPT (depuis 2008)

Élus communaux :

Émilie BARD	Enseignante
Didier BOITHIAS (adj.)	Ouvrier
Sébastien CAPERAA	Ingénieur
Suzanne CHEVALEYRE (adj.)	Employée
Vincent CHEVALEYRE (adj.)*	Agent technique
Pierre-Yves CLÉMENT	Artisan
Mireille FONLUPT**	**Cadre**
Didier GÉRARD	Ouvrier
Patrick MAVEL	Artisan
Jérôme ROURE	Employé
Monique SCHIPPER	Retraitée de l'enseignement

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc
**déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le Pays

Contacter la mairie :
lundi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00
tél. : 04 73 82 36 80 / courriel : thiolieres.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 139 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 44 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Redynamisation du centre-bourg par la réhabilitation de maisons et l'accueil de nouvelles populations
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Thiolières bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Situé aux confins des communes de Thiolières et d'Ambert, le dolmen de Boisseyre, dit de la pierre couverte, est l'un des mieux conservés de la région. Il est le théâtre d'un passage de Gaspard des montagnes, le roman très connu d'Henri Pourrat.

Puy-de-Dôme

TOURS-SUR-MEYMONT (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 545 habitants

Superficie : 1 809 ha

Altitude : de 360 à 823 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois

Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Pierre FAURE (depuis 2018)

Élus communaux :

Bernard BARET	Retraité
Denis COMBRIS	Commerçant
Marie-Christine DUCOUT	Employée
Pierre FAURE*	**Fonctionnaire**
Jean-Michel FROUART	Cadre
Laurence GACHON (adj.)	Cadre
Delphine GROISNE	Fonctionnaire
Véronique GROISNE	Fonctionnaire
Laurent MENIER	Fonctionnaire
Frédéric MOREL	Agriculteur
Gisèle PONS (adj.)	Fonctionnaire
Stéphane PONS	
Éric PORTE (adj.)	Ouvrier
Williams SAIS (adj.)	
Patrick VINSONNEAU	Employé

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

du mardi au jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30 – vendredi de 9h00 à 11h30 – samedi de 9h00 à 11h00

tél. : 04 73 70 87 10 / courriel : mairie.tours.sur.meymont@orange.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 519 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 66 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Rénovation énergétique des bâtiments de la mairie
- Travaux sur la toiture de l'église
- Travaux d'accessibilité de tous les bâtiments communaux et installations
- Travaux sur une verrière à la salle des fêtes
- Déplacement de la bibliothèque
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Tours-sur-Meymont adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Un verger conservatoire de variétés anciennes d'arbres fruitiers s'étend sur plus de deux hectares au bourg de Tours-sur-Meymont. Il est géré par le Conservatoire d'espaces naturels Auvergne Rhône-Alpes (CEN) et la Communauté de communes.

TRÉZIOUX (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 474 habitants
Superficie : 1 744 ha
Altitude : de 377 à 617 m

Intercommunalité : Billom Communauté – Gérard GUILLAUME, président

Canton : Billom
Conseillers départementaux :

- Jocelyne GLACE LE GARS
- Jacky GRAND, adjoint au maire de Billom

Maire : Hubert CHEMINAT (depuis 2001)

Élus communaux :

Frédéric BERTIN	Employé
Hubert CHEMINAT	**Agriculteur**
Michel DEGOILLE (adj.)	Employé
Jean DUBOURGNOUX (adj.)	Retraité artisan-commerçant
Bruno GUIGON	Employé
Joël KUNZ	Retraité
Thierry MENDES	Employé
Gérard PERRIN	Employé
Véronique PUEYO-BERGER	Employée
Georges RENARD*	Retraité
Marie-Laure RICHARD	Employée

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mardi et jeudi de 14h00 à 18h00 – samedi de 9h00 à 12h00
tél. : 04 73 70 80 96 / courriel : mairie.trezioux@orange.fr / site web : www.trezioux.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 327 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 102 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires
- Aménagement de la traverse*
- Acquisition des biens sans maître
- Travaux d'entretien de la voirie communale
- Travaux d'assainissement
- Révision du POS en PLU
- Travaux d'entretien de l'école
- Travaux d'amélioration des performances énergétiques des bâtiments communaux
- Vente de terrains sectionaux aux habitants d'un hameau
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Trézioux bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Au cœur du village, au restaurant « Saveurs des Iles », chez Patricia Fabrice, on déguste la cuisine créole de l'île de La Réunion et le rhum... toujours avec modération bien sûr !

Puy-de-Dôme

USSON (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] : 274 habitants
Superficie : 543 ha
Altitude : de 394 à 633 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :
- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Bertrand LIVET (depuis septembre 2017)

Élus communaux :

Jean-Pierre AMIET	Retraité de l'enseignement
Noëlle BAUBET	Retraitée
Cécile BOSSÉ	Cadre
Gabriel CHANAL (adj.)	Retraité
Mickaël FONTANET	Ingénieur
Béatrice GILLARD	Employée
Daniel GIRAUD*	Retraité
Bertrand LIVET	**Chef d'entreprise**
Marie-Hélène SAUVADET	Sans profession déclarée
Christophe SAUVAGE	Rédacteur Web
Gérard VERNET (adj.)	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 9h00 à 13h00 – jeudi de 14h00 à 18h30 – 1er et 3e samedi du mois de 8h30 à 10h30
tél. : 04 73 71 05 90 / courriel : mairie-usson@wanadoo.fr
site internet : www.usson.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 254 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 49 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Révision du POS en PLU* (prévoyant de préserver le patrimoine bâti et l'aspect paysager de la commune, de protéger les espaces agricoles, naturels et forestiers, d'orchestrer le développement des énergies renouvelables, de conserver et réhabiliter les chemins ruraux en favorisant les déplacements doux des usagers)
- Aménagement et mise ne valeur du bourg (rue de la mairie, rue du Colombier, place de la Reine Margot, liaison du parking « visiteurs » avec le centre ancien, cheminements de la butte, sentier pédagogique sur la géologie)
- Remplacement dans les hameaux des lanternes publiques obsolètes par des lanternes à LED
- Rénovation de l'éclairage des monuments (église, vierge) par des projecteurs à LED
- Label « Plus beaux villages de France »
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
- Usson fait partie de l'association « Les Plus Beaux Villages de France ».
- Le château d'Usson, démoli sur l'ordre du cardinal de Richelieu, avait été de 1585 à 1605, le lieu de résidence surveillée de Marguerite de Valois, dite la Reine Margot, première épouse du roi Henri IV.

VALCIVIÈRES (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	215 habitants
Superficie :	3 296 ha
Altitude :	de 651 à 1 556 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert

Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : André VOLDOIRE (depuis janvier 2006)

Élus communaux :

Christian BLANC	Ouvrier
Monique CHEVALEYRE	Retraitée (profession libérale)
Albane DUMONT-SAINT-PRIEST	Agricultrice
Emmanuel DURAND	Agriculteur
Michel FAVERSIENNE (adj.)	Administrateur de sociétés
Jean-Marc FLANDY	Ouvrier
Virginie GARDETTE	Fonctionnaire
Guy GOURBEYRE (adj.)	Ouvrier
Jean MAURE (adj.)	Retraité
André VOLDOIRE	**Ouvrier**
Lionel ZWENGER (adj.)*	Cadre

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :

lundi et jeudi 14h00 à 17h00 – vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 – samedi de 09h00 à 12h00

tél. : 04 73 82 13 09 / courriel : valcivieres.mairie@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 238 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 53 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Aménagement des infrastructures au col des Supeyres *
- Aménagement de la bibliothèque
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Valcivières bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

- Le circuit pédestre de la vallée de Billeyre est un itinéraire de 7 km au départ du bourg de Valcivières. Cheminant sur les contreforts des crêtes du Forez, ce circuit permet d'admirer une vallée glaciaire, des forêts et les pâturages de production de la fourme d'Ambert.
- La commune soutient les activités de pleine nature (été-hiver) : snowkite, ski de fond, raquettes, VTT, fête du vent, fête de l'estive... au Col des Supeyres.
- Plusieurs exploitants agricoles proposent des dégustations-ventes de produits locaux à la ferme : fourme, tommes, fromages de chèvre, légumes et fruits biologiques...
- Les possibilités d'accueil touristiques sont nombreuses : à l'auberge du bourg, au Chalet des Gentianes au Col des Supeyres et dans de nombreux gîtes.

Puy-de-Dôme

VALZ-SOUS-CHÂTEAUNEUF (63)
Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez »

Population totale[1] :	54 habitants
Superficie :	514 ha
Altitude :	de 509 à 791 m

Intercommunalité : Communauté d'agglomération du Pays d'Issoire
Jean-Paul BACQUET, président

Canton : Brassac-les-Mines
Conseillers départementaux :

- Nicole ESBELIN, 1ère adjointe au maire du Breuil-sur-Couze
- Bernard SAUVADE, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez

Maire : Edwige GIMEL (depuis 2008)

Élus communaux :

Pascal BERTINELLI	Contremaître
Sonia BORTOLI	Employée
Yannick COURTINE (adj.)	Agriculteur
Julien DIMNET*	Employé
Edwige GIMEL	**Cadre**
Florence PAGNIER	Retraitée
Anne-Marie TREHIN (adj.)	Industrielle-Cheffe d'entreprise

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
mercredi de 13h30 à 17h30
tél. : 04 73 71 32 18 / courriel : valzsouschateauneuf@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 42 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 6 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Projet de restauration de l'église
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*
- Travaux d'enfouissement des réseaux
- Labellisation d'un gîte communal : « Coup de cœur » des gîtes de France et « Tourisme et Handicap »
- Travaux de restauration du petit patrimoine

*action conduite en partenariat avec le Parc

Le saviez-vous ?
Le 14 juillet 1986, les 44 habitants de la commune de Valz-sous-Châteauneuf étaient les invités personnels de François Mitterrand à l'occasion de la Garden Party donnée au palais de l'Élysée. En retour, le 23 février 1987, l'hélicoptère du président de la République se posait dans un pré à proximité du bourg : le chef de l'État avait répondu favorablement à l'invitation du maire Marcel Bertinelli.

VERTOLAYE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 553 habitants
Superficie : 1 076 ha
Altitude : de 486 à 1 363 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Yves FOURNET FAYARD (depuis 1983)

Élus communaux :

Frédéric BATISSE	Ouvrier
Bernard CHOUZET	Agriculteur
Michèle DELCROS	Ouvrière
Romain FAURE	Employé
Viviane FOURNET	Profession rattachée à l'enseignement.
Vinciane FOURNET FAYARD (adj.)	Agent technique
Yves FOURNET FAYARD**	**Retraité**
Jean-Damien GAUTHIER	Industriel-Chef d'entreprise
Nicolas GUILLOT	Ingénieur
Yoan MATHEVON	Ouvrier
Marc MÉNAGER (adj.)	Agent technique
Armelle RODOLFO*	Profession libérale
Isabelle SALVATORINI	Artisan
Pierre TOURLONIAS (adj.)	Cadre
Gérard TRAMOIS (adj.)	Retraité

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT, président du SCoT, vice-président de droit du syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 17h00
tél. : 04 73 95 20 64 / courriel : mairie.vertolaye@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 708 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 140 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Élaboration du programme d'aménagement de bourg*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Amélioration de la traverse et de l'entrée du bourg*
- Ouverture d'un lotissement (La Source)*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Organisation d'une marche nocturne

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- Vertolaye adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

En 1939, les Usines Chimiques des Laboratoires Français (UCLAF) s'installèrent à Vertolaye pour replier l'activité de l'usine centrale de Romainville face aux menaces de guerre imminente avec l'Allemagne nazie. Cette installation induisit un développement économique qui rejaillit sur toute la commune et la vallée de la Dore. Depuis 2004, ce site industriel, fait partie de l'entreprise Sanofi et se spécialise sur la biosynthèse de corticostéroïdes. Avec un effectif de près de 800 personnes, le site emploie de nombreux sous-traitants.

VIC LE COMTE (63)
Commune associée au Parc naturel régional Livradois-Forez

Population totale[1] : 5 135 habitants
Superficie : 1 809 ha
Altitude : de 331 à 806 m

Intercommunalité : Mond'Arverne Communauté – Pascal PIGOT, président

Canton : Vic le Comte
Conseillers départementaux :
- Antoine DESFORGES, 1er adjoint au maire de Vic-le-Comte
- Jeanne ESPINASSE, 2e adjointe au maire de Neschers

Maire : Roland BLANCHET (depuis 2008)

Élus communaux :

Jean-Claude ARESTE (adj.)	Industriel-Chef d'entreprise
Paul BARNOLA	Retraité de l'enseignement
Laurent BÉGON	Cadre social
John BERTAMINI	Aide-soignant
Roland BLANCHET	**Retraité**
Bernard BRUN	Retraité artisan-commerçant
Patricia CHAPUT* (adj.)*	Sans profession déclarée
Antoine DESFORGES (adj.)	Chargé de développement
Valérie DUPOUYET (adj.)	Médecin
Cécile DURAND (adj.)	Salariée du secteur médical
Annette EYMARD	Profession libérale
Catherine FROMAGE** (adj.)*	Fonctionnaire
Virginie GRYSELEYN	Enseignante
Nicolas JABY	Agent technique
Michel LONJON (adj.)	Retraité de l'enseignement
Jacques OUVRY (adj.)	Retraité
Gilles PAULET	Retraité
Eléonore PERISE	Employée
Gisèle RAINOTTE	Retraitée
Jacques ROUSSEL*	Médecin
Émile SANCHIS	Artiste
Annie SEYS	Sans profession déclarée
Danielle VASSON	Employée
Rachel VÉRON	Fonctionnaire
Angélique VOISIN	Cadre
Marianne WIELEMANS	Salariée du secteur médical

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical
**déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc
***déléguée du conseil régional au syndicat mixte du Parc, membre du comité syndical

Contacter la mairie :
du lundi au jeudi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 17h30 – vendredi de 8h15 à 12h15 et de 13h30 à 16h30
tél. : 04 73 69 02 12 / courriel : info-mairie@mairie-vic-le-comte.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 5 875 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 963 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :
- Travaux de rénovation dans l'église
- Travaux de rénovation des écoles et des bâtiments publics
- Enfouissement des réseaux
- Extension et rénovation d'une école
- Création d'un espace culturel dédié à l'art contemporain « Le Trampoline »
- Réhabilitation du plan d'eau des Orleaux – 1ère tranche : préserver et valoriser le bras mort
- Organisation d'un marché aux fleurs et de producteurs locaux
- Concours de maisons fleuries
- Labellisation « Ville internet 2@ », « Ville active et sportive », « FREDON Zéro Phyto 2 feuilles »
- Lancement livret thématique « Collection les Secrets de la Comté » et panneaux touristiques associés
- Création de jardins familiaux
- Participation à la semaine du développement durable

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autre information :
Vic le Comte adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).

Le saviez-vous ?
La Grande Guerre eut pour conséquence inattendue le transfert de la papeterie de la Banque de France sur la commune de Vic le Comte. Elle était préalablement installée en région parisienne, mais le gouvernement jugea qu'elle était beaucoup trop près des frontières allemandes. Par ailleurs, les caractéristiques hydrométriques de l'Allier et la situation des terrains à proximité de la voie ferrée firent de Longues un lieu idéal. La construction de la papeterie débuta en 1921 et les premiers billets en sortirent en 1923 ! Aujourd'hui, le papier fiduciaire est toujours fabriqué sur place et l'imprimerie de Chamalières devrait être transférée à Vic-le-Comte à l'horizon 2022/2023.

VINZELLES (63)

Commune concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 362 habitants
Superficie : 1 346 ha
Altitude : de 272 à 354 m

Intercommunalité : Communauté de communes Entre Dore et Allier
Florent MONEYRON, président

Canton : Lezoux

Conseillers départementaux :

- Florent MONEYRON, maire de Peschadoires
- Monique ROUGIER, conseillère municipale de Lempty

Maire : Daniel DUVERT (depuis 2014)

Élus communaux :

Thierry BENARD	Technicien
Daniel DUVERT	**Retraité**
Jean-Luc FRADIN*	Agent d'assurances
Charles-Henri GALIDIE (adj.)	Employé
Laurence GONINET (adj.)	Employée
Dominique JOURFIER (adj.)	Artisan
Murielle MIRAMONT	Enseignante
Maud PAGNAT	Agent d'affaires
Sébastien PINET	Fonctionnaire
Béatrice ROBALO	Divers
Liliane SAINT-ANDRÉ	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc pour le SAGE

Contacter la mairie :
lundi de 9h00 à 12h00 – mardi de 17h00 à 19h00 – jeudi de 13h30 à16h00 – samedi de 10h00 à 12h00
tél. : 04 73 68 70 79 / courriel : mairiedevinzelles@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 225 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 9 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Création d'un site internet
- Adressage
- Aménagement paysager des abords du cimetière et de la salle des fêtes
- Mise en place d'une boîte à suggestions
- Création d'un blason
- Restauration du petit patrimoine, notamment des fours à pain
- Plantation de fruitiers : une naissance, un arbre
- Réfection des toitures de la mairie et de la salle des fêtes
- Achat de gros matériel d'entretien
- Installation d'un radar pédagogique
- Réaménagement du parvis de l'église
- Mise en vente de la caserne des pompiers

Autres informations :

- Vertolaye adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque de Vinzelles bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Marcel Laurent (né le 30 janvier 1912 à Vinzelles en Auvergne, mort le 7 mars 1985 à Chamalières), issu d'une famille de paysans et enterré à Saint-Laure, dans la plaine de la Limagne, était professeur de lettres. Il est l'auteur de pamphlets, essais, critiques littéraires et artistiques, monographies et biographies régionales dont *L'exilé de La Chaise-Dieu : Jean Soanen* aux éditions Horvath.

VISCOMTAT (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	554 habitants
Superficie :	2 544 ha
Altitude :	de 606 à 1 123 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers

Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Didier CORNET (depuis 2014)

Élus communaux :

Laurence ARTHAUD	Employée
Véronique CHANTELAUZE	Enseignante
Didier CORNET	**Employé**
Muriel DEKER	Agent technique
Vanessa DICHAMP	Fonctionnaire
Elizabeth GENEST	Retraitée
Guy HERODY*	Artisan
Laurent JANVIER	Enseignant
Patrick LEBRUN	Enseignant
Christophe LEMESLE	Cadre
Sylvain MOIGNOUX	Agent technique
Julien PINAY	Employé
David POMMERETTE (adj.)	Enseignant
Edina POUZET (adj.)	Retraitée
Serge TARRERIAS (adj.)	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

lundi, mardi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00 – vendredi de 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h30

tél. : 04 73 51 90 44 / courriel : mairie-de-viscomtat@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 463 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 86 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Construction d'une salle polyvalente
- Travaux d'amélioration de la voirie forestière
- Travaux d'entretiens des bâtiments publics et des appartements communaux
- Création du site internet de la commune par des bénévoles
- Étude patrimoniale du réseau d'eau
- Mise en place d'une signalisation d'appartenance au Parc – Pose de panneaux « Commune du PNR Livradois-Forez »*

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- Viscomtat adhère à Ciné Parc, cinéma itinérant en Livradois-Forez (www.cineparc.fr).
- La bibliothèque municipale bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

La commune est née d'un découpage de Celles-sur-Durolle en 1833. Elle correspondait à la paroisse Saint-Julien de Celles-sur-Durolle sous l'Ancien Régime.

VIVEROLS (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] :	419 habitants
Superficie :	1 250 ha
Altitude :	de 817 à 1 146 m

Intercommunalité : Ambert Livradois Forez – Jean-Claude DAURAT, président

Canton : Ambert

Conseillers départementaux :

- Valérie PRUNIER, membre du comité syndical du Parc Livradois-Forez
- Michel SAUVADE, maire de Marsac-en-Livradois

Maire : Christian ALEXANDRE (depuis 2014)

Élus communaux :

Christian ALEXANDRE	**Retraité**
Jean-Yves ALLARD*	Cadre
Arthur GEORGET	Commercial
Cyril HAUTEVILLE	Agent technique
Marc JOUBERT (adj.)	Retraité
Yvette LACROIX	Retraitée
Isabelle MARTIN (adj.)	Agent technique
Gilles MATICHARD	Artisan
Éric PICARD	Agriculteur
Fabien PORTENEUVE	Enseignant
Pascal RECOQUE (adj.)	Cadre

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :

lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 10h00 à 12h30

tél. : 04 73 95 96 90 / courriel : viverols@wanadoo.fr

Budget communal en 2016[2] :

Produits de fonctionnement = 547 000 €

Capacité d'autofinancement brute = 196 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : aménagement d'un verger et d'une zone humide*
- Aménagement du quartier médiéval*
- Réhabilitation de la salle des fêtes en salle de spectacle*
- Réhabilitation de l'ancienne gendarmerie*
- Adoption du mode opératoire « Voiries et exploitation forestière »*
- Enfouissement des réseaux
- Réalisation de « l'adressage »
- Amélioration du confort des gîtes communaux
- Plantation d'un verger communal*
- Extinction partielle de l'éclairage public

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Viverols bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?

Cumin Granet, original, excentrique, a marqué la mémoire des habitants de Viverols : « Tu me mettras dans un cercueil d'alcool et tu viendras me voir régulièrement » avait-il dit demandé à son fils Hector. Le cercueil muni d'un hublot à hauteur du visage fut rempli d'alcool et placé dans une cuve en zinc, puis installé dans le mausolée familial. Durant 38 ans, Hector est venu rendre visite à son père. Il est mort en 1924. Embaumé, il repose près de ses parents dans le monument qui a été muré depuis.

VOLLORE-MONTAGNE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 313 habitants
Superficie : 2 122 ha
Altitude : de 620 à 1 267 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Thiers
Conseillers départementaux :

- Olivier CHAMBON, maire de Celles-sur-Durolle
- Annie CHEVALDONNÉ, vice-présidente du Parc Livradois-Forez

Maire : Jean-François DELAIRE (depuis 2014)

Élus communaux :

Catherine BONNEFOY	Ouvrière
Cyril BONNEFOY	Ouvrier
Sébastien CROHAS	Ouvrier
Jean-François DELAIRE**	**Enseignant**
Yves DUBIEN	Commerçant
Coralie DUBOST	Autre profession
Fabien DUBOST	Ouvrier
Christophe GUETTE (adj.)	Agent technique
Xavier GUYONNET (adj.)*	Profession libérale
Robert VILLENEUVE	Retraité

*délégué de la commune au syndicat mixte du Parc et délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc pour le SCoT et pour le Pays
**délégué de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
lundi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 – mercredi et jeudi de 14h00 à 17h00 – vendredi de 9h00 à 11h30
tél. : 04 73 53 78 34 / courriel : mairie@vollore-montagne.net

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 486 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 156 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Mise en accessibilité de la mairie et de l'école et modernisation de la mairie
- Réaménagement du plan d'eau via le contrat territorial « Dore moyenne »
- Aménagement de la fontaine du lieu-dit Le Sopt*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Participation au programme d'action du Parc en faveur de la nature « ordinaire » : création d'une mare*
- Projet d'aménagement du bourg*
- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Vollore-Montagne bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Avant la Révolution, le bourg actuel s'appelait La Chapelle-Trinquart et faisait partie de la paroisse de Vollore, qui fut découpée en deux communes en 1790 : Vollore-Ville et Vollore-Montagne.

VOLLORE-VILLE (63)

Commune classée « Parc naturel régional Livradois-Forez » concernée par :

- le Pays « Vallée de la Dore » ;
- le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux de la Dore ;
- le Schéma de cohérence territoriale Livradois-Forez.

Population totale[1] : 785 habitants
Superficie : 3 041 ha
Altitude : de 316 à 1 074 m

Intercommunalité : Thiers Dore et Montagne – Tony BERNARD, président

Canton : Les Monts du Livradois
Conseillers départementaux :

- Jean-Luc COUPAT, maire de Saint-Éloy-la-Glacière
- Dominique GIRON, maire de Condat-lès-Montboissier

Maire : Pierre ROZE (depuis 2010)

Élus communaux :

Anne Marie BOREL (adj.)	Sans profession déclarée
Sylvie CHEVALERIAS	Sans profession déclarée
Serge DIONNET	Profession libérale
Véronique EYDIEUX	Représentante de commerce
Nadine GOUILLOUX (adj.)*	Retraitée
Françoise GOUSSEF	Retraitée
Geneviève JAREK	Profession rattachée à l'enseignement
Norbert MEURRE (adj.)	Retraité
Hélène PELLAT-FINET	Retraitée
Gabriel PICCA (adj.)	Ingénieur conseil
Pierre ROZE	**Profession libérale**
Catherine TERRAT	Retraitée (profession libérale)
Patrick VORILHON	Retraité (profession libérale)

*déléguée de la commune au syndicat mixte du Parc
déléguée de la communauté de communes au syndicat mixte du Parc

Contacter la mairie :
du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30 et de 14h00 à 17h00 – vendredi de 14h00 à 16h30
tél. : 04 73 53 70 16 / fax : 04 73 53 70 19 / courriel : mairie@vollore-ville.fr

Budget communal en 2016[2] :
Produits de fonctionnement = 535 000 €
Capacité d'autofinancement brute = 177 000 €

Quelques actions représentatives du mandat municipal en cours :

- Gestion et extinction partielle de l'éclairage public
- Arrêt des traitements phytosanitaires
- Aménagement d'un camping 3 étoiles
- Rénovation de l'église classée
- Révision du Plan d'aménagement de bourg*
- Travail sur les réseaux d'eau et chaleur bois*
- Étude pré-opérationnelle pour l'aménagement de la traverse*
- Participation de l'école aux programmes d'action du Parc pour les scolaires*
- Travaux de rénovation dans un commerce
- Projet d'aménagement de la traverse du bourg

*action conduite en partenariat avec le Parc

Autres informations :

- La commune est éligible au Programme LEADER 2014-2020 du Parc Livradois-Forez.
- La bibliothèque de Vollore-Ville bénéficie des actions et des formations de « Passeurs de Mots », le réseau livre & lecture en Livradois-Forez (www.passeursdemots.fr).

Le saviez-vous ?
Vollore entre dans l'histoire grâce à Grégoire de Tours (VIe siècle). Dans son histoire des Francs, il relate le siège de Vollore par Thierry, le fils de Clovis, en 532.

INDEX

LOIRE

CERVIÈRES 14
CHALMAZEL-JEANSAGNIÈRE 15
LA CHAMBA 16
LA CHAMBONIE 17
LÉRIGNEUX 18
SALLES 19
NOIRÉTABLE 20
ROCHE 21
SAINT-BONNET-LE-COURREAU 22
SAUVAIN 23

HAUTE-LOIRE

AGNAT 25
ALLÈGRE 26
AUZON 27
BEAUNE-SUR-ARZON 28
BERBEZIT 29
BONNEVAL 30
CHAMPAGNAC-LE-VIEUX 31
CHANIAT 32
CHASSAGNES 33
CHASSIGNOLES 34
CHAVANIAC-LAFAYETTE 35
CHOMELIX 36
CISTRIÈRES 37
COLLAT 38
CONNANGLES 39
CRAPONNE-SUR-ARZON 40
FÉLINES 41
FIX-SAINT-GENEYS 42
FRUGIÈRES-LE-PIN 43
JAVAUGUES 44
JAX 45
JOSAT 46
JULLIANGES 47
LA CHAISE-DIEU 48
LA CHAPELLE-BERTIN 49
LA CHAPELLE-GENESTE 50
LAVAL-SUR-DOULON 51
LAVAUDIEU 52
MALVIÈRES 53
MAZERAT-AUROUZE 54
MONLET 55
MONTCLARD 56
SAINT-DIDIER-SUR-DOULON 57
SAINTE-EUGÉNIE-DE-VILLENEUVE 58
SAINTE-MARGUERITE 59
SAINT-GEORGES-LAGRICOL 60
SAINT-HILAIRE 61
SAINT-JEAN-D'AUBRIGOUX 62
SAINT-JULIEN-D'ANCE 63
SAINT-PAL-DE-SENOUIRE 64
SAINT-PRÉJET-ARMANDON 65
SAINT-VICTOR-SUR-ARLANC 66
SEMBADEL 67
VALS-LE-CHASTEL 68
VARENNES-SAINT-HONORAT 69

PUY-DE-DÔME

AIX-LA-FAYETTE 71
AMBERT 72
ARCONSAT 73
ARLANC 74
AUBUSSON-D'AUVERGNE 75
AUGEROLLES 76
AUZELLES 77
BAFFIE 78
BANSAT 79
BERTIGNAT 80
BEURRIÈRES 81
BILLOM 82
BONGHEAT 83
BORT-L'ÉTANG 84
BROUSSE 85
BULHON 86
CEILLOUX 87
CELLES-SUR-DUROLLE 88
CHABRELOCHE 89
CHAMBON-SUR-DOLORE 90
CHAMÉANE 91
CHAMPAGNAT-LE-JEUNE 91
CHAMPÉTIÈRES 92
CHARNAT 94
CHÂTELDON 95
CHAUMONT-LE-BOURG 96
CONDAT-LÈS-MONTBOISSIER 97
COURPIÈRE 98
CREVANT-LAVEINE 99
CULHAT 100
CUNLHAT 101
DOMAIZE 102
DORANGES 103
DORAT 104
DORE-L'ÉGLISE 105
ÉCHANDELYS 106
ÉGLISENEUVE-DES-LIARDS 107
ÉGLISENEUVE-PRÈS-BILLOM 108
ÉGLISOLLES 109
ESCOUTOUX 110
ESTANDEUIL 111
ESTEIL 112
FAYET-LE-CHÂTEAU 113
FAYET-RONAYE 114
FOURNOLS 115
GLAINE-MONTAIGUT 116
GRANDRIF 117
GRANDVAL 118
ISSERTAUX 119
JOB 120
JOZE 121
lA CHAPELLE-AGNON 122
LA CHAPELLE-SUR-USSON 123
LA CHAULME 124
LACHAUX 125
LA FORIE 126
LA MONNERIE-LE-MONTEL 127
LA RENAUDIE 128
LE BRUGERON 129
LE MONESTIER 130
LEMPTY 131
LE VERNET-LA-VARENNE 132
LEZOUX 133
LIMONS 134
MANGLIEU 135
MARAT 136
MARSAC-EN-LIVRADOIS 137
MAUZUN 138
MAYRES 139
MEDEYROLLES 140
MOISSAT 141
MONTMORIN 142
NÉRONDE-SUR-DORE 143
NEUVILLE 144
NOALHAT 145
NOVACELLES 146
OLLIERGUES 147
OLMET 148
ORLÉAT 149
PALLADUC 150
PASLIÈRES 151
PESCHADOIRES 152
PESLIÈRES 153
PIGNOLS 154
PUY-GUILLAUME 155
RAVEL 156
REIGNAT 157
RIS 158
SAILLANT 159
SAINT-ALYRE-D'ARLANC 160
SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE 161
SANT-ANTHÈME 162
SAINT-BONNET-LE-BOURG 163
SAINT-BONNET-LE-CHASTEL 164
SAINT-CLÉMENT-DE-VALORGUE 165
SAINT-DIER-D'AUVERGNE 166
SAINTE-AGATHE 167
SAINTE-CATHERINE 168
SAINT-ÉLOY-LA-GLACIÈRE 169
SAINT-ÉTIENNE-SUR-USSON 170
SAINT-FERRÉOL-DES-CÔTES 171
SAINT-FLOUR 172
SAINT-GENÈS-LA-TOURETTE 173
SAINT-GERMAIN-L'HERM 174
SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT 175
SAINT-JEAN-DES-OLLIÈRES 176
SAINT-JEAN-D'HEURS 177
SAINT-JEAN-EN-VAL 178
SAINT-JEAN-SAINT-GERVAIS 179
SAINT-JULIEN-DE-COPPEL 180
SAINT-JUST 181
SAINT-MARTIN-DES-OLMES 182
SAINT-MARTIN-D'OLLIÈRES 183
SAINT MAURICE 184
SAINT-PIERRE-LA-BOURLHONNE 185
SAINT-QUENTIN-SUR-SAUXILLANGES 186
SAINT-RÉMY-SUR-DUROLLE 187
SAINT-ROMAIN 188
SAINT-SAUVEUR-LA-SAGNE 189
SAINT-VICTOR-MONTVIANEIX 190
SALLÈDES 191
SAUVESSANGES 192
SAUVIAT 193
SAUXILLANGES 194
SERMENTIZON 195
SEYCHALLES 196
SUGÈRES 197
THIERS 198
THIOLIÈRES 199
TOURS-SUR-MEYMONT 200
TRÉZIOUX 201
USSON 202
VALCIVIÈRES 203
VALZ-SOUS-CHÂTEAUNEUF 204
VERTOLAYE 205
VIC-LE-COMTE 206
VINZELLES 207
VISCOMTAT 208
VIVEROLS 209
VOLLORE-MONTAGNE 210
VOLLORE-VILLE 211

Références
Population et données financières

(1) Les populations légales millésimées 2015 entrent en vigueur le 1er janvier 2018. Elles sont authentifiées par le décret n°2017-1873 du 29 décembre 2017. Elles sont calculées conformément aux concepts définis dans le décret n° 2003-485 du 5 juin 2003 relatif au recensement de la population. Source : www.insee.fr

(2) Les données financières sont issues du portail internet de l'État au service des collectivités : www.collectivites-locales.gouv.fr/ rubrique : compte individuel des collectivités.

Éditeur : Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc naturel régional Livradois-Forez
Directeur de la publication : Tony BERNARD
Rédaction : Claudy COMBE
Mise en page : Jean-Pierre FOURNIOUX
ISBN : 979-10-93059-09-9
Dépôt légal : 3e trimestre 2018
Tirage : 500 exemplaires
Impression : Chambrial - Cavanat 63160 BILLOM
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Pays Vallée de la Dore

SAGE Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Dore

Schéma de Cohérence Territoriale SCoT Livradois Forez

Parc naturel régional Livradois-Forez

Une autre vie s'invente ici

Parc naturel régional Livradois-Forez
Le Bourg
63 880 Saint-Gervais-sous-Meymont
Tél. 04 73 95 57 57
www.parc-livradois-forez.org

9 791093 059099

Parc naturel régional Livradois-Forez
La Région Auvergne-Rhône-Alpes
PUY-DE-DÔME LE DÉPARTEMENT
Haute-Loire le DÉPARTEMENT
Loire LE DÉPARTEMENT
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
L'EUROPE S'ENGAGE en region Auvergne-Rhône-Alpes avec le FEADER
LEADER